

2023

Rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance

Les Compagnies
Loblaw
Limitée

Dans ce rapport

En tant que chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, Les Compagnies Loblaw Limitée (« Loblaw ou la « Société ») aspire à être une force de changement positif sur les plans environnemental et social, et à faire preuve de solides pratiques de gouvernance d'entreprise. À titre de plus important détaillant et employeur du secteur privé au pays, nous avons une occasion unique de nous pencher sur les questions qui comptent le plus pour les Canadiens, en produisant des effets à l'échelle locale, nationale et mondiale. Notre raison d'être est d'aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD} et nous souhaitons nous attaquer aux enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) pour lesquels nous pouvons faire une réelle différence. Plus précisément, nous concentrons nos efforts sur la lutte contre les changements climatiques et la progression de l'équité sociale.

Dans cette 17^e édition de notre rapport ESG, nous revenons sur nos efforts passés, en demeurant responsables et en nous concentrant sur les enjeux les plus importants pour Loblaw et pour nos parties prenantes. Cela comprend notamment rechercher des solutions durables aux risques et aux opportunités en matière d'ESG, établir des objectifs mesurables, assurer une divulgation transparente de nos résultats, interagir de façon proactive avec les parties prenantes et mettre en œuvre de solides pratiques de gouvernance.



Table des matières

Lire et comprendre ce rapport	2
À propos de Loblaw	3
Message du Président du Conseil	4
Être un chef de file avec une raison d'être : aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement ^{MD}	6
Importance relative	7
Notre approche en matière de gouvernance ESG	8
ESG et rémunération	9
Engagement des parties prenantes	10
Faits saillants de la performance 2023	11

Environnemental

Action climatique	13
Stratégie ESG	16
Gestion des risques ESG	17
Atténuation des risques climatiques	18
Réduire les déchets plastiques d'ici 2025	21
Réduire, réutiliser, recycler	22
Gaspillage alimentaire	23
Biodiversité	25
Partenariats pour la nature	27
Approvisionnement responsable	29
Durabilité des produits	30
Gestion des produits chimiques	31
Vêtements responsables	32
Le développement durable dans nos activités pharmaceutiques	33
Autres initiatives environnementales	33

Social

Culture et inclusion	35
Nos collègues	42
Soutenir notre personnel	45
Santé et sécurité	46
Accès aux soins	47
Investissement dans nos communautés	49
Engagement communautaire	50

Gouvernance

Aperçu de la gouvernance	54
Confidentialité et cybersécurité	55
Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement	57
Droits de la personne	58
Collaboration et amélioration continue	62
Sécurité des aliments et des produits	63
Bien-être des animaux	65
Assurer la fiabilité de nos divulgations ESG	66
À propos des énoncés prospectifs	67



Lire et comprendre ce rapport

Le présent rapport couvre l'exercice financier 2023 de Les Compagnies Loblaw Limitée. Sauf indication contraire, les données incluses dans ce rapport concernent cette période.

Nos méthodes de production de rapports et de mesure des données sont conformes à celles utilisées dans le rapport sur les enjeux ESG 2022 et ne couvrent que les activités de la société, ce qui comprend les magasins détenus par la société, nos centres de distribution et nos bureaux. Le cas échéant, nous incluons également des renseignements concernant les magasins franchisés, T&T^{MD} et les établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} détenus par des pharmaciens propriétaires.

Les Compagnies Loblaw Limitée et ses filiales sont propriétaires d'un certain nombre de marques de commerce. Ces marques de commerce sont la propriété exclusive de Les Compagnies Loblaw Limitée ou de l'une de ses filiales.

Loblaw publie divers documents de divulgation décrivant la façon dont elle aborde les questions environnementales et sociales. Chaque année, la Société analyse les cadres de divulgation des tierces parties à propos desquelles rendre des comptes en fonction de l'importance et de la réputation du cadre de divulgation, ainsi que les cadres qui correspondent le plus à la stratégie de la Société en matière d'ESG, à sa gestion des risques et à ses sujets importants. Ce rapport fait référence et/ou est conforme aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI) de 2021, et fournit certaines divulgations conformément à ces normes, ainsi qu'aux normes du Sustainability Accounting Standards Board (SASB) pour les détaillants de produits alimentaires, les détaillants de médicaments, les services financiers destinés aux consommateurs ainsi que les vêtements, accessoires et chaussures. Le rapport présente également des renseignements conformément aux objectifs de développement durable de l'ONU (ODD de l'ONU) et au Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). Notre objectif est de fournir à nos parties prenantes des divulgations ESG solides et transparentes en temps opportun. C'est pourquoi nos divulgations s'appuient sur l'International Financial Reporting Standards (IFRS) S1 General Requirements for Disclosure of Sustainability-Related Financial Information (S1) et l'IFRS S2 Climate-Related Disclosures (S2) de l'International Sustainability Standards Board (ISSB). Loblaw prévoit de respecter pleinement les normes IFRS une fois celles-ci approuvées par le Conseil canadien des normes d'information sur la durabilité (CCNID) et exigées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM). Nous ajusterons nos divulgations des années à venir en conséquence. Des informations complémentaires sont disponibles sous forme de tableaux dans nos [fiches de données](#).

Sauf indication contraire, tous les montants indiqués dans ce rapport sont en dollars canadiens.

Pour connaître les dernières mises à jour sur nos progrès, suivez-nous sur X (anciennement Twitter), Facebook, Instagram et LinkedIn. Nous mettons régulièrement à jour nos rapports et nos déclarations sur notre site Web à l'adresse <https://www.loblaw.ca/fr/responsibility/>.

Veuillez transmettre toute demande de renseignements à esg@loblaw.ca.



À propos de Loblaw

Loblaw est le chef de file canadien dans les domaines de l'alimentation et de la pharmacie, et le détaillant le plus important au pays. Loblaw offre aux Canadiens des produits alimentaires, de pharmacie, de santé et de beauté, des vêtements, de la marchandise générale, ainsi que des produits et services financiers et de téléphonie mobile. Avec plus de 2 500 établissements, Loblaw, ses franchisés et ses pharmaciens propriétaires emploient environ 220 000 collègues et employés à temps plein et à temps partiel.

La raison d'être de Loblaw, aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}, met à l'avant-plan les besoins et le bien-être des consommateurs, qui effectuent des milliards d'interactions avec notre entreprise chaque année. Loblaw est en mesure de répondre à ces besoins de multiples façons, depuis ses emplacements bien situés comptant plus de 1 100 magasins d'alimentation, tant de type escompte que de spécialité, jusqu'à nos services complets de pharmacie dans près de 1 300 établissements Shoppers Drug Mart^{MD} et Pharmaprix^{MD} qui offrent les marques de consommation parmi les plus populaires au Canada – le Choix du Président^{MD}, Délices du Marché^{MC}, sans nom^{MD} et Life Brand^{MD} – en passant par les centaines de magasins offrant des services comme PC Finance^{MD} et notre marque de vêtements mode à prix abordable, Joe Fresh^{MD}.

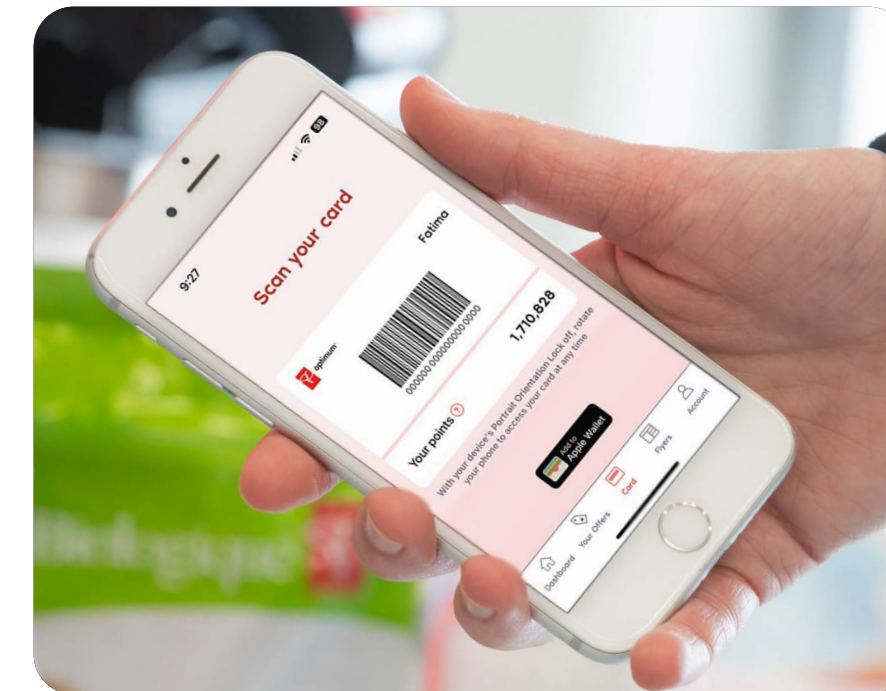


JOE FRESH

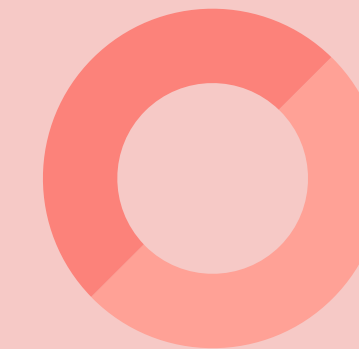
PHARMAPRIX



**180
millions \$**
recueillis et versés



Environ
220 000
collègues et employés



Plus de
1 milliard \$
Valeur des points
PC Optimum^{MC} échangés
par les clients

3
des marques les plus
populaires au pays - le
Choix du Président^{MD},
sans nom^{MD} et Délices
du Marché^{MC}

Plus de
2 500
magasins et
pharmacies



Message du Président du Conseil



Être le plus important employeur du secteur privé au Canada disposant également de l'un des plus grands réseaux de propriétaires d'entreprises indépendants du pays vient avec son lot de responsabilités. Nos clients comptent sur nous non seulement pour répondre semaine après semaine à leurs besoins en termes d'alimentation et de bien-être, mais aussi pour jouer un rôle déterminant dans la viabilité à long terme de leur communauté et dans la prospérité de notre pays.

Grâce à nos milliers de magasins situés à moins de 10 minutes de 90 % des Canadiens, nous et nos franchisés employons 220 000 personnes qui sont toutes très fières de répondre à ces attentes. Cette fierté est au cœur de notre raison d'être qui consiste à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}, et qui guide les innombrables décisions que nous prenons chaque jour à tous les niveaux, qu'il s'agisse des opérations et de la logistique, des prix et des promotions, de nos services en matière de santé et de bien-être, et bien plus.

Toutefois, et sans doute plus important encore, notre raison d'être sous-tend également notre engagement en faveur de l'excellence sur les plans environnemental, social et de la gouvernance (ESG). Depuis plus d'une décennie, nous sommes fiers du rôle de chef de file que nous jouons. Nous avons été parmi les premiers à établir des objectifs de réduction des émissions de carbone, à éliminer les colorants et arômes artificiels ainsi que les ingrédients préoccupants de nos marques contrôlées, à lutter contre le gaspillage alimentaire, et bien plus. Nous y sommes parvenus avec la conviction que nous pouvions agir dans le meilleur intérêt de l'environnement, nos communautés, nos clients et nos actionnaires.

Au fil des ans, nos efforts en matière d'ESG sont plus que jamais ancrés au cœur de notre entreprise. Nos efforts ayant porté sur deux grandes priorités, soit lutter contre les changements climatiques et faire progresser l'équité sociale, nous sommes satisfaits des progrès que nous avons réalisés en 2023 en vue d'atteindre nos objectifs, et nous sommes déterminés plus que jamais à poursuivre de nouveaux objectifs, notamment :

Lutter contre les changements climatiques

Atteindre zéro émission nette de carbone pour les émissions de Scope 1 et de Scope 2 (d'ici 2040), et celles de Scope 3 (d'ici 2050).

En 2023, nous avons investi près de 44 millions \$ en capital pour mener à bien 490 projets de réduction des émissions de carbone, incorporé nos 14 premiers véhicules électriques dans notre parc de véhicules, et finalement réduit nos émissions de 11 % par rapport à notre année de référence de 2020.

Veiller à ce que tous les emballages faits de plastique de nos produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin soient réutilisables ou recyclables d'ici 2025.

En 2023, nous avons atteint un taux de conformité de 64 % par rapport aux Règles d'or de la conception, de la production et du recyclage des emballages en plastique, et nous sommes sur la bonne voie pour atteindre une conformité totale d'ici à la fin de 2025.

Cesser l'acheminement des matières résiduelles organiques vers les sites d'enfouissement d'ici à la fin de 2030.

En 2023, nous avons pu éviter l'enfouissement de plus de 78 000 tonnes de denrées alimentaires. De plus, 100 % de nos magasins d'alimentation, de nos centres de distribution, ainsi que certains établissements détenus par les pharmaciens propriétaires de Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}, ont fait don de denrées à des organismes de récupération de denrées alimentaires.

Faire progresser l'équité sociale

Être l'employeur le plus diversifié et le plus inclusif du pays.

D'ici la fin de 2023, plus de 166 000 collègues et employés auront suivi une formation sur des sujets fondamentaux liés à la diversité, à l'équité et à l'inclusion, ce qui assurera que notre main-d'œuvre disposera des connaissances et de la compréhension nécessaires pour créer un environnement inclusif. Nous avons également atteint quatre de nos objectifs de représentation au chapitre des femmes et des minorités visibles, et ce, plus tôt que prévu.

Offrir un soutien de premier plan à la santé des femmes et à l'accès aux soins.

En 2023, Loblaw a recueilli et versé plus de 13 millions \$ à la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes, ce qui a permis de soutenir 370 programmes axés sur la santé pour les femmes à l'échelle du pays.

Aider à nourrir 1 million d'enfants par année d'ici 2025 par l'entremise de la Fondation pour les enfants le Choix du Président.

En 2023, Loblaw a recueilli et versé plus de 22 millions \$ à la Fondation, ce qui a permis de nourrir plus de 990 000 enfants et d'avoir un impact positif sur la vie d'enfants dans le besoin.

Lutter contre l'insécurité alimentaire en remettant plus de 450 millions de kilogrammes de denrées à des organismes de bienfaisance d'ici 2028 par l'entremise de notre programme Nourrir plus de familles^{MC}.

En 2023, nous avons fait don de plus de 21 millions de kilogrammes de denrées dans le cadre de ce programme, soutenant ainsi les communautés et luttant contre l'insécurité alimentaire dans l'ensemble du pays.

En tant qu'entreprise familiale, nous analysons les conséquences de nos décisions en termes de décennies plutôt qu'en termes de trimestres financiers. Cette approche prend tout son sens en ce qui concerne les enjeux d'ESG. Dans ce 17^e rapport annuel sur les enjeux ESG, vous trouverez des démonstrations claires de notre impact, alors que nous cherchons à faire une différence positive pour nos communautés aujourd'hui et pour les générations à venir. Nous savons que nous devons agir rapidement, ce qui rend nos progrès d'autant plus significatifs.

Ceci étant dit, il reste beaucoup de travail à faire et, avec sa récente nomination au poste de Président et chef de la direction de Loblaw, Per Bank travaillera en équipe avec moi pour mener à bien notre programme ESG. Je suis convaincu qu'avec chacun de nos collègues et employés, nous mènerons ce projet avec fierté et conviction, tout en démontrant une fois de plus notre engagement à aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}.



Galen Weston
Président du Conseil, Les Compagnies Loblaw Limitée

Être un chef de file avec une raison d'être : aider les Canadiens à Vivre bien, vivre pleinement^{MD}

Notre approche en matière de développement durable et d'impact social

Nous sommes guidés par notre raison d'être et notre objectif de créer de la valeur à long terme pour notre entreprise et les communautés que nous desservons. Notre approche face aux enjeux ESG s'articule principalement autour de deux priorités sur lesquelles nous pouvons avoir le plus grand impact : lutter contre les changements climatiques et faire progresser l'équité sociale.

Lutter contre les changements climatiques

En tant que l'un des chefs de file de l'industrie depuis des décennies en matière d'action environnementale, nous poursuivons sur notre lancée en mettant l'accent sur la réduction de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) ainsi que sur l'élimination des matières résiduelles issues de nos activités. Par l'entremise des mesures suivantes, nous aspirons à :

- Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour l'empreinte liée aux activités de notre entreprise¹, et d'ici 2050 pour nos émissions de Scope 3. ([En savoir plus sur l'action climatique](#))
- Réduire les déchets plastiques en rendant recyclables ou réutilisables tous les emballages en plastique des produits de marques contrôlées et des produits emballés en magasin d'ici 2025. ([En savoir plus sur les matières plastiques](#))
- Cesser l'acheminement des matières résiduelles alimentaires vers les sites d'enfouissement d'ici 2030 et réaliser des réductions mesurables du gaspillage alimentaire dans chacun de nos magasins d'ici la fin de 2023. ([En savoir plus sur le gaspillage alimentaire](#))



Faire progresser l'équité sociale

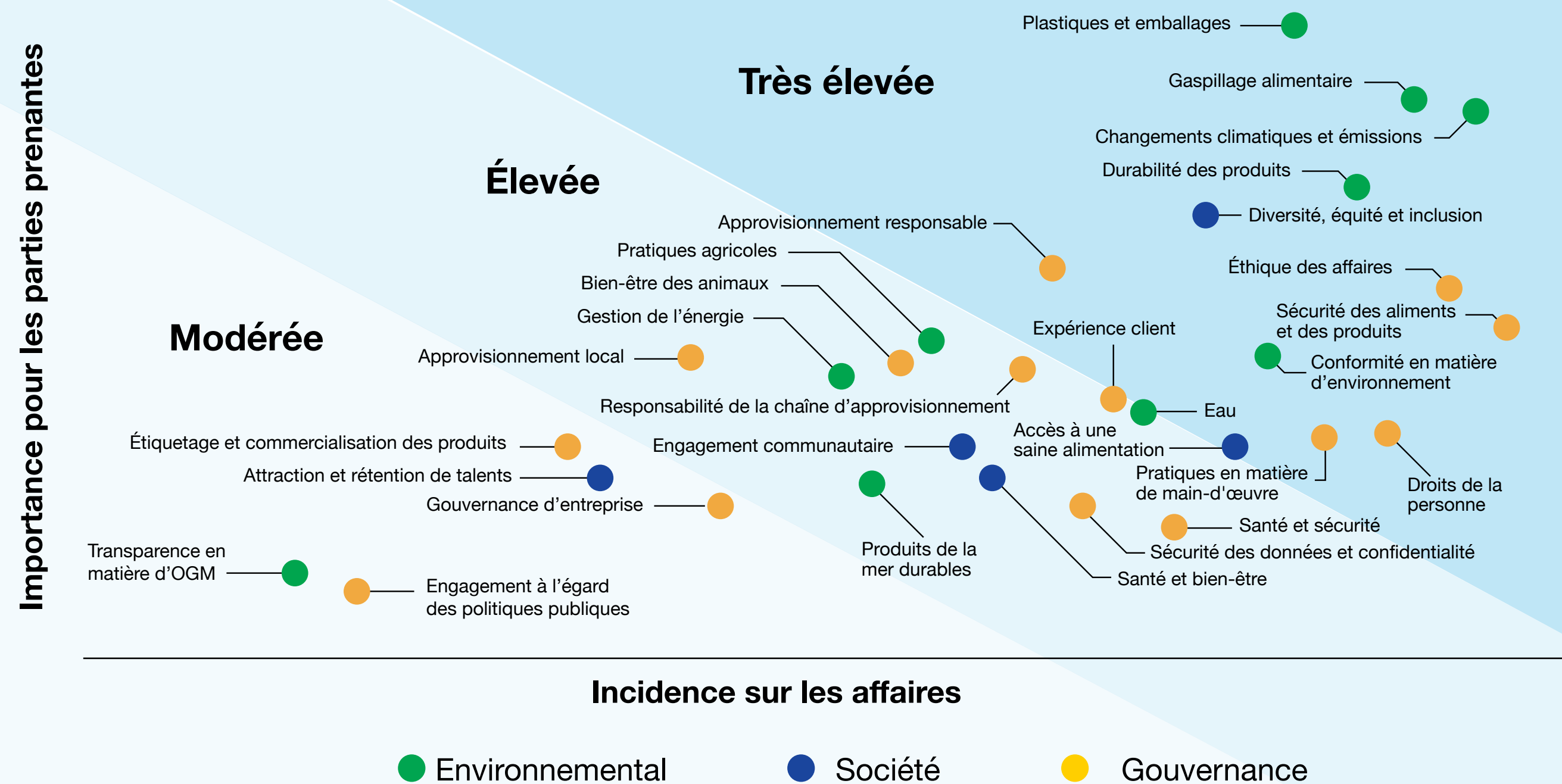
Notre responsabilité sociale s'étend à l'ensemble de notre main-d'œuvre et aux communautés que nous servons. Nous sommes déterminés à bâtir une main-d'œuvre à la fois diversifiée et inclusive, et à favoriser davantage la santé des femmes et des enfants, qui sont les piliers d'une communauté prospère. Voici quelques-unes de nos activités :

- Atteindre nos objectifs de représentation au sein de nos équipes de gestion, de la haute direction ou de notre Conseil d'administration d'ici la fin de 2024. ([En savoir plus sur les objectifs de représentation](#))
- Créer un effet d'entraînement favorisant l'inclusion et l'empathie au sein de nos communautés en mettant en place un programme de formation sur l'inclusion à l'intention de nos 200 000 collègues et employés d'ici la fin de 2024. ([En savoir plus sur la formation sur l'inclusion](#))
- Soutenir la Fondation pour les enfants le Choix du Président (FECF), le plus important fournisseur non gouvernemental de programmes de nutrition pour les enfants en milieu scolaire au pays, dans l'atteinte de son objectif visant à recueillir 150 millions \$ d'ici 2027 et à nourrir un million d'enfants par an d'ici 2025. ([En savoir plus sur l'engagement communautaire](#))
- Faire don, par l'entremise du programme Nourrir plus de familles^{MC}, de plus de 450 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des organismes de bienfaisance d'ici 2028. ([En savoir plus sur l'engagement communautaire](#))
- La Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes investira 50 millions \$ d'ici 2026 pour rendre les soins plus équitables et accessibles pour toutes les femmes au Canada. ([En savoir plus sur l'engagement communautaire](#))

¹ Comprend les activités des franchisés et des pharmaciens propriétaires.

Importance relative

En 2021, nous avons procédé à une évaluation de l'importance relative selon les normes GRI de 2016, qui cernait les questions essentielles se répercutant sur nos activités et celles qui sont importantes pour nos parties prenantes. En faisant appel à un consultant externe, nous avons interrogé plus de 600 parties prenantes internes et externes, notamment des collègues, des fournisseurs, des entités gouvernementales, des universités, des organisations non gouvernementales (ONG) et des investisseurs. Cette étude évaluait l'importance, la pertinence, l'incidence et la perception entourant certains enjeux ESG, en tenant compte du niveau de connaissance de nos pratiques en matière de développement durable et de l'évolution des problématiques à cet égard. Prenant en compte l'influence croissante des investisseurs, des entrevues ciblées ont été menées pour comprendre leurs principales préoccupations en matière de développement durable. Bien que nous ayons prévu de réaliser une évaluation en 2023, les exigences en matière d'importance relative proposée par l'ISSB nous ont incités à la reporter afin de cadrer avec les normes IFRS S1 et S2 lorsqu'elles seront achevées au Canada.



Cette évaluation de l'importance relative tient compte de renseignements fournis par un vaste éventail de parties prenantes et peut ne pas correspondre à l'évaluation en matière de risque faite par l'équipe de direction de l'entreprise.

Contribution aux objectifs de développement durable des Nations unies (ODD de l'ONU)



Nous reconnaissons l'importance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 des Nations unies et de l'ambition de l'ONU de rallier la communauté mondiale afin de prendre les mesures nécessaires pour favoriser un développement inclusif, équitable et durable pour les personnes et la planète en se concentrant sur 17 objectifs de développement durable (ODD). Notre raison d'être et nos efforts concordent avec un grand nombre des ODD et nous considérons les ODD 2, 3, 5, 12, 13, 15 et 17 comme étant les plus pertinents pour les activités de notre entreprise.



Notre approche en matière de gouvernance ESG

Les questions ESG peuvent avoir une incidence sur les activités de l'entreprise, la conformité à la réglementation, la réputation et les résultats financiers, et constituent donc un domaine d'intérêt important pour le Conseil d'administration de Loblaw et ses comités. Le Conseil d'administration supervise et surveille l'approche, les politiques et les pratiques de la Société en lien avec les questions ESG.



Loblaw dispose d'un comité de direction ESG composé de dirigeants qui guident la Société et ses collègues en ce qui concerne le programme ESG et les activités connexes, et qui est chargé de veiller à ce que la Société prenne en compte et adopte des pratiques et des programmes ESG exemplaires. Ses responsabilités comprennent la supervision des objectifs d'affaires stratégiques pour les engagements et les cibles en matière d'ESG, ainsi qu'à « donner le ton à partir du sommet de la pyramide » pour favoriser une culture axée sur l'ESG au sein de l'entreprise. Le comité de direction ESG assure également la direction des différents comités de gestion ESG qui sont chargés de fixer les priorités, de mettre en œuvre et de contrôler les initiatives liées à l'ESG dans l'ensemble de l'entreprise. Nos programmes et nos pratiques sont conçus pour cadrer avec les normes les plus élevées de l'industrie et pour contribuer à l'atteinte de nos objectifs commerciaux, y compris nos engagements et nos objectifs ESG.



Nous élaborons activement des stratégies d'assurance internes et externes, en commençant par la priorité que nous accordons au changement climatique et à notre engagement d'atteindre zéro émission nette.

Le Conseil d'administration supervise également le programme de gestion des risques d'entreprise, notamment sa conception et sa structure, ainsi que l'évaluation de son efficacité. Les risques liés à la gouvernance, à la santé et la sécurité en milieu de travail, à l'environnement et à l'éthique au chapitre de la conduite de nos activités sont surveillés et signalés par l'équipe de direction au Conseil d'administration ou à l'un de ses comités.



Conseil d'administration

- **Conseil d'administration :** Supervise et surveille la stratégie, les politiques et les pratiques de la Société se rapportant aux questions ESG.
- **Comité de gestion des risques et de la conformité :** Supervise la stratégie, la conception et le programme ESG de la Société, ainsi que les progrès réalisés par rapport à ses objectifs ESG.
- **Comité des vérificateurs :** Supervise la pertinence et l'efficacité des contrôles ESG applicables et passe en revue les divulgations sur les enjeux ESG avant leur publication.
- **Comité de gouvernance :** Supervise la conception et la réalisation du programme incitatif à court terme, qui comprend une composante ESG.

Direction

- **Comité de direction :** Veille à ce que les programmes et les activités ESG soient mis en œuvre et à ce que des progrès soient réalisés quant à l'atteinte des buts et objectifs établis.
- **Comité de direction ESG :** Fournit des conseils à la Société et à ses collègues sur les programmes ESG et les questions connexes, ainsi qu'une orientation stratégique sur les activités, les priorités, le suivi interne et les cadres de divulgation externes en matière d'ESG.

Gestion

- **Programme ESG**
 - Responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats en ce qui concerne les divulgations ESG et la mise en œuvre d'un environnement de contrôle qui reflète le cadre des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF)
- **Comités ESG :**
 - **Carbone**
 - **Matières plastiques**
 - **Gaspillage alimentaire**
 - **Conseil d'inclusion**
 - **Investissement communautaire**
- Met en œuvre des projets et des processus visant à soutenir la réalisation des engagements ESG
- Informe le comité de direction ESG ou le Conseil d'administration des progrès en matière d'ESG
- Gère les risques et les opportunités liés au développement durable
- Augmenter l'importance de l'ESG dans la prise de décisions commerciales

ESG et rémunération

Pour stimuler la performance en matière d'ESG, Loblaw en a fait un critère dans le cadre du programme incitatif à court terme de la Société, liant le rendement au chapitre de la lutte contre les changements climatiques et de l'avancement en matière d'équité sociale à la rémunération des collègues de la société permanents et non syndiqués, à tous les échelons. Ces objectifs représentent 10 % des critères du programme incitatif annuel à court terme.

Les objectifs ESG pour 2023 ont été conçus pour inciter les collègues à poursuivre les progrès en matière de développement durable et d'impact social dans l'ensemble de l'entreprise. La réalisation de l'indicateur ESG a été déterminée en fonction d'initiatives sociales et environnementales, à parts égales. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [Circulaire de sollicitation de procurations de la direction](#).

Engagement des parties prenantes

Nous pouvons compter sur un ensemble important et diversifié de parties prenantes, dont les commentaires sont essentiels à notre réussite. Nous les sollicitons régulièrement dans le cadre de nos activités courantes et au sujet de notre programme ESG en particulier. Nos parties prenantes contribuent à notre évaluation de l'importance relative et influent sur notre prise de décision. Par parties prenantes, nous entendons les intervenants touchés par nos activités commerciales, nos partenaires d'affaires ainsi que les individus et organismes clés.

	Clients et communautés	Collègues, employés, franchisés, pharmaciens propriétaires et syndicats	Fournisseurs	Actionnaires et groupes d'investisseurs	Organismes de bienfaisance, ONG et gouvernements
Canaux d'engagement	<ul style="list-style-type: none"> Expérience client en magasin et à nos comptoirs de service Service à la clientèle des diverses divisions de l'entreprise Sondages auprès des consommateurs et groupes de discussion Invitation sur les reçus de caisse à participer à des sondages en ligne sur la satisfaction de la clientèle Veille des médias sociaux et engagement Ligne Action-Intégrité 	<ul style="list-style-type: none"> Sondages semestriels sur l'engagement des collègues « Dire les choses comme elles sont » Communications sur l'intranet Groupes de ressources des collègues Courriels envoyés directement aux dirigeants et aux membres de la haute direction Réunions planifiées Négociations avec les syndicats Ligne Action-Intégrité 	<ul style="list-style-type: none"> Échanges et rencontres directs Portail des fournisseurs Communications avec les responsables de catégories Service de la conformité de la chaîne d'approvisionnement Ligne Action-Intégrité Boîte de courriels des fournisseurs de Loblaw (vendorcomm@loblaw.ca) 	<ul style="list-style-type: none"> Échanges et rencontres directs avec les investisseurs Conférences à l'intention des investisseurs Assemblée générale annuelle et conférences téléphoniques sur les résultats trimestriels Questionnaires et sondages à l'intention des investisseurs Boîte de réception des Relations avec les investisseurs (investor@loblaw.ca) 	<ul style="list-style-type: none"> Services de relations publiques, de relations gouvernementales, et de développement durable et impact social (soit par contact direct avec des experts en la matière, soit par l'intermédiaire des boîtes de réception de chaque service, y compris esg@loblaw.ca et pr@loblaw.ca) Dialogues avec la communauté Activités philanthropiques Interactions dans le cadre de partenariats communautaires et d'activités de bénévolat Participation à des conférences, à des forums et à des webinaires Consultation et comités de l'industrie par l'intermédiaire d'associations commerciales
Points d'intérêt	<ul style="list-style-type: none"> Stratégie de prix Philanthropie Réduction des matières résiduelles (emballages et produits alimentaires) Salaires équitables pour les travailleurs Changements climatiques et émissions Bien-être des animaux Énergie renouvelable Secours en cas de catastrophe 	<ul style="list-style-type: none"> Salaires équitables Diversité, équité et inclusion Droits de la personne Stratégie de prix Engagement communautaire Expérience client Sécurité des aliments et des produits Changements climatiques et émissions Sécurité des données et confidentialité Protection de la biodiversité 	<ul style="list-style-type: none"> Sécurité des aliments et des produits Éthique des affaires Droits de la personne Pratiques de travail Expérience client Changements climatiques et émissions 	<ul style="list-style-type: none"> Gouvernance d'entreprise Changements climatiques et émissions Droits de la personne Pratiques de travail Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement Engagement des fournisseurs Pratiques agricoles Gestion responsable de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> Droits de la personne Pratiques de travail Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement Changements climatiques et émissions Durabilité des produits Bien-être des animaux Produits de la mer durables Stratégie de prix Protection et conservation de la biodiversité

Faits saillants de la performance 2023

Atteindre zéro émission nette d'ici 2040 pour l'empreinte liée aux activités de l'entreprise et d'ici 2050 pour nos émissions de Scope 3

Réduction de 11 % de nos émissions de Scope 1 et Scope 2 par rapport à l'année de référence de 2020.



Achèvement de 490 projets de réduction des émissions de carbone.



Atteinte d'un jalon primordial dans notre objectif visant à décarboner notre parc automobile grâce au déploiement de 14 camions de transport lourds entièrement électriques.

Éliminer les matières résiduelles alimentaires envoyées dans les sites d'enfouissement d'ici 2030

L'intégralité (100 %) des activités de nos magasins d'alimentation et de nos centres de distribution, ainsi que certains établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} détenus par des pharmaciens propriétaires font don de produits alimentaires à un partenaire voué à la récupération des aliments en supermarché.



Être un chef de file en matière de diversité et inclusion parmi les employeurs du Canada



Augmentation de la proportion de femmes occupant des postes de direction à 39 %, en voie d'atteindre notre objectif de représentation de 40 % en 2024.



En voie d'atteindre notre objectif consistant à donner une formation sur l'inclusion à 200 000 collègues dans le but d'accroître l'empathie dans nos communautés.



Lancement du programme de dons communautaires de Loblaw en appui à cinq organismes sur une période de quatre ans, représentant une contribution totale d'un million \$.



Augmentation de la représentation des minorités visibles aux postes de gestion à 32 % et de direction à 28 %, atteignant ainsi notre objectif 2024 visant une représentation de 30 % et de 25 %, respectivement.

S'attaquer aux déchets plastiques



Conformité de 64 % par rapport aux Règles d'or de la conception pour les emballages en plastique des produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin, en bonne voie d'atteindre 100 % de conformité d'ici 2025.

Élimination des sacs en plastique à usage unique aux caisses à l'échelle nationale.



Soutenir la santé et le bien-être des enfants et des femmes



Collecte et don de 180 millions \$ pour appuyer la recherche, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif d'un bout à l'autre du Canada.



Don de plus de 21 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des organismes d'aide alimentaire dans tout le Canada, dans le cadre du programme Nourrir plus de familles^{MC}.



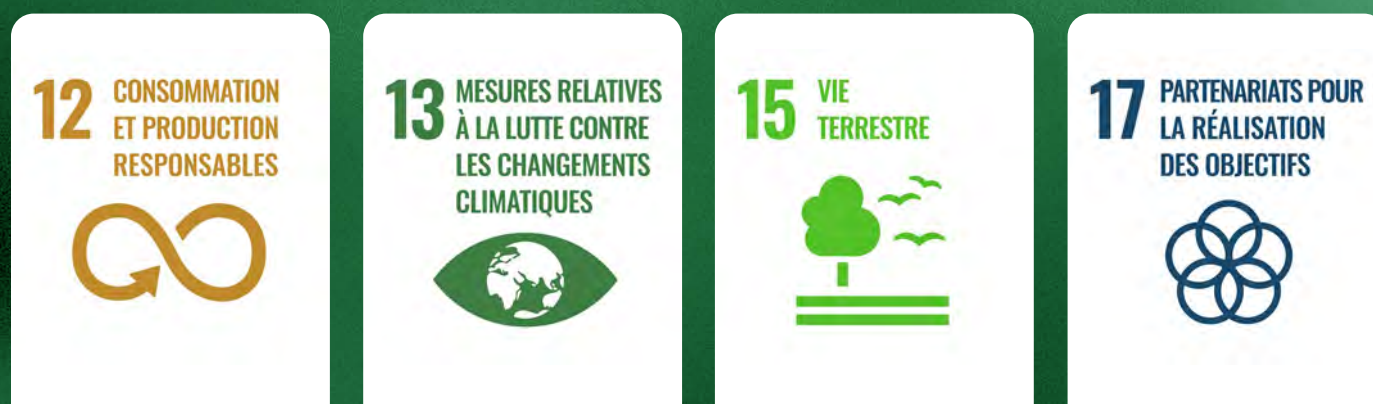
Contribution à la campagne Abriter l'espoir de la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes par un don d'un million \$ à Hébergement femmes Canada et à la Fondation canadienne des femmes en soutien à des initiatives de lutte contre la violence chez les femmes.

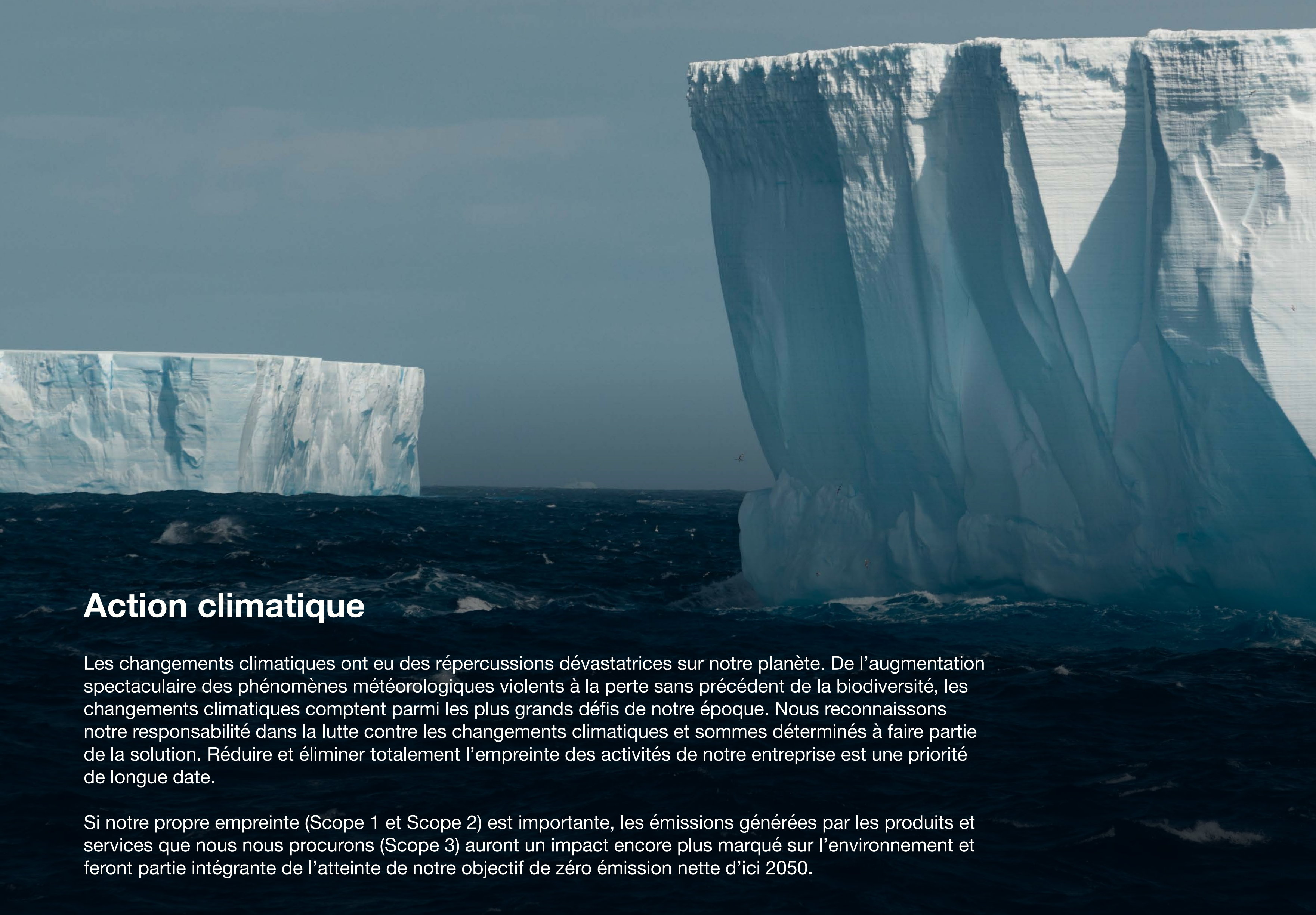


Aide à la Fondation pour les enfants le Choix du Président pour nourrir plus de 990 000 enfants dans le cadre de sa mission consistant à lutter contre la faim chez les enfants.

Action climatique	13
Stratégie ESG	16
Gestion des risques ESG	17
Atténuation des risques climatiques	18
Réduire les déchets plastiques d'ici 2025	21
Réduire, réutiliser, recycler	22
Gaspillage alimentaire	23
Biodiversité	25
Partenariats pour la nature	27
Approvisionnement responsable	29
Durabilité des produits	30
Gestion des produits chimiques	31
Vêtements responsables	32
Le développement durable dans nos activités pharmaceutiques	33
Autres initiatives environnementales	33

Environnemental





Action climatique

Les changements climatiques ont eu des répercussions dévastatrices sur notre planète. De l'augmentation spectaculaire des phénomènes météorologiques violents à la perte sans précédent de la biodiversité, les changements climatiques comptent parmi les plus grands défis de notre époque. Nous reconnaissons notre responsabilité dans la lutte contre les changements climatiques et sommes déterminés à faire partie de la solution. Réduire et éliminer totalement l'empreinte des activités de notre entreprise est une priorité de longue date.

Si notre propre empreinte (Scope 1 et Scope 2) est importante, les émissions générées par les produits et services que nous nous procurons (Scope 3) auront un impact encore plus marqué sur l'environnement et feront partie intégrante de l'atteinte de notre objectif de zéro émission nette d'ici 2050.

Notre empreinte carbone

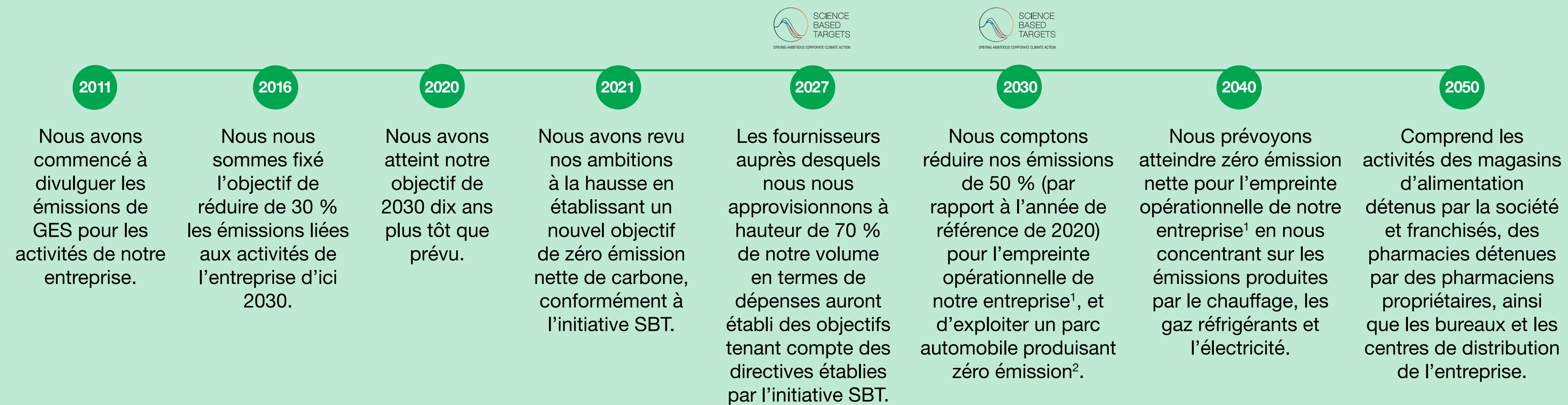
Les émissions de Loblaw sont classées comme suit : Les émissions de Scope 1 représentent environ 2 % de l'ensemble de émissions de Loblaw et proviennent de sources détenues ou contrôlées par Loblaw, tandis que celles de Scope 2 sont d'environ 1 % et concernent les émissions indirectes associées aux achats d'électricité, de vapeur, de chauffage et de climatisation. La très grande majorité, soit environ 97 %, de notre empreinte carbone provient de sources externes dans le cadre de notre chaîne de valeur (Scope 3). Celles-ci sont fondamentales pour nos activités, mais ne sont pas gérées directement par Loblaw.

Malgré les difficultés que cela représente, s'attaquer aux émissions de Scope 3 est d'une importance cruciale pour notre plan de lutte contre les changements climatiques visant à atteindre zéro émission nette d'ici 2050. Pour y parvenir, il faudra recueillir des données solides et collaborer activement dans l'ensemble de la chaîne de valeur. C'est pourquoi à la fin de 2023, nous avons haussé notre degré de transparence en divulguant notre plan pour nous attaquer aux émissions de Scope 3, ce qui comprenait l'envoi d'une communication à nos plus importants fournisseurs leur demandant de **#LutterContreLesGES** pour combattre les changements climatiques, de s'aligner sur l'initiative Science Based Targets (SBTi) et de déclarer leurs émissions de carbone ainsi que les réductions de ces émissions. Dans le cadre de ce travail, nous avons annoncé un nouvel objectif visant à garantir que les fournisseurs auprès desquels nous nous approvisionnons à hauteur de 70 % de notre volume en termes de dépenses auront établi des objectifs tenant compte des directives établies par l'initiative SBT d'ici 2027.

Atteindre zéro émission nette

Depuis des décennies, nous jouons un rôle de chef de file au sein de notre industrie en matière d'action environnementale et mesurons l'empreinte carbone de nos activités et de celle de nos magasins détenus par la société. En 2016, nous nous sommes engagés à réduire nos émissions de GES de 30 % d'ici 2030 par rapport à l'année de référence de 2011. Grâce aux progrès réalisés au niveau de la gestion de l'énergie, la conversion d'équipement et la réduction des fuites de gaz réfrigérants, nous avons atteint notre objectif de 2030 en 2020, soit dix ans plus tôt que prévu.

En 2021, nous avons revu nos ambitions à la hausse en misant sur une approche progressive pour atteindre zéro émission nette dans l'ensemble de notre entreprise, y compris les magasins détenus par la société, franchisés et détenus par des pharmaciens propriétaires, ainsi que les bureaux et les centres de distribution de l'entreprise, d'ici 2040. Notre plan met l'accent sur quatre aspects clés de notre empreinte : les gaz réfrigérants, le chauffage, l'électricité et la décarbonation de notre parc automobile; en 2023, nous avons publié notre plan visant à nous attaquer à nos émissions de Scope 3 d'ici 2050. Notre plan est conforme à l'Accord de Paris, qui vise à limiter la hausse des températures à l'échelle mondiale à 1,5 degré Celsius.



¹ Comprend les activités des magasins d'alimentation détenus par la société et franchisés, des pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, des magasins T&T^{MD}, ainsi que les bureaux et les centres de distribution de l'entreprise.

² Parc détenu et exploité par l'entreprise pour les livraisons sortantes de courte distance.



Le 9 avril 2024, la SBTi a confirmé la validation de nos objectifs de réduction pour 2027 et 2030 comme étant conformes aux critères et recommandations de la SBTi (version 5.0 des critères) et que les objectifs de notre entreprise en matière d'émissions de Scope 1 et de Scope 2 étaient conformes aux prévisions d'une tendance de 1,5 degré Celsius.



Rapports sur les émissions de GES de Scope 1 et de Scope 2^{1,2,3}

Nous sommes fiers des réalisations que nous avons accomplies jusqu'à présent dans le cadre de nos efforts de réduction des émissions de Scope 1 et de Scope 2, et en date de la fin de 2023, nous avons réduit ces émissions de 11 % par rapport à notre année de référence de 2020.

Indicateur	Unité de mesure	EF 2023	EF 2022	EF 2021	EF 2020
Scope 1 (direct) ⁴ – Consommation de carburant au niveau du parc automobile et des bâtiments, rejets de gaz réfrigérants et voyages d'affaires pour l'entreprise	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	726 052 ⁵	752 306 ³	766 856 ³	826 921 ³
Scope 2 (indirect) ⁴ – Électricité, selon l'emplacement	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	392 500 ⁵	407 217	427 857	429 413
Scope 2 (indirect) ⁴ – Électricité, selon le marché ⁶	Tonnes métriques d'éq. CO ₂	388 300 ⁵	407 217	427 857	429 413
Total (Scope 1 et Scope 2, selon le marché)	Tonnes métriques d'éq. CO₂	1 114 352	1 159 523	1 194 713	1 256 334
Variation par rapport à l'année précédente (%)	%	-4 %	-3 %	-5 %	-
Variation par rapport à l'année de référence de 2020 (%)	%	-11 %	-8 %	-5 %	-
Variation par rapport à l'année de référence comparativement à l'année précédente (%)	%	-4 %	-3 %	-5 %	-
Dépenses en immobilisations consacrées à la réduction des émissions de carbone	\$	43 990 000 \$	- ⁷	- ⁷	- ⁷
Projets de réduction des émissions de carbone	nombre	490	250	- ⁷	- ⁷
Nombre de camions électriques appartenant à la société	nombre	14	néant	néant	néant

1 Il existe un niveau d'incertitude dans la mesure de cet indicateur en raison de l'utilisation d'estimations pour des données difficiles à obtenir. Si des données réelles deviennent accessibles, nous ajusterons les estimations antérieures le cas échéant.

2 Les émissions sont calculées par le Delphi Group conformément à la norme Greenhouse Gas Protocol Corporate Accounting and Reporting Standard et aux facteurs d'émission définis par le rapport National Inventory Report (NIR), bien que, pour les facteurs d'émission des Scopes 1 et 2, la direction ait utilisé le NIR de 2018 pour les chiffres de 2020, le NIR de 2019 pour les chiffres de 2021, le NIR de 2020 pour les chiffres de 2022, et le NIR de 2021 pour les chiffres de 2023, et qu'elle ait inclus les émissions issues des fuites de gaz réfrigérants HCFC dans les émissions de Scope 1.

3 Les données figurant dans le tableau d'inventaire des GES peuvent fluctuer au fur et à mesure que des informations plus précises sont disponibles, notamment des mises à jour des facteurs d'émission tels que définis par le NIR. Les valeurs de Scope 1 ont changé par rapport aux quantités divulguées au cours des années précédentes en raison d'un changement de l'estimation lié aux données sur les fuites de gaz réfrigérants des franchisés. Les valeurs précédentes pour 2022, 2021 et 2020 étaient respectivement de 623 613, 629 662 et 691 679.

4 Comprend les activités de l'entreprise (magasins détenus par la société, franchisés, détenus par des pharmaciens propriétaires et T&T^{MD}).

5 Ce symbole indique que la certification d'une tierce partie a été obtenue pour cette donnée. Veuillez consulter la [publication anticipée des divulgations sur les enjeux ESG prioritaires de 2023](#) ainsi que le rapport d'assurance limitée connexe.

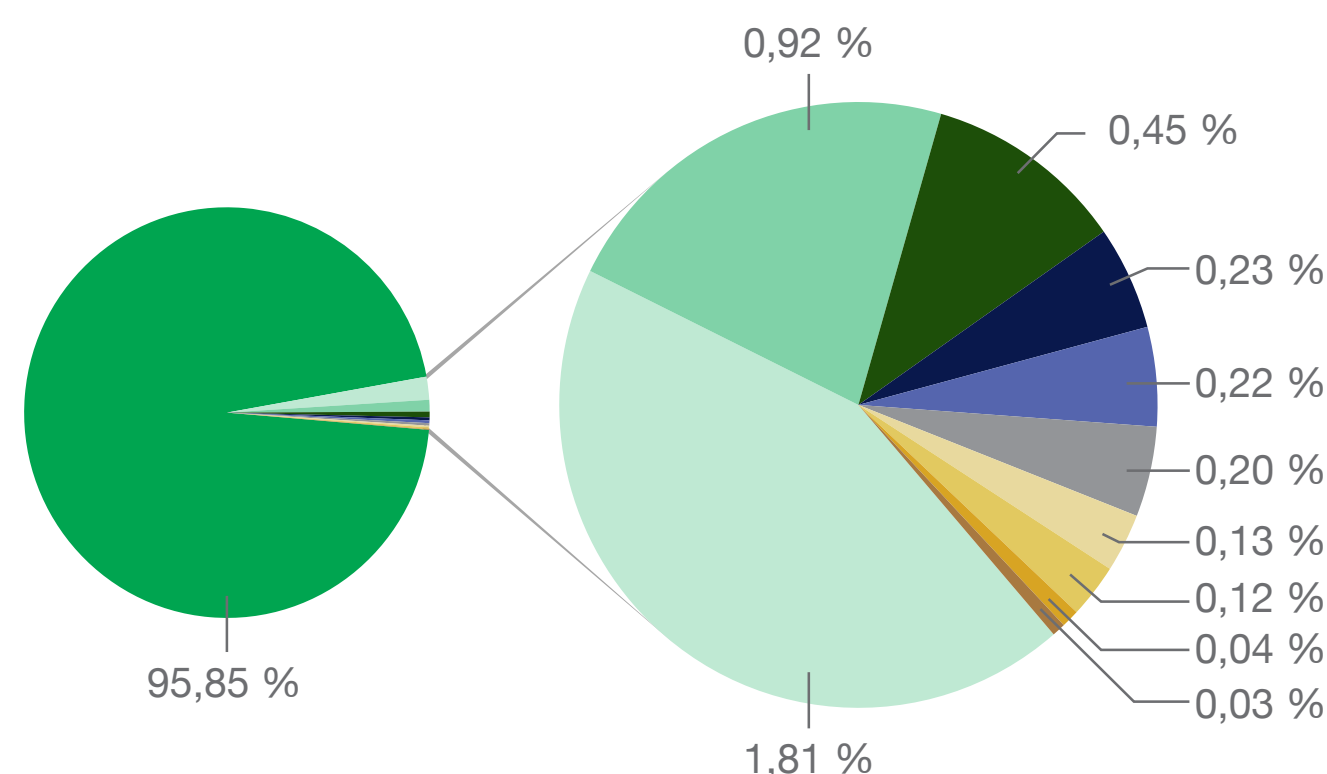
6 En 2023, Loblaw a conclu des ententes contractuelles pour les crédits d'énergie propre en Ontario, ce qui représente environ 5 % de la consommation d'électricité totale de l'année.

7 Cet indicateur ne faisant pas l'objet d'un suivi formel au cours des années précédentes, il n'y a donc pas de données accessibles à divulguer pour cette période.

S'attaquer aux émissions de Scope 3

Ce qui suit représente la contribution de diverses activités de la chaîne de valeur à nos émissions globales de Scope 3. La pondération des produits et services que nous nous sommes procurés sous-tend l'importance de collaborer avec nos fournisseurs en aval et en amont pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050.

Notre plan pour atteindre zéro émission nette d'ici 2050 est fondé sur la science et se concentre sur cinq domaines clés, à savoir les engagements des fournisseurs, l'approvisionnement issu de sources durables, l'autonomisation de notre personnel, la lutte contre le gaspillage alimentaire, la circularité et la possibilité d'un mode de vie à faible émission de carbone pour nos clients. Consultez notre [plan de zéro émission nette](#) pour en savoir plus.



- Produits et services achetés
- Biens d'équipement
- Transport en amont par les tiers
- Activités liées au carburant et à l'énergie (non incluses dans les émissions de Scope 1 et 2)
- Trajets quotidiens des employés
- Matières résiduelles liées aux activités
- Actifs loués en aval
- Utilisation des produits vendus
- Fin de vie des produits vendus
- Voyages d'affaires
- Investissements

*Un contrôle général des émissions de Scope 3 par catégorie a été effectué en 2022. Les données utilisées étaient celles qui étaient accessibles à ce moment-là et ne représentent pas une analyse complète des émissions de LCL par catégories de Scope 3.

Stratégie ESG

Nous reconnaissons qu'en tant qu'entreprise aux activités diversifiées, il existe un large éventail de sujets ESG qui entrent dans le cadre de nos activités. Notre stratégie ESG repose sur deux piliers se fondant sur notre raison d'être : la lutte contre les changements climatiques et la progression de l'équité sociale. Dans le cadre de ces deux piliers, nous avons développé cinq domaines d'intérêt guidés par notre raison d'être : zéro émission nette, l'élimination du gaspillage alimentaire, la lutte contre les déchets plastiques, être l'employeur le plus diversifié et le plus inclusif du Canada, et soutenir la santé et le bien-être des enfants et des femmes. Dans le cadre de ces domaines d'intérêt, nous abordons les sujets qui comptent le plus pour notre entreprise et accordons la priorité aux préoccupations de nos parties prenantes. Nous comprenons qu'il est important de répondre de nos engagements et qu'il est nécessaire de faire état de nos progrès et des défis de manière transparente.

La stratégie ESG est basée sur l'évaluation des risques et des opportunités spécifiquement liés à la durabilité. Chaque année (au minimum), un examen approfondi est effectué pour s'assurer que les principaux risques et opportunités liés au développement durable sont intégrés dans la stratégie ESG et les plans à long terme de l'entreprise. Cela implique de surveiller continuellement les risques et les opportunités potentiels liés au développement durable dans l'ensemble de la chaîne de valeur, afin que nous puissions apporter des changements à notre programme global ou à nos indicateurs, le cas échéant.

Suivant la norme IFRS S2, notre stratégie ESG sur le climat s'est appuyée sur les risques et les opportunités liés au climat. L'évaluation des risques climatiques en utilisant des risques physiques et des risques de transition est une approche reconnue pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat. Les risques physiques sont les risques résultant de l'augmentation de l'intensité et de la fréquence des dangers climatiques. Les risques et les opportunités de transition sont ceux qui résultent d'une transition mondiale vers une économie à faible émission de carbone. Ainsi, afin de mieux comprendre les implications potentielles des risques et opportunités physiques et de transition liés aux changements climatiques, nous avons effectué en 2022 une analyse qualitative et quantitative de scénarios à moyen terme (2030) et à long terme (2050). Cette évaluation scientifique est une méthodologie de base utilisée pour évaluer les risques et les opportunités liés au climat, qui a été réalisée par un expert externe indépendant. Elle nous a permis d'évaluer les effets potentiels des risques physiques et des risques de transition sur notre position stratégique et financière dans divers scénarios qui suivent des cadres reconnus à l'échelle internationale. Il s'agit notamment des profils représentatifs d'évolution de concentration (Representative Concentration Pathway [RCP]), un cadre de scénarios climatiques utilisé pour comprendre les projections climatiques futures en réponse à l'évolution des concentrations de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère, et des profils socio-économiques partagés (Shared Socio-economic Pathway [SSP]), la dernière version des projections climatiques sur lesquelles s'appuient les rapports d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

Les résultats de l'évaluation ont été utilisés pour identifier les risques et les opportunités liés au climat, ce qui a permis d'élaborer notre plan de transition, qui anticipe le scénario d'une augmentation de la température mondiale de 1,5 degré Celsius, conformément à l'initiative SBT.



Gestion des risques ESG

Loblaw fait face à des risques ESG qui pourraient, directement ou indirectement, avoir des conséquences négatives sur notre réputation, nos activités ou notre performance à court, moyen ou long terme. Nous évaluons les risques pour tous nos risques et opportunités importants liés au développement durable, ainsi que les risques et opportunités liés au climat. Les équipes de l'entreprise, dont celles chargées de l'intégration et des rapports ESG, du développement durable et de l'impact social, des services juridiques, des relations avec les investisseurs et des rapports financiers externes, travaillent ensemble pour identifier et établir des stratégies d'atténuation des risques de même que les opportunités liés au développement durable et au climat, et ce, tout au long de l'année.

Loblaw a mis en place un programme de gestion des risques d'entreprise (GRE) pour évaluer les risques de l'entreprise, y compris les risques potentiels de type environnemental et social. La gestion des risques ESG cadre avec le programme de gestion des risques de l'entreprise lorsque c'est possible, bien que les échanciers relatifs à la GRE et aux risques ESG soient différents étant donné que ces derniers comprennent des perspectives de risque à long terme. L'évaluation des risques climatiques réalisée en 2022 s'est alignée sur le modèle d'évaluation des risques de la GRE afin de garantir la cohérence des critères et la comparabilité. Les critères spécifiques utilisés dans l'évaluation comprennent l'impact potentiel sur l'entreprise, la probabilité d'occurrence, la vitesse d'apparition, l'environnement de contrôle actuel et le niveau d'activité d'atténuation requis pour traiter le risque. Plus d'informations sur notre programme de GRE sont disponibles dans la [notice annuelle et dans le rapport de gestion](#).

Les changements climatiques constituent un risque croissant pouvant avoir une incidence sur les conditions ou pratiques commerciales actuelles et futures, ou les altérer. Cela comprend les répercussions potentielles sur l'industrie du commerce de détail et d'autres secteurs résultant de changements aux lois, règlements et politiques visant à réduire l'impact mondial des changements climatiques. L'incapacité à adhérer ou à s'adapter à ces dynamiques présente divers risques. L'évaluation des risques climatiques pour 2022 a identifié les risques suivants comme étant les plus susceptibles d'avoir un impact sur nos activités commerciales :

Risques de transition

- **Tarifification du carbone** – La tarification du carbone a une incidence importante sur le coût de l'énergie, du carburant, des matières premières et des activités, et elle devrait augmenter chaque année pour atteindre l'objectif de zéro émission nette du Canada.
- **Gaspillage alimentaire** – Le gaspillage alimentaire est l'une des principales causes de nos émissions de GES et devrait faire l'objet de réglementations plus strictes, d'une augmentation des coûts de transport et d'une pression sociale dans les années à venir.
- **Réfrigération et gaz réfrigérants** – En tant que composante intégrale de tous nos magasins et centres de distribution, des changements aux règlements concernant les gaz réfrigérants et la modernisation des systèmes peuvent avoir des répercussions importantes sur nos activités.

Risques physiques

- **Interruptions de la chaîne d'approvisionnement** – Les effets des risques physiques (feux de forêt, verglas/neige, sécheresses, inondations) peuvent avoir une incidence sur le coût et la disponibilité des produits pour l'entreprise par le biais de sa chaîne d'approvisionnement.
- **Hausse à long terme des températures et des précipitations** – La hausse des températures moyennes, ainsi que les changements de régimes de précipitations qu'elle entraîne, pourrait donner lieu à des événements encore plus extrêmes et se répercuter sur les activités et le personnel de LCL, comme en en rendant impossible l'accès à nos magasins et à nos centres de distribution, par exemple.

Les risques et les opportunités ESG relevés dans le cadre des analyses des risques éclairent la stratégie ESG de l'entreprise lors de l'examen annuel de l'importance relative et des progrès ESG. En fonction des risques et des opportunités relevés, des changements sont apportés à la stratégie, aux indicateurs et aux objectifs, le cas échéant.

Chez Loblaw, nous sommes conscients que l'ESG est une priorité pour les parties prenantes qui cherchent à comprendre comment les entreprises intègrent les considérations liées au développement durable dans leur prise de décision stratégique et leur gestion des risques. Les parties prenantes s'intéressent à la façon dont les plans de développement durable d'une entreprise cadrent avec son modèle d'affaires, ses plans d'atténuation des risques et son potentiel de création de valeur à long terme. Par conséquent, notre objectif dans un avenir rapproché est d'être transparents quant aux coûts, aux compromis et au plan directeur nécessaire à la réalisation de nos engagements en matière de développement durable.

Atténuation des risques climatiques

Les initiatives d'atténuation des risques que nous avons mises de l'avant présentent un double avantage relativement à l'atténuation des risques liés au climat tout en permettant d'accélérer l'atteinte de nos objectifs de zéro émission nette. Voici les stratégies que nous mettons en œuvre pour atténuer les risques identifiés ou y limiter notre exposition.

Tarification du carbone

Type de risque : Transition

Horizon temporel : Court/moyen/long

Objectifs de zéro émission nette : Loblaw s'est engagée à réduire de 50 % (par rapport à l'année de référence de 2020) l'empreinte liée à ses activités d'ici 2030, à atteindre zéro émission nette d'ici 2040 et zéro émission nette pour les émissions de Scope 3 d'ici 2050. En 2023, nous avons vu nos émissions de Scope 1 et de Scope 2 baisser de 11 % par rapport à notre année de référence de 2020, malgré l'ouverture de 15 nouveaux magasins. De plus, nous avons annoncé notre plan pour atteindre zéro émission nette pour nos émissions de Scope 3, en invitant au moins 70 % de nos principaux fournisseurs selon les dollars dépensés à établir des objectifs de réduction cadrant avec l'initiative SBT et à déclarer activement les réductions de leurs émissions d'ici 2027.



Contrôles intelligents : Nous installons des contrôles intelligents lors de la rénovation de nos magasins, ce qui nous permet un contrôle sans fil de nos systèmes d'éclairage. Cela s'ajoute à nos systèmes de gestion centralisés des bâtiments pour la réfrigération et le bloc CVC (chauffage, ventilation et climatisation). Grâce à ces commandes intelligentes, nous économisons annuellement en moyenne 10 %.

Décarbonation de notre parc automobile : D'ici 2030, Loblaw détiendra et exploitera un parc automobile produisant zéro émission nette pour les livraisons sortantes de courte distance. Nous avons effectué des progrès à ce chapitre malgré certains retards d'approvisionnement, alors que 2023 a vu 14 camions de transport lourds électriques faire leur apparition au sein de notre flotte.



Conversions à l'éclairage à DEL : L'éclairage à DEL présente un vaste éventail d'effets positifs pour l'environnement : il consomme jusqu'à 75 % moins d'énergie, produit très peu de chaleur (ce qui réduit les coûts de refroidissement) et dure 30 fois plus longtemps que certaines autres solutions, le tout sans utiliser de matériaux nocifs. Bien que le remplacement des lumières dans nos magasins et pharmacies soit un long processus, nous sommes sur la bonne voie. Tous nos nouveaux magasins sont équipés d'un éclairage écoénergétique et nous avons effectué 189 mises à niveau, donnant lieu à une réduction annuelle des émissions de carbone évaluée à 3 200 tonnes d'éq. CO₂.

Gaspillage alimentaire

Type de risque : Transition

Horizon temporel : Court/moyen/long

Zéro gaspillage alimentaire d'ici 2030 : Après avoir atteint notre objectif d'entreprise visant à réduire de 50 % le gaspillage alimentaire en 2020, soit cinq ans plus tôt que prévu, Loblaw a établi l'objectif ambitieux de ne plus acheminer aucune matière résiduelle alimentaire vers les sites d'enfouissement pour toutes les activités de l'entreprise d'ici 2030. Nous avons progressé à l'égard de cet engagement en évitant l'enfouissement de plus de 78 000 mégatonnes de matières résiduelles alimentaires par l'entremise de dons, des programmes de récupération des aliments en supermarché, de la digestion anaérobie ou aérobie et du réacheminement vers les fermes.

Initiative 10x20x30 : Loblaw est fière d'être membre de la Coalition d'action mondiale contre le gaspillage alimentaire du Consumer Goods Forum. Pour en savoir plus, veuillez consulter la [page 23](#).



Flashfood : Grâce à notre partenariat avec Flashfood, nous avons pu nourrir des centaines de milliers de familles partout au Canada à un prix plus abordable tout en réduisant notre gaspillage alimentaire. Flashfood est maintenant en service dans plus de 770 de nos magasins et en 2023, nous avons éliminé plus de 9,3 millions de kilogrammes de déchets alimentaires potentiels tout en permettant aux clients de réaliser d'importantes économies sur leurs achats de produits alimentaires.

Gains d'efficacité au niveau de la chaîne d'approvisionnement et des magasins : Dans le secteur de l'alimentation, les clients s'attendent à ce que les produits soient en stock à l'endroit et au moment où ils font leur épicerie. Il est donc essentiel d'en commander la bonne quantité. Une quantité insuffisante risque de décevoir nos clients, une quantité trop importante génère du gaspillage. Nous avons investi dans des systèmes d'inventaire sophistiqués pour améliorer nos pratiques en matière d'approvisionnement et d'établissement de prévisions. Nous utilisons des outils de suivi des données pour analyser le cycle de vie des produits en magasin. Nous raccourcissons la durée des différentes étapes au sein de notre chaîne d'approvisionnement pour aider à garder les aliments plus frais plus longtemps. Grâce à ces systèmes et à bien d'autres, nous pourrions faire en sorte que les aliments soient commandés ou préparés en quantité suffisante de manière à réduire le gaspillage.

Réfrigération et gaz réfrigérants

Type de risque : Transition

Horizon temporel : Moyen/long

Conversions des gaz réfrigérants et détection des fuites : Comme il s'agit d'une composante intégrale de tous nos magasins et centres de distribution, des changements aux règlements concernant les gaz réfrigérants peuvent avoir des répercussions importantes sur nos activités.

Notre approche pour réduire l'impact des gaz réfrigérants comporte deux volets :

- Tous les nouveaux magasins d'alimentation sont construits avec des systèmes de réfrigération à base de gaz réfrigérant naturel.
- Dans nos anciens magasins, nous convertissons activement nos systèmes pour utiliser des gaz réfrigérants à faible impact. Depuis le début de ce projet en 2019, nous avons converti 450 anciens magasins d'alimentation, qui utilisent maintenant des gaz réfrigérants à faible impact sur le réchauffement global, ce qui a entraîné une réduction annuelle des émissions de carbone estimée à plus de 187 000 tCO₂e.



Nous nous sommes fondés sur les données de nos systèmes centralisés de gestion de l'énergie pour mettre au point un système qui permet de détecter les fuites plus tôt. Ce système a été mis en œuvre dans plus de 300 magasins et devrait contribuer à réduire les émissions de plus de 12 000 tCO₂e.

Interruptions de la chaîne d'approvisionnement

Type de risque : Physique

Horizon temporel : Court/moyen/long

Gestion de la chaîne d'approvisionnement :

Loblaw collabore avec ses fournisseurs pour évaluer les répercussions des changements climatiques sur les cultures dans divers pays et régions du globe, et nous continuons à explorer des solutions de rechange, y compris l'approvisionnement local et la serriculture. Dans le cadre de notre collaboration avec l'Alliance canadienne pour zéro émission nette en agroalimentaire (CANZA), nous nous concentrons sur le développement, l'essai et la mise en place progressive de technologies innovantes et soutenons l'adoption de l'agriculture régénératrice et de pratiques agricoles carboneutres, offrant ainsi la possibilité de transformer le secteur et de créer une chaîne de valeur agroalimentaire circulaire de zéro émission nette.



Plans de contingence : L'équipe de l'approvisionnement de Loblaw travaille étroitement avec celle de la gestion de la chaîne d'approvisionnement pour assurer une redondance au sein de la chaîne, en s'approvisionnant auprès de plusieurs fournisseurs de diverses régions/pays en plus d'avoir divers itinéraires et modes de transport pour l'expédition des marchandises.

Précipitations et augmentation de la température à long terme

Type de risque : Physique

Horizon temporel : Long

Codes du bâtiment :

Loblaw respecte les normes du bâtiment municipales et veille à ce que la construction de ses établissements tienne compte de divers facteurs environnementaux, tels que les tremblements de terre, les zones inondables, etc.

Préparation aux situations d'urgence :

Loblaw dispose d'un solide processus de gestion de crise afin de limiter les dommages et toute autre répercussion en cas d'urgence, et d'assurer la sécurité de ses clients et de ses collègues.

Gestion du risque :

Nous reconnaissons que, malgré tous nos efforts, certains risques sont susceptibles de se matérialiser. Nous travaillons avec diligence avec nos compagnies d'assurance pour nous assurer que la couverture reflète ces risques potentiels.



Réduire les déchets plastiques d'ici 2025

La lutte contre les déchets plastiques est l'un des défis majeurs qu'une entreprise comme la nôtre est particulièrement bien placée pour relever. En tant que détaillant et propriétaire de marque, nous avons l'occasion de faire de meilleurs choix tout au long du cycle de vie d'un emballage plastique, ce qui peut entraîner des changements significatifs. Nous pouvons choisir des matériaux réutilisables, des résines de meilleure qualité, des formats plus petits et davantage de contenu recyclé. De plus en plus, nous avons le contrôle sur les systèmes de recyclage qui reçoivent nos emballages et nous pouvons faire en sorte que ces systèmes soient également plus performants. Nous pouvons aussi améliorer les performances de ces systèmes. Nous croyons par ailleurs que le problème que pose le plastique exige un effort collectif et dépasse largement les actions d'une seule entreprise. C'est pourquoi nous travaillons au sein de coalitions industrielles de premier plan, telles que la Coalition d'action mondiale sur les déchets plastiques du Consumer Goods Forum et le Pacte canadien sur les plastiques, ainsi qu'avec des organisations industrielles chargées de gérer les systèmes de recyclage à travers le Canada, notamment Circular Materials et Recycle British Columbia. Nous sommes convaincus que grâce à l'action collective, nous pouvons réduire considérablement les déchets plastiques et d'améliorer notre environnement.

En tant que membre de la Coalition d'action sur les déchets plastiques du Consumer Goods Forum, dont notre président, Galen G. Weston, est l'un des co-parrains exécutifs, nous avons joué un rôle déterminant dans la création et l'adoption des Règles d'or de la conception à l'échelle mondiale destinées à encourager les détaillants et les fabricants de biens de consommation à utiliser des emballages faits de plastique, de meilleure qualité et en moindre quantité. Il s'agit là d'un élément fondamental l'objectif de Loblaw visant à rendre tous les emballages faits de plastique des produits de marques contrôlées et de ceux emballés en magasin recyclables ou réutilisables, d'ici 2025.

Pacte canadien sur les plastiques

Un facteur essentiel dans la lutte contre les déchets plastiques repose sur la collaboration de tous les acteurs du secteur. Des pouvoirs publics aux fabricants de résine en passant par les marques et les recycleurs, le soutien de tous sera de mise pour obtenir de réels changements. C'est pourquoi, en 2021, nous étions fiers de figurer parmi les 41 partenaires fondateurs qui ont lancé le Pacte canadien sur les plastiques (PCP). Le PCP fait partie du réseau mondial de la Fondation Ellen MacArthur et mène l'action du Canada autour de la crise des plastiques. Le PCP a permis à l'industrie de prendre des mesures essentielles sur des sujets importants, tels que les Règles d'or de la conception et continue de faire progresser un grand nombre d'autres solutions telles que les produits réutilisables, le contenu recyclé et l'amélioration des données.

 **PACTE CANADIEN
SUR LES PLASTIQUES**



Règles d'or de la conception

Conformément aux actions de la Fondation Ellen MacArthur, du Consumer Goods Forum et du Pacte canadien sur les plastiques, Loblaw défend activement les Règles d'or de la conception établies par les principales entités de vente au détail et de biens de consommation. Ces règles établissent une référence pour la conception des emballages, en mettant l'accent sur la réduction des matériaux et la suppression des éléments problématiques.

Adoptant pleinement ces principes, en 2022, nous avons pris des mesures proactives en communiquant les Règles d'or de la conception à nos centaines de fournisseurs de marques contrôlées, à qui nous avons fait état de nos nouvelles normes d'emballage et des lignes directrices mondiales. En 2023, nous avons poursuivi notre collaboration avec nos fournisseurs de marques contrôlées pour les encourager à développer leurs propres capacités de conception respectant ces principes. À la fin de 2023, en collaboration avec nos fournisseurs, nous avons atteint le niveau de conformité aux Règles d'or de la conception pour 64 % de nos quelque 10 000 produits de marques contrôlées et emballés en magasin, avec un plan directeur établi visant à convertir le reste de nos produits de marques contrôlées et emballés en magasin d'ici 2025.

De plus, en octobre 2023, nous avons envoyé une communication à tous nos fournisseurs de marques nationales pour les encourager à adopter les règles de la conception. Nous avons informé ces fournisseurs que nos responsables de catégorie allaient commencer à intégrer l'utilisation de ces règles comme un critère de référencement des produits à compter du 1^{er} janvier 2025. Et, que nous aspirons à n'avoir que des emballages recyclables ou réutilisables sur nos tablettes d'ici le 1^{er} janvier 2026.

Responsabilité élargie des producteurs

Nous encourageons les propriétaires de marques à assumer l'entière responsabilité des coûts et des performances des systèmes de recyclage qui gèrent nos produits. En permettant aux producteurs de coordonner le système qui prendra en charge l'emballage qu'ils conçoivent, nous pouvons obtenir de bien meilleurs résultats en matière de recyclage. C'est pourquoi nous avons fièrement été au nombre des fondateurs de Circular Materials, une organisation nationale de responsabilité élargie des producteurs (REO), dont l'objectif est de faire progresser les priorités en matière de recyclage dans tout le pays. Les producteurs, par l'intermédiaire de Circular Materials, convertissent déjà activement les systèmes de recyclage existants et explorent de nouvelles technologies pour atteindre de meilleurs taux de recyclage.

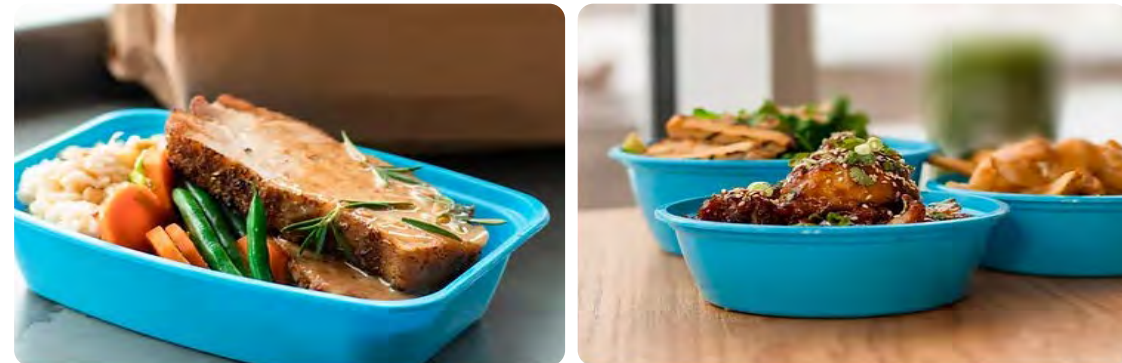
Réduire, réutiliser, recycler

Projet pilote de réutilisation

Loblaw s'est engagée à piloter un système de réutilisation en 2025 en collaboration avec le Consumer Goods Forum (CGF), un autre grand détaillant, et plusieurs marques de biens de consommation.

L'innovation au service de l'économie circulaire du plastique

En réponse à la demande croissante de la part de la population en vue de l'élimination des matières plastiques à usage unique, Loblaw a prolongé en 2023 son projet pilote de recyclage en circuit fermé à Guelph, en Ontario, avec Friendlier. Les clients ont reçu des repas à emporter emballés dans un contenant réutilisable gratuit. Lorsqu'un client rapportait l'emballage à l'un des bacs de retour de Friendlier, il recevait cinquante cents. Ce projet pilote a permis d'éliminer 8 000 contenants en plastique à usage unique.



friendlier
BECAUSE THE PLANET ISN'T SINGLE-USE.

Réduire le plastique dans l'ensemble de nos activités

Pour améliorer la recyclabilité des composants de nos emballages, en 2021, nous avons commencé à remplacer les barquettes de champignons en plastique noir ou bleu par des barquettes beiges. En 2023, nous avons poursuivi cette transition pour opter pour du PET transparent, ce qui permis d'améliorer sa détectabilité dans le flux de recyclage. Cette transition sera terminée en 2024. En 2023, ce sont 39,9 millions de barquettes de champignons améliorées qui ont ainsi rejoint le flux de recyclage.

Nous avons également commencé à remplacer le polystyrène expansé de nos barquettes de viande et de produits de la mer par du PET recyclé transparent, ce qui permet là encore une meilleure détectabilité dans le flux de recyclage. En 2023, 35,9 millions de barquettes étaient composées de plastique amélioré et nous prévoyons de terminer la transition de toutes les barquettes de viande et de produits de la mer en 2024.

La conversion de nos sacs de pommes de terre de 10 kg pour qu'ils soient entièrement composés de papier, en supprimant du sac la fenêtre en plastique, a permis de recycler plus facilement 23 millions de sacs en 2023.

En 2023, Quo Beauty^{MD} a fait des progrès considérables dans la réduction de l'utilisation du plastique en introduisant 40 nouveaux produits dotés d'emballages écologiques à l'empreinte plastique réduite. Quo Beauty^{MD} a converti ses fleurs de douche pour qu'elles soient faites en filet 100 % recyclé, éliminant l'utilisation de près de 100 tonnes métriques de plastique vierge annuellement. De plus, Quo Beauty^{MD} a lancé sa gamme de cosmétiques naturels dans le cadre de la campagne « Pour l'amour de notre planète », qui utilisent des éléments composés d'au moins 30 % de matières recyclées post-consommation et qui sont formulés avec au moins 70 % d'ingrédients d'origine naturelle.

En 2023, la Banque PC a prolongé les dates d'expiration de la carte physique pour les comptes PC Argent^{MC} et Mastercard PC^{MD}, ce qui devrait éviter plus de 10 000 kg de déchets plastiques au cours des 12 prochaines années.

Élimination des sacs en plastique

L'année 2023 a marqué la fin définitive des sacs en plastique dans nos magasins, démarche entamée il y a 15 ans, en 2007, alors que nous avons mis en œuvre notre programme de facturation des sacs afin de contribuer à réduire les déchets plastiques.

Financement de la recherche pour de meilleures solutions plastique

Il est essentiel de comprendre l'incidence réelle des microplastiques et des microfibrilles sur l'environnement. C'est pourquoi nous soutenons plusieurs grands organismes de recherche.

Depuis 2021, nous avons versé 600 000 \$ à Ocean Wise, une organisation mondiale de conservation des océans qui se penche sur la surpêche, la pollution océanique et les changements climatiques. Dans le cadre de ce partenariat, nous soutenons également le Laboratoire des plastiques d'Ocean Wise, qui vise à fournir de l'information sur la façon dont les microfibrilles se forment et se retrouvent dans nos cours d'eau. Loblaw était fière d'être à nouveau le commanditaire principal du Nettoyage des rivages d'Ocean Wise en 2023; cette initiative rassemble les communautés dans tout le pays pour retirer les déchets de leurs rivages (lacs, ruisseaux, rivières et océans) et permet de recueillir de précieuses données pour enrayer la pollution à sa source. Grâce à la participation aux opérations de nettoyage de plus de 100 bénévoles issus de 17 communautés d'un bout à l'autre du pays, nous avons retiré 264 kg de déchets qui auraient pu autrement se retrouver dans les cours d'eau.

Cette année, nous avons continué de soutenir le projet pELAstic de l'Université de Toronto, avec une contribution de 75 000 \$. Cette étude à long terme sur les effets des microplastiques dans les écosystèmes d'eau douce est menée dans la Région des lacs expérimentaux de l'Institut international du développement durable (IISD-ELA), organisme de renommée mondiale.



Gaspillage alimentaire

Le gaspillage alimentaire est un enjeu environnemental, social et économique. Au Canada, on estime que 35,5 millions de tonnes de produits alimentaires sont perdues ou gaspillées chaque année, représentant un impact économique supérieur à 49 milliards \$¹. Même si un certain degré de gaspillage alimentaire demeure inévitable au niveau du commerce de détail, il est en grande partie inutile et inacceptable.



Aucune matière résiduelle alimentaire acheminée vers les sites d'enfouissement d'ici 2030

En 2021, nous nous sommes donné un nouvel objectif ambitieux : n'acheminer aucune matière résiduelle alimentaire vers les sites d'enfouissement d'ici 2030. Cet objectif s'étend à l'ensemble de notre entreprise, y compris les magasins franchisés et les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ainsi que notre chaîne d'approvisionnement. Pour être en mesure d'atteindre nos résultats, nous avons établi un objectif intermédiaire : d'ici la fin de 2023, chacun de nos magasins admissibles aura réduit la quantité de ses matières résiduelles alimentaires. Nous sommes extrêmement fiers d'avoir atteint cet objectif, sachant que l'intégralité de nos magasins d'alimentation au détail et nos CD, ainsi que les établissements Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} détenus par des pharmaciens propriétaires admissibles, font don de produits alimentaires à un partenaire voué à la récupération des aliments en supermarché. Il s'agit d'une réalisation importante conforme à notre objectif de n'acheminer aucune matière résiduelle alimentaire vers les sites d'enfouissement d'ici 2030, et d'atteindre notre engagement visant à Nourrir plus de familles^{MC}, qui consiste à fournir plus de 450 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des organismes de bienfaisance alimentaires d'ici 2028.



Indicateur	EF 2023	EF 2022	EF 2021
	Tonnes métriques		
Redistribution des surplus alimentaires ²	16 992	6 667	2 064
Alimentation animale ²	23 987	21 623	17 203
Matériaux biosourcés/traitement biochimique ²	3 987	3 261	3 883
Digestion anaérobie ²	13 751	32 936	34 296
Compostage/processus aérobie ²	20 070	379	343
Total de matières résiduelles alimentaires réacheminées²	78 787	64 866	57 789

¹ « La crise évitable du gaspillage alimentaire », Deuxième Récolte, 2019.

² Comprend uniquement les activités de vente au détail de produits alimentaires de l'entreprise.

Loblaw et ses partenaires de l'Initiative 10x20x30

En 2020, Loblaw a rejoint la Coalition d'action mondiale contre le gaspillage alimentaire du Consumer Goods Forum. L'un des principaux efforts de la Coalition est le programme 10x20x30, qui encourage les membres à inciter leurs fournisseurs à adhérer à l'objectif 12.3 des ODD de l'ONU, lequel vise à réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial d'ici 2030.

Flashfood

Grâce à notre partenariat avec Flashfood, nous avons pu nourrir des centaines de milliers de familles partout au Canada à un prix plus abordable tout en réduisant notre gaspillage alimentaire. En 2023, nous avons élargi le programme Flashfood pour y intégrer les aliments surgelés dans nos bannières Real Canadian Superstore^{MD} et Maxi^{MD}, et nous souhaitons étendre cet élargissement à d'autres bannières en 2024 et après.

Depuis la fin de 2023, Flashfood est disponible dans plus de 770 de nos magasins. En 2023, ce partenariat a également permis d'éviter l'enfouissement potentiel de plus de 9,3 millions de kilogrammes¹ de matières résiduelles alimentaires.

¹ En 2023, la Société a modifié son estimation en ce qui a trait à la méthodologie utilisée pour déterminer le nombre de kilogrammes de matières résiduelles organiques non acheminées vers les sites d'enfouissement grâce au programme Flashfood. Cette modification a été appliquée de façon prospective en 2023.



Banques alimentaires et organismes de récupération des aliments en supermarché

Après avoir atteint notre objectif de jumeler l'intégralité de nos magasins admissibles avec des banques alimentaires locales et des organismes de récupération des aliments en supermarché dans tout le Canada en 2022, cette année, nous avons mis l'accent sur la fréquence des dons. Nous avons ainsi fait don de plus de 21 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à nos partenaires, Deuxième Récolte, Banques alimentaires Canada et Les Banques alimentaires du Québec. Ces dons sont directement en lien avec notre programme Nourrir plus de familles^{MC}, qui a pour but de donner plus de 450 millions de kilogrammes de denrées alimentaires aux organismes de bienfaisance communautaires d'ici 2028.



ZooShare

En 2023, nous avons poursuivi notre partenariat avec la coopérative ZooShare Biogas, qui combine l'huile de cuisson usée et les aliments qui ne sont plus propres à la consommation humaine avec du fumier animal provenant du zoo de Toronto pour produire du biogaz qui génère de l'électricité renouvelable acheminée directement dans le réseau électrique de l'Ontario. Grâce à ce programme, nos magasins ont permis d'éviter l'élimination de 822 000 kilogrammes de matières résiduelles.



Retour à la ferme

Nous poursuivons notre partenariat avec Loop Resource Ltd. afin d'envoyer les aliments qui ne sont plus propres à la consommation humaine aux exploitations agricoles, qui s'en servent pour nourrir les animaux. En 2023, plus de 130 magasins participants dans l'ensemble du pays ont envoyé 19,8 millions de kilogrammes d'aliments à plus de 2 900 fermes.



Matières résiduelles de la boulangerie

Les produits de boulangerie périmés ou endommagés qui ne sont plus propres à la consommation humaine sont convertis en ingrédients pour nourriture pour animaux. En 2023, grâce à ce programme, nous avons évité l'enfouissement de plus de 3,3 millions de kilogrammes de matières résiduelles organiques provenant du rayon de la boulangerie de magasins d'alimentation en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

Compost

Le compostage est l'une des autres méthodes que nous utilisons pour gérer les matières résiduelles alimentaires non comestibles. En 2023, 110 magasins en ont converti plus de 20 millions de kilogrammes à l'aide de cette méthode. En Ontario, les matières résiduelles alimentaires que nous envoyons aux installations de recyclage biologique sont transformées en compost, puis vendues dans certains centres de jardinage.

Biodiversité

Les scientifiques estiment que la moitié de toutes les espèces de la planète disparaîtront au cours du prochain siècle. La pollution, les changements climatiques et la perte d'habitat sont autant de menaces à la biodiversité. Nous nous efforçons de contribuer à protéger la biodiversité du Canada dans le cadre d'initiatives comme notre programme de plantes indigènes, de notre engagement à nous approvisionner uniquement en produits de la mer certifiés durables, et de notre adhésion de longue date à la Table ronde canadienne sur l'huile de palme durable (RSPO). Pour en savoir plus sur nos engagements en faveur de la biodiversité, veuillez consulter [notre Déclaration sur la biodiversité](#).

Régénération et protection

Depuis plus d'une décennie, nous apportons notre appui au Fonds mondial pour la nature (WWF-Canada), qui travaille à la protection et à la restauration de la nature et de lutte contre la perte de biodiversité au pays. Comptant parmi ses plus grands partenaires canadiens, nous avons versé près de 14 millions \$ en financement direct, couvrant une myriade de programmes et de projets depuis 2009. En 2023, nous avons à nouveau versé 450 000 \$ au programme « Régénérer le Canada » de WWF-Canada, qui vise à lutter contre la perte de biodiversité et d'autres impacts liés aux changements climatiques. En 2023, les dons versés à la mission « Régénérer le Canada » de WWF-Canada ont permis de planter plus de 68 000 plantes et arbres indigènes.

En 2023, nous avons permis aux Canadiens de contribuer à des écosystèmes plus sains et plus résilients grâce à la vente de plus de 50 espèces de plantes favorisant l'essor de la faune locale dans 130 de nos magasins. En tant que premier grand détaillant à vendre des plantes indigènes de l'Ontario cultivées à partir de graines d'origine identifiée et recueillies de manière éthique, nous soutenons un programme majeur de restauration et de régénération, qui aidera les animaux migrateurs et la faune sauvage locale à prospérer.

Nous soutenons le travail de One Planet Business for Biodiversity (OP2B) depuis 2019, et en 2023, nous avons versé plus de 85 000 \$ en financement direct. OP2B est une initiative dont le but est de protéger et de restaurer la biodiversité dans le monde entier, conformément au cadre de la COP 15 relativement à la Convention sur la diversité biologique. Les domaines d'intérêt de l'OP2B sont : l'utilisation à plus grande échelle de pratiques agricoles régénératrices, la promotion de la biodiversité cultivée et de ce type de régime alimentaire au moyen de portefeuilles de produits, l'élimination de la déforestation ainsi que l'amélioration de la gestion, de la restauration et de la protection des écosystèmes naturels de grande valeur. Les entreprises qui ont adhéré à la coalition OP2B mettent à profit leur influence respective pour protéger et restaurer la biodiversité cultivée et naturelle au sein des chaînes de valeur. Elles interpellent les décideurs des secteurs institutionnels et financiers, et élaborent des recommandations stratégiques dont elles font la promotion.



Consommation responsable de l'eau

L'eau joue un rôle essentiel dans le maintien de la biodiversité. Nous avons la responsabilité de veiller, au sein de nos activités commerciales et de notre chaîne de valeur, à consommer l'eau de façon responsable et à protéger les sources d'eau locales. Bien que notre consommation d'eau (plus de 2 700 mégalitres¹) représente un faible pourcentage de notre empreinte environnementale, nous sommes conscients que la production alimentaire dépend fortement d'un approvisionnement suffisant en eau propre. En 2012, nous nous sommes associés avec WWF-Canada pour créer le Fonds Loblaw pour l'eau et demeurons le plus grand contributeur financier à leur programme d'eau douce, soutenant ainsi 73 projets de restauration partout au pays et restaurant 3 300 hectares de bassins versants et d'habitats importants. Pour en savoir plus, veuillez consulter [notre Déclaration sur la consommation d'eau](#).

¹ Selon les informations disponibles à ce jour.



Nos progrès et résultats à l'égard du CDP

En 2023, nous avons élargi notre engagement à l'égard du développement durable en nous investissant dans le volet de l'eau de CDP (Carbon Disclosure Project), tout en poursuivant nos efforts quant aux volets des changements climatiques et de la conservation des forêts. Bien que la consommation d'eau représente une partie relativement faible de notre empreinte opérationnelle, elle joue un rôle crucial dans le maintien de l'approvisionnement en eau propre pour la production alimentaire. Notre note de « C » est un indicateur des mesures proactives que nous prenons pour recueillir des données essentielles à notre réponse future.

Pour le volet des changements climatiques, nous avons obtenu la note de « B », et pour celui de la conservation des forêts, nous avons obtenu un « C » pour l'huile de palme, pour le bois, pour le soya et pour le bétail. Ces notes en hausse témoignent des efforts réalisés dans le cadre de notre parcours vers zéro émission nette, ainsi que des progrès que nous avons accomplis dans le cadre d'une évaluation des risques liés aux produits d'usage courant réalisée par un tiers, ainsi que d'une révision des plans d'évaluation de ces produits d'usage courant particuliers.

Évaluation des risques naturels

En 2022, nous avons fait appel à un tiers pour mener une étude des risques liés aux produits d'usage courant. Cette étude visait à évaluer les impacts associés aux produits d'usage courant à risque au sein de notre chaîne de valeur, en ciblant plus particulièrement le bétail, le café, le thé, le cacao, l'huile de palme, le soya et les produits du bois. L'étude s'est penchée sur cinq domaines d'impact aux thématiques bien précises :



Biodiversité

Impact sur l'utilisation des terres et habitats naturels, la qualité du sol et le risque de perte de biodiversité



GES et climat

Impact sur le changement d'affectation des terres (CAT)
Risque de vulnérabilité aux changements climatiques



Eau

Impact sur la qualité de l'eau
Risque de vulnérabilité aux changements climatiques



Droits de la personne

Impact sur le travail infantile et le travail forcé, les communautés locales, les droits du travail, la santé et la sécurité des populations



Préoccupations sociales

Risque lié à la santé et la protection des animaux, les OGM, l'éthique des affaires

L'étude portait sur les produits d'usage courant sélectionnés en fonction de deux domaines de vulnérabilité : l'exposition au risque et la gestion du risque. Les résultats de ces évaluations ont servi à éclairer le processus de développement de nos marques contrôlées. En intégrant les résultats à nos plans directeurs sur les produits, nous cherchons à améliorer notre portefeuille de marques contrôlées et à traiter les impacts liés à la biodiversité au sein de notre chaîne de valeur.

Huile de palme

L'huile de palme est un ingrédient entrant dans la composition d'une large gamme de produits, mais il a été prouvé que la croissance rapide de cette industrie est liée à la déforestation et à la dégradation des tourbières. Cela a une incidence négative sur l'économie, les espèces et les conditions environnementales. Depuis 2015, tous les produits de marques contrôlées de Loblaw contenant des ingrédients issus de l'huile de palme suivent l'une des quatre méthodes relatives à la chaîne d'approvisionnement de la Table ronde sur l'huile de palme durable (RSPO) : Identité préservée, Ségrégation, Balance de masse, ou Book & Claim.

Pour en savoir plus, consultez notre [Communication annuelle des progrès de la RSPO](#).

Café, thé et cacao

La demande mondiale pour les produits de cacao, de thé et de café provenant de sources responsables est en croissance. Ces produits sont généralement certifiés par la Rainforest Alliance ou Fairtrade. Nos marques contrôlées comprennent actuellement plus de 60 produits certifiés Rainforest Alliance et 35 produits certifiés Fairtrade.

L'approvisionnement en cacao certifié Rainforest Alliance permet de répondre à des enjeux tels que le vieillissement des stocks d'arbres, l'utilisation inadéquate de produits chimiques, la déforestation non contrôlée, les conditions de travail et les faibles revenus des agriculteurs.

En nous approvisionnant en ingrédients certifiés Fairtrade, nous soutenons l'équité pour les travailleurs et les agriculteurs, tout en investissant dans des pratiques agricoles durables, des projets de développement communautaire et des infrastructures sociales et physiques afin d'aider la prochaine génération d'agriculteurs à bénéficier d'une plus grande autonomisation.



Approvisionnement en bœuf durable

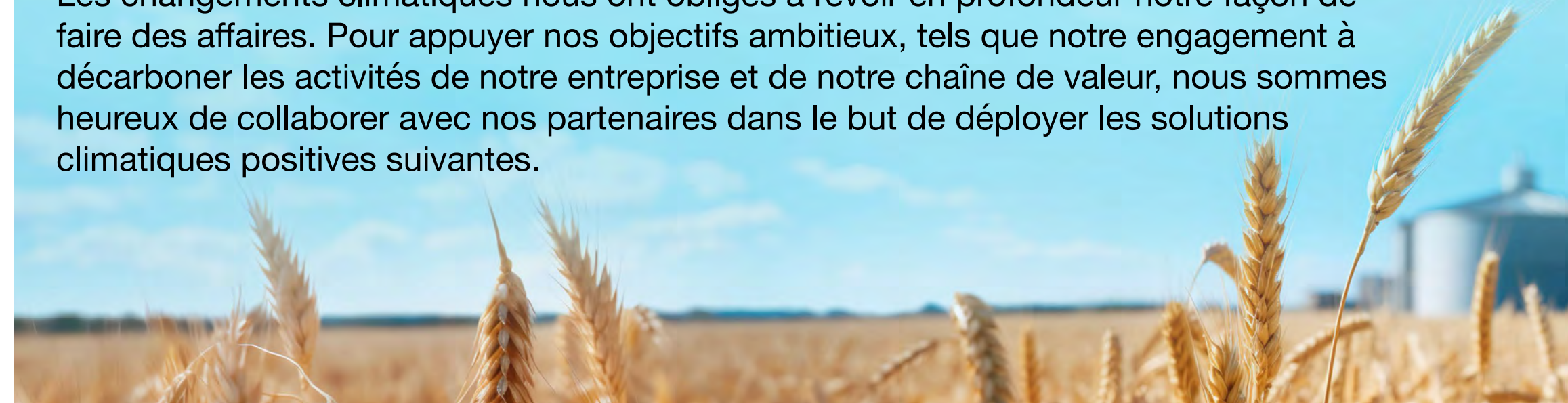
Nous tenons à assurer la durabilité environnementale, sociale et économique de l'industrie canadienne du bœuf. La Table ronde canadienne sur le bœuf durable (TRCBD) s'engage à protéger les habitats des milieux humides et des prairies, qui sont les plus biodiversifiés du Canada. Le soutien que nous apportons à des organismes tels que la TRCBD et Ontario Corn Fed Beef^{MC} démontre aux agriculteurs et aux éleveurs que nous valorisons leurs pratiques durables qui protègent le climat, ainsi que leur rôle à l'égard de solutions positives pour le climat.



Partenariats pour la nature

Soutien aux systèmes agroalimentaires à zéro émission nette

Les changements climatiques nous ont obligés à revoir en profondeur notre façon de faire des affaires. Pour appuyer nos objectifs ambitieux, tels que notre engagement à décarboner les activités de notre entreprise et de notre chaîne de valeur, nous sommes heureux de collaborer avec nos partenaires dans le but de déployer les solutions climatiques positives suivantes.



Notre partenariat avec l'Institut climatique du Canada

Loblaw est fière de soutenir l'Institut climatique du Canada, principal organisme du pays pour la recherche sur les politiques climatiques. À l'aide du financement procuré par Loblaw, l'Institut produit des analyses rigoureuses, des modèles économiques et des recherches approfondies pour aider le Canada à réagir aux changements climatiques. Les domaines de recherche prioritaires de l'Institut comprennent l'incitation à une croissance économique propre et à une compétitivité faible en carbone, la réduction des émissions et l'accélération de la transition vers une énergie carboneutre, ainsi que le renforcement de la résilience de l'économie et des infrastructures du Canada face au réchauffement climatique.



L'Alliance canadienne pour zéro émission nette en agroalimentaire

Cette alliance nationale dirigée par l'industrie et regroupant plusieurs parties prenantes, dont la Banque Royale du Canada (RBC), Aliments Maple Leaf, Nutrien et Loblaw, s'engage à obtenir des résultats durables dans le secteur agroalimentaire du Canada. Moteur fondamental de l'économie canadienne, ce secteur est également un important émetteur de gaz à effet de serre. L'Alliance canadienne pour zéro émission nette en agroalimentaire (CANZA) favorise l'adoption de pratiques agricoles régénératrices et carboneutres, offrant ainsi la possibilité de transformer ce secteur et de créer une chaîne de valeur agroalimentaire circulaire à zéro émission nette. En collaborant avec les agriculteurs pour obtenir des résultats positifs sur la nature, l'alliance s'engage à développer, tester et déployer progressivement des technologies innovantes, à promouvoir des politiques audacieuses et transformatrices, et à développer un marché national du carbone qui permettra et motivera les changements de pratiques partout au Canada visant à atténuer les émissions de 150 mégatonnes dans l'ensemble du secteur agroalimentaire d'ici 2050.

Notre engagement à l'égard de l'initiative Climate-Smart Farming (pratiques agricoles intelligentes et respectueuses du climat) de la CANZA constitue une étape essentielle pour révolutionner notre chaîne de valeur. En soutenant cette initiative et en y participant activement, nous favorisons l'adoption de pratiques agricoles durables au Canada. Les recherches de la CANZA révèlent la promesse d'une agriculture bonne pour le climat en améliorant la productivité tout en assurant la séquestration du carbone dans le sol. Notre investissement pour soutenir l'élaboration d'un cadre robuste de Mesure, de Rapports et de Vérification (MRV) souligne notre engagement à quantifier et à déclarer nos résultats environnementaux en toute transparence. En collaboration avec des équipes chefs de file en pédologie, nous pilotons le projet sur les outils du cadre MRV novateur de la CANZA en Saskatchewan, ce qui illustre notre motivation à mettre en œuvre des systèmes évolutifs, économiques et harmonisés avec l'industrie. Le succès de cette initiative pour surveiller le carbone dans les sols et les émissions de GES nous permet d'adopter des outils de MRV plus efficaces pour faire le suivi de divers résultats environnementaux, garantissant la durabilité de notre chaîne de valeur.



Loblaw et le Défi des systèmes alimentaires carboneutres de l'Arrell Food Institute

Nous sommes fiers d'être un partenaire de l'Arrell Food Institute de l'Université de Guelph et en 2022, nous avons lancé le Défi des systèmes alimentaires à zéro émission nette de Loblaw, un programme d'apprentissage expérientiel de dix mois qui a rassemblé des étudiants diplômés de tout le Canada. Leur mission consistait à examiner les leviers stratégiques pour stimuler la demande et l'adoption de produits agricoles à zéro émission nette. Le programme visait un double objectif : veiller à la fois à l'adoption par les agriculteurs et à la sensibilisation des consommateurs, et trouver des réponses à des questions urgentes du type : Comment les détaillants de produits alimentaires peuvent-ils collaborer entre eux pour encourager les producteurs agricoles à adopter des pratiques d'agriculture régénératrices afin d'atteindre la carboneutralité? De plus, comment les détaillants alimentaires peuvent-ils encourager la sensibilisation des consommateurs et les inciter à acheter des produits climatiquement responsables afin d'atteindre zéro émission nette?



Pendant toute la durée du programme, les étudiants ont réalisé des analyses documentaires approfondies, des recherches indépendantes et des analyses comparatives des pratiques durables entre des entreprises canadiennes et internationales. Leurs efforts ont abouti à l'élaboration d'une série de recommandations pour les détaillants de produits alimentaires sur la façon de contribuer au développement durable dans toute la chaîne de valeur alimentaire.

Les recommandations et les réponses aux deux questions clés ont été publiées dans deux rapports accessibles sur le [site Web de l'Arrell Food Institute](#).

Les étudiants ont découvert que les détaillants peuvent jouer un rôle crucial pour soutenir des pratiques bonnes pour le climat dans les exploitations agricoles et encourager leur adoption, ainsi que pour faciliter l'échange de connaissances entre les producteurs agricoles. Ils ont également établi que les détaillants peuvent aider les consommateurs à faire des choix durables en mettant en œuvre un étiquetage clair, la vérification par des tiers et une façon engageante de dire les choses qui séduit à la fois les cœurs et les esprits.

« Le programme a non seulement considérablement enrichi ma compréhension technique des systèmes d'alimentation carboneutres, des incitatifs pour les services environnementaux et des marchés du carbone, mais il m'a aussi donné l'occasion de vivre et d'apprécier le pouvoir du travail d'équipe et de la collaboration pour atteindre des objectifs communs... les expériences ont approfondi ma compréhension de l'interaction complexe nécessaire pour parvenir à une agriculture carboneutre, et m'ont aussi permis d'être en contact avec un réseau de pairs et de mentors qui suivent un parcours similaire. »
– Étudiant participant



Soutien à la recherche de solutions climatiques naturelles

En protégeant la nature et en améliorant la gestion et la restauration, le Canada peut réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 78 mégatonnes d'éq. CO₂ par an, d'ici 2030¹. Le don que nous avons versé à Nature United soutient le dialogue mené par les Autochtones, le développement économique durable et la science, et finance l'accélération de solutions climatiques naturelles à l'échelle nationale et régionale.

Plus précisément, cette contribution appuie le travail que mène Nature United dans les Prairies en matière d'agriculture, en effectuant des recherches scientifiques de premier plan, en soutenant le milieu agricole et en collaborant avec les entreprises agroalimentaires et leurs chaînes d'approvisionnement pour mettre en œuvre des pratiques qui réduisent les émissions de gaz à effet de serre, renforcent la biodiversité et améliorent la qualité et la disponibilité de l'eau.

¹ Source, Nature United, 2022 Product Sustainability.

Approvisionnement responsable

Nous pouvons réduire les impacts sociaux et environnementaux en faisant des choix responsables au niveau de notre chaîne d'approvisionnement. Les parties prenantes s'attendent à ce que nous nous approvisionnions en aliments de façon sécuritaire et durable, de manière à promouvoir la santé et la vitalité des sources alimentaires. Nous devons donc surveiller les marchandises à risque à leur origine et appliquer des contrôles, y compris la certification de tiers en matière d'approvisionnement responsable.

Approvisionnement local

Nous sommes très fiers d'offrir une vaste gamme de fruits et légumes frais et en 2023, nous avons acheté plus d'un milliard \$ de fruits et légumes auprès d'entreprises détenues ou exploitées au Canada. Cependant, nous voulons en faire plus pour nous assurer que, dans la mesure du possible, les fruits et légumes que nos clients aiment sont cultivés sur le sol canadien.

En achetant des fruits et légumes cultivés localement, nous pouvons offrir des produits plus frais et réduire notre empreinte carbone, tout en investissant dans les communautés agricoles du Canada. C'est dans cette optique que nous nous sommes engagés à augmenter nos achats de fruits et légumes cultivés au Canada de 150 millions \$ d'ici 2025¹.

Loblaw croit fermement en nos producteurs agricoles canadiens et nous avons toujours compris les avantages découlant de l'achat de produits qui sont d'ici. Lorsque nous trouvons des moyens d'acheter plus de fruits et légumes cultivés localement, cela présente plusieurs avantages importants, comme offrir des produits plus frais, réduire les émissions de carbone, satisfaire les besoins de nos clients et faire en sorte que nos investissements sont réalisés auprès d'entreprises locales. Au fil des ans, nous avons élaboré différents programmes à cet égard. En 2023, nous avons étendu cette approche en instaurant notre nouveau programme pour les plus petits fournisseurs.

¹ Par rapport à notre année de référence de 2017. En 2023, nous avons réitéré cet engagement, cherchant à soutenir les fournisseurs plus petits.

Des produits qui favorisent un mode de vie sain

À la fin de l'année, nous comptons plus de 2 400 produits de marques contrôlées conçus pour répondre aux préoccupations des clients en matière de santé et de nutrition et à leurs préférences concernant les ingrédients, les additifs et les allergènes potentiels. Citons notamment les produits PC^{MD} Menu bleu^{MD}, PC^{MD} Biologique, sans gluten, à base de plantes, sans arachides et sans lactose.

Le chiffre d'affaires de cette catégorie de produits a augmenté de 5 % par rapport à 2022. Ces produits sont offerts dans plusieurs de nos magasins d'alimentation et pharmacies, ce qui permet à nos clients de trouver des solutions favorisant leur bonne santé, peu importe où ils magasinent chez nous.



SANS GLUTEN



SANS LACTOSE

Programme pour les plus petits fournisseurs de Loblaw

Chaque jour, les clients viennent dans nos magasins pour remplir leur frigo, garnir leur garde-manger et trouver les articles dont ils ont besoin pour Vivre bien, vivre pleinement^{MD}. Aujourd'hui plus que jamais, les Canadiens recherchent des produits locaux et un accès plus facile à des produits uniques et à de nouvelles saveurs que nous nous procurons auprès de plus petits fournisseurs depuis des générations. C'est dans cette optique que nous avons instauré en 2023 le Programme pour les plus petits fournisseurs de Loblaw, dans le but de permettre aux plus petits fournisseurs d'accéder plus facilement à nos tablettes et par le fait même, nos clients. Plus de 900 fournisseurs bénéficient de ce programme, qui reflète notre engagement à être le meilleur partenaire parmi les détaillants pour les plus petits fournisseurs canadiens.



Un bon démarrage :

Nous avons fait en sorte de faciliter l'accès à nos tablettes en ajustant la chaîne d'approvisionnement et les programmes de référencement et en subventionnant les frais de l'industrie du commerce de détail.



Période de croissance :

Nous nous engageons à offrir une présence de six mois sur les tablettes, ce qui donne la possibilité aux nouveaux plus petits fournisseurs de véritablement se développer chez nous.



Paiements plus rapides :

Les fournisseurs faisant partie du programme bénéficieront de modalités de paiement de sept jours pour aider leur flux de trésorerie et leur permettre de réinvestir.



De l'aide quand c'est nécessaire :

Cette nouvelle approche du soutien dédié permettra de mettre à profit les connaissances et l'expertise de notre organisation pour aider les fournisseurs à prospérer.

Durabilité des produits



PC^{MD} Priorité Planète^{MC}

En 2023, nous avons élargi la gamme de produits PC^{MD} Priorité Planète^{MC} en y ajoutant plus de 20 produits supplémentaires. Nos nouveaux produits nettoyants sont formulés sans parabène ni laurethsulfate de sodium. De plus, ces produits ne sont pas testés sur des animaux et ne contiennent aucun ingrédient d'origine animale. Ils sont embouteillés dans un contenant¹ entièrement composé de plastique recyclé post-consommation, ce qui réduit l'utilisation de matériaux vierges.

¹ Exclut les bouchons et les étiquettes.



Produits à base de plantes

En 2023, nous avons continué de répondre aux besoins de nos clients qui cherchent à réduire leur consommation de produits d'origine animale en offrant plus de 90 produits PC^{MD} À base de plantes. Nos produits PC^{MD} À base de plantes sont certifiés végétaliens par une tierce partie et ne contiennent aucun sous-produit animal.



Produits PC^{MD} Biologique

Plusieurs de nos clients nous ont dit qu'ils voulaient des produits dont l'incidence environnementale est moins importante, cultivés sans pesticides ni engrais de synthèse et ne contenant pas d'organismes génétiquement modifiés (OGM). En 2023, la gamme de produits PC^{MD} Biologique comprenait plus de 750 produits alimentaires et non alimentaires. Tous nos produits sont certifiés par une tierce partie et satisfont aux normes en matière de culture biologique, lesquelles mettent l'accent sur le développement durable et une approche holistique de l'agriculture.



Produits de la mer durables

Depuis plus de dix ans, nous faisons office de figure de proue en matière de produits de la mer certifiés durables au Canada, car il s'agit d'un aspect important pour nos clients, pour notre environnement et pour notre entreprise. Nous voulons nous assurer que les produits de la mer que nous savourons aujourd'hui seront disponibles pour les générations à venir. L'approvisionnement en produits de la mer durables permet de mieux protéger les habitats aquatiques et nous force à être plus attentifs aux pratiques de pêche responsables.

Loblaw s'engage à s'approvisionner auprès de sources durables pour tous les produits de la mer.² Cet engagement s'étend à l'ensemble de nos activités et comprend nos marques contrôlées ainsi que nos marques nationales, dans la catégorie des produits de la mer sauvages ou d'élevage, frais, en conserve et surgelés.

Nous sommes fiers d'offrir 200 produits portant l'écoétiquette Marine Stewardship Council (MSC), Aquaculture Stewardship Council (ASC) ou Best Aquaculture Practices (BAP) dans tous nos magasins, dont plus de 65 produits de marques contrôlées.

² À l'exclusion des magasins T&T.

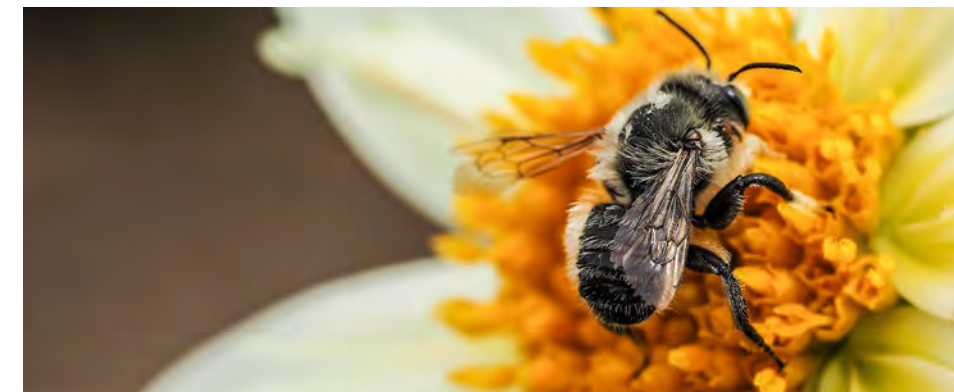
Gestion des produits chimiques

Nos clients se soucient des produits qu'ils mettent dans et sur leur corps, et nous aussi. Au fil des ans, nous avons collaboré avec des fournisseurs pour proposer des produits sûrs et supprimer de nos produits de marques contrôlées de nombreux ingrédients chimiques indésirables pouvant avoir un impact sur la santé. Nos programmes de conformité réglementaire et d'assurance de la qualité définissent les exigences relatives aux produits et aux fournisseurs, y compris les spécifications de qualité, les exigences en matière d'emballage et d'étiquetage et les protocoles entourant les tests pour garantir la sécurité des produits. Ces exigences sont décrites en détail dans notre [Code de conduite des fournisseurs](#).

Utilisation responsable des antibiotiques

Les experts du bien-être animal et le gouvernement du Canada approuvent l'utilisation des antibiotiques pour soigner les animaux malades et réglementent le retour sécuritaire de ces animaux à l'intérieur des programmes d'élevage. Toutefois, il devient de plus en plus évident et préoccupant qu'il existe une résistance antimicrobienne. C'est pourquoi il y a plus de dix ans, nous avons lancé la gamme de viandes PC^{MD} Simplement bon^{MD}, qui proviennent d'animaux élevés sans antibiotiques ni hormones ajoutées.

À la fin de 2023, cette gamme comptait plus de 200 produits. Les animaux dont provient la viande pour nos produits PC^{MD} Simplement bon^{MD} sont élevés sans antibiotiques et, en ce qui concerne le bœuf, sans hormones ajoutées. Si un animal de notre programme PC^{MD} Simplement bon^{MD} tombe malade, il est soigné et transféré dans un programme d'élevage classique dont les animaux ne sont pas destinés à notre gamme de produits PC^{MD} Simplement bon^{MD}.



Éliminer les néonicotinoïdes pour protéger la santé des pollinisateurs

La question de la santé des pollinisateurs et de l'utilisation des néonicotinoïdes est une préoccupation majeure pour l'industrie agricole. Bien que les néonicotinoïdes soient toujours utilisés au Canada, aucune plante vivante dans nos centres de jardinage n'est traitée avec des pesticides contenant des néonicotinoïdes. Nos fournisseurs de plantes vivantes ont confirmé avoir recours à des systèmes de gestion antiparasitaire intégrés où la lutte biologique se fait à l'aide notamment d'insectes prédateurs en tant que solution de rechange aux néonicotinoïdes.



Manger des aliments de qualité ne devrait pas coûter plus cher. C'est pourquoi les produits sans nom^{MD} Simple et vérifié^{MC} sont formulés conformément à notre engagement d'éliminer des ingrédients spécifiques de nos produits. À la fin de 2023, la gamme de produits sans nom^{MD} Simple et vérifié^{MC} comptait plus de 1 000 produits. Le symbole Simple et vérifié^{MC} identifie les produits sans nom^{MD} qui ne contiennent aucun des dix ingrédients suivants :

- colorants synthétiques¹
- arômes artificiels
- glutamate monosodique²
- butyl hydroxyanisole (BHA)/butyl hydroxytoluène (BHT)/tert-butylhydroquinone (TBHQ)
- huiles hydrogénées
- édulcorants artificiels
- alcools de sucre
- azodicarbonamide
- polydextrose
- huile végétale bromée

¹ Tel que défini par la réglementation canadienne.
² À l'exception de ceux présents naturellement.

Éliminer les ingrédients inutiles

La sécurité des aliments et des produits que nous vendons est d'une importance primordiale à nos yeux. Loblaw s'engage à revoir les ingrédients qui posent problème et à agir de façon mesurée et éclairée pour les supprimer de ses produits, dans la mesure du possible.

En raison des inquiétudes croissantes au sujet du bisphénol A (BPA) et du bisphénol S (BPS), nous nous tournons vers d'autres solutions d'emballage, notamment les contenants en verre et les sachets en plastique. Tous nos petits pots et nos sachets alimentaires pour bébés le Choix du Président^{MD} sont sans BPA.



Depuis la fin de 2018, nos produits ménagers et de beauté ainsi que nos cosmétiques Life Brand^{MD} et le Choix du Président^{MD} sont formulés sans triclosane, phtalates ou microbilles de plastique. Nous continuons d'encourager nos fournisseurs à identifier et à éliminer les phtalates qui peuvent provenir d'autres sources, incluant l'équipement de fabrication et l'emballage, par le biais de nos lignes directrices en matière d'approvisionnement.

Vêtements responsables

Décyclage des échantillons de Joe Fresh^{MD}

En 2023, Joe Fresh^{MD} s'est engagée à systématiquement éviter l'enfouissement de ses échantillons textiles, en partenariat avec l'organisme CSR Eco Solutions. Ces échantillons n'étaient pas destinés à la vente; il était donc important de leur trouver une solution de fin de vie responsable. L'organisme CSR Eco Solutions collabore avec des recycleurs de textiles pour déycler les échantillons devenus inutiles et les utiliser pour produire des matériaux isolants destinés à la construction et au secteur automobile.

En 2023, le partenariat a permis d'éviter l'enfouissement de 101 tonnes métriques de déchets textiles, éliminant avec efficacité l'équivalent de près de 300 tonnes d'éq. CO₂¹. À mesure que l'industrie et la technologie mettront au point un recyclage de fibre à fibre plus performant, Joe Fresh^{MD} continuera de rechercher d'autres avenues en matière d'économie circulaire.

¹ Calcul effectué conformément à la méthodologie de l'EPA, par CSR Eco Solutions.

Cascale (anciennement Sustainable Apparel Coalition)

En 2023, Joe Fresh^{MD} est devenue membre de Cascale (anciennement Sustainable Apparel Coalition) et a obtenu l'accès à l'indice Higg. L'indice Higg est développé et détenu par Cascale, et sert de cadre de mesure normalisé de la durabilité pour l'industrie de l'habillement, de la chaussure et du textile, évaluant divers aspects de la durabilité au sein de la chaîne d'approvisionnement. Nous avons entamé l'intégration de notre base de fournisseurs au module performance environnementale des installations et au module social et du travail des installations.

JOE FRESH

PrimaLoft^{MD}

En 2019, nous avons commencé à utiliser l'isolant thermique PrimaLoft^{MD} pour nos vêtements thermo-isolants Joe Fresh^{MD}. L'isolant PrimaLoft^{MD} est principalement composé de matières recyclées post-consommation, notamment des bouteilles d'eau en plastique, tout en offrant chaleur et étanchéité, sans l'encombrement d'un gros vêtement. En 2023, nous avons pu détourner des sites d'enfouissement 2,9 millions de bouteilles recyclées ou 72 400 kilogrammes de bouteilles d'eau en plastique.



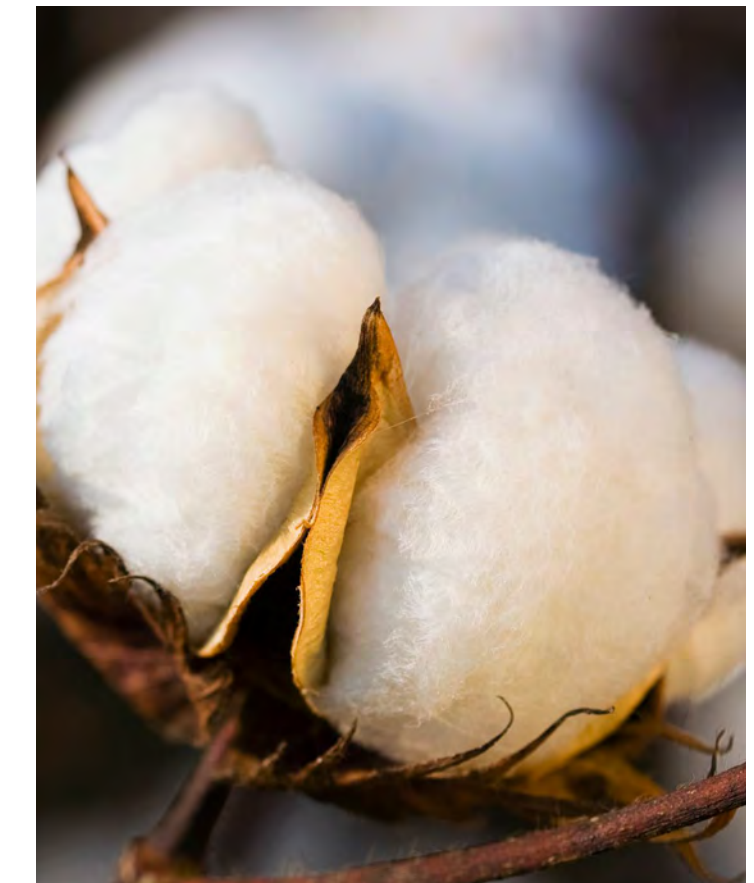
Denim Zéro eau bleue

En 2021, Joe Fresh^{MD} a lancé un programme pour le denim appelé Zéro eau bleue, un tissu fabriqué sans utiliser d'eau douce souterraine. En 2023, quelque 350 000 verges de tissu en denim ont été produites à l'aide d'eaux recyclées, ce qui a permis de préserver environ 4 millions de litres d'eau douce.



Coton responsable

Joe Fresh^{MD} s'engage à convertir 100 % de ses produits en coton majoritaire vers un coton plus durable d'ici 2025. Cela comprend la conversion de ces produits soit en coton certifié biologique GOTS (Global Organic Textile Standard), soit en coton Better Cotton. En 2021, nous sommes devenus membres de Better Cotton, qui a une mission claire : « Aider les communautés cotonnières à survivre et à prospérer, tout en protégeant et en restaurant l'environnement. » Nous sommes heureux d'annoncer qu'en 2023, nous avons augmenté notre utilisation de vêtements certifiés Better Cotton de 25 % à 84 % pour les produits en coton majoritaire². De plus, 10 % du coton que nous nous procurons est certifié biologique GOTS pour les produits en coton majoritaire². En 2024, nous allons collaborer avec nos partenaires indirects autorisés pour atteindre notre objectif.



² Calcul du coton responsable inclus dans les produits manufacturés directement seulement pour 2023 (exclut les produits sous licence).

Polyester recyclé

Joe Fresh^{MD} utilise du tissu en polyester recyclé certifié par la norme Global Recycled Standard, qui est reconnue comme la norme de référence mondiale en matière de matériaux recyclés, et fabriqué à partir de matière plastique recyclée post-consommation. En 2023, nous comptons 550 produits qui étaient fabriqués à partir de plus de 226 tonnes métriques de polyester recyclé.

Viscose responsable

En 2023, Joe Fresh^{MD} a lancé des produits composés de viscose responsable certifiée ECOVERO^{MC}. La viscose responsable est dérivée de sources de bois certifiées FSC^{MD} ou PEFC^{MD} issues de forêts gérées de manière durable. En 2023, nous avons lancé six produits fabriqués avec plus de cinq tonnes métriques de viscose responsable. Nous comptons utiliser davantage cette matière dans notre gamme de produits en 2024.

Le développement durable dans nos activités pharmaceutiques

Réduire le gaspillage

Les données publiées par PharmaCompass en juin 2023 semblent indiquer que le Canada est confronté à certains des taux de pénurie de médicaments les plus élevés à l'échelle mondiale, au profit d'autres marchés plus rentables qui sont approvisionnés en priorité. Le réseau de Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} est confronté à un problème de déchets plastiques en raison de facteurs impossibles à gérer par les systèmes de contrôle des stocks en place dans nos pharmacies, notamment les transferts de patients, le décès de patients et l'arrêt des médicaments par les patients. Afin de réduire les déchets pharmaceutiques, nous avons instauré un portail central qui simplifiera les transferts de médicaments sur ordonnance entre les pharmacies en fonction des besoins du patient et avec le consentement des pharmacies participantes. Un algorithme dérivé à l'interne lance le transfert d'un nombre précis d'unités à une autre pharmacie située dans un rayon pré-défini dans la même province où le patient a besoin du médicament en fonction de l'historique d'utilisation des stocks de la pharmacie destinataire. Le médicament est ensuite transporté entre les pharmacies par notre réseau de distribution existant, qui répond à toutes les exigences en matière de contrôles environnementaux et de sécurité, empêchant ainsi les médicaments de se périmiser sur les tablettes de la pharmacie et de devoir être détruits, tant pour les médicaments eux-mêmes que pour leur emballage.

Sanis Health inc., filiale de Shoppers Drug Mart inc, est un fabricant pharmaceutique qui offre toute une gamme de médicaments génériques. En 2023, Sanis a eu une incidence importante en éliminant 1 110 kg de plastique grâce à une transition ciblée vers des formats d'emballage plus grands. Ce passage à « l'emballage en vrac » des médicaments en utilisant des flacons plus grands est très efficace pour réduire les déchets et la consommation de plastique.

En septembre 2023, le Réseau de santé spécialisé de Shoppers^{MC} (SHN) a mis en œuvre une initiative visant à répondre aux préoccupations concernant les déchets d'emballage et l'absence de recyclage du polystyrène. Au lieu d'utiliser des glacières en polystyrène à usage unique pour la livraison des médicaments devant respecter la chaîne de froid, les patients situés dans le rayon de livraison local reçoivent maintenant leurs médicaments emballés individuellement dans des enveloppes d'expédition contenant des blocs réfrigérants. Ces enveloppes sont ensuite placées dans une glacière réutilisable pour la livraison groupée par un service de messagerie externe. Le service de messagerie rapporte la glacière réutilisable au Réseau de santé spécialisé après avoir livré les enveloppes individuelles à chaque patient. Depuis sa mise en œuvre, cette initiative a permis d'éviter d'utiliser en moyenne 60 glacières en polystyrène à usage unique.

Retour des médicaments et des objets pointus et tranchants

Les médicaments inutilisés ou périmés et les objets biomédicaux tranchants peuvent avoir une incidence négative sur l'environnement lorsqu'ils sont jetés de manière inappropriée dans les toilettes, dans les drains, dans les poubelles ou dans la nature. Des partenariats et des programmes en pharmacie facilitent l'élimination sécuritaire des médicaments inutilisés ou périmés et des objets tranchants afin d'éviter que ces matériaux ne se retrouvent dans l'environnement. Les médicaments et les objets pointus et tranchants récupérés sont ensuite éliminés par l'incinération à haute température. En 2023, notre réseau de pharmacies a récupéré 260 000 kilogrammes de médicaments inutilisés ou périmés et 228 000 kg d'objets biomédicaux tranchants.

Autres initiatives environnementales

Système de gestion environnementale efficace et axé sur la performance

Nous maintenons un système de gestion environnementale (SGE) efficace qui comprend des programmes de conformité et de performance avec des rôles et des responsabilités spécifiquement attribués afin de gérer les risques, système qui permet de garantir le respect rigoureux des politiques de l'entreprise et des lois en vigueur, de façon à gérer les risques de manière globale. Ce programme vise les activités de l'entreprise, y compris les magasins d'alimentation détenus par la société et franchisés, les pharmacies détenues par des pharmaciens propriétaires, ainsi que les centres de distribution (à l'exclusion des Supermarchés T&T Inc.).

Tout en demeurant à l'intérieur de ce cadre structuré, nous identifions de façon proactive les problèmes potentiels, faisons preuve de diligence raisonnable et maintenons des procédures de préparation aux situations d'urgence. Notre engagement va jusqu'à offrir des formations aux collègues et des programmes de sensibilisation.

L'amélioration continue fait partie intégrante de notre SGE. Au moyen d'une veille continue, de rapports, d'inspections et de vérifications internes, nous peaufinons nos stratégies de réacheminement des matières résiduelles

et de réduction de consommation d'énergie, de sorte que nos aspirations se transforment en plans d'action intégrés à nos activités quotidiennes.

De plus, notre SGE gère les communications internes et externes portant sur les questions de gestion environnementale, favorisant la transparence et le dialogue ouvert. Tenir compte des plans de mesures correctives est essentiel en vertu de notre engagement à l'égard de l'amélioration continue.

Le Service de la conformité et de l'éthique supervise le SGE, assurant une orientation claire quant à sa mise en œuvre. Les rôles et responsabilités sont décrits dans notre Manuel de gestion environnementale, ce qui renforce nos engagements, nos actions et notre respect de la conformité. Conformément aux normes ISO 14001, notre politique en matière de SGE insiste sur l'amélioration continue.

Pour assurer l'efficacité de notre programme de conformité environnementale, les vérifications internes effectuées par des vérificateurs environnementaux certifiés sont un élément clé. Dans la foulée de ces vérifications, nous créons des plans de mesures correctives, ce qui contribue à l'amélioration et favorise l'excellence en matière de pratiques environnementales.

Culture et inclusion	35
Nos collègues	42
Soutenir notre personnel	45
Santé et sécurité	46
Accès aux soins	47
Investissement dans nos communautés	49
Engagement communautaire	50

Société

2

FAIM
«ZÉRO»



3

BONNE SANTÉ
ET BIEN-ÊTRE



5

ÉGALITÉ ENTRE
LES SEXES



17

PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS



Culture et inclusion

Chez Loblaw, nos 220 000 collègues, franchisés, pharmaciens propriétaires et leurs employés forment le cœur de notre entreprise. Grâce à leur passion et à leurs talents exceptionnels, de nouvelles idées créatives voient le jour et les problèmes commerciaux du quotidien sont résolus. Ils sont là chaque jour pour nos millions de clients et travaillent fort pour leur donner ce dont ils ont besoin.

Il y a dix ans, nous avons entrepris d'investir dans le rôle important que joue la culture dans notre performance et notre avantage concurrentiel. Notre objectif était simple : faire de Loblaw un milieu de travail et de croissance formidable pour tout le monde, ce qui permettrait éventuellement à nos clients de profiter d'une expérience de magasinage exceptionnelle. Depuis, nous avons fait de la culture une priorité siégeant au cœur de la stratégie de notre Société, et nos collègues et employés ont été invités à participer à la création et au façonnement de notre culture. Nous disposons de valeurs ÊTRE communes – Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence – qui prennent tout leur sens en vertu des principes de notre culture : être authentique, bâtir la confiance et créer des liens. Ce langage commun s'étend à tous nos magasins, centres de distribution et bureaux. Nous continuons de bâtir une culture qui inclut toutes les populations du Canada et dans laquelle chacun peut être lui-même et surmonter les obstacles afin que tous et chacun puisse réussir.

Non seulement nos collègues ont-ils apprécié ces efforts, mais en 2023, Loblaw a été récompensée par plusieurs prix qui reflètent les nombreuses années d'investissement et d'engagement envers notre personnel et notre culture. Le Fonds humain Waterstone a une nouvelle fois nommé Loblaw parmi les cultures d'entreprise les plus admirées au Canada en 2023. Nous sommes reconnus comme l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada et du grand Toronto chaque année depuis 2010 et comme l'un des meilleurs employeurs du Canada pour la diversité chaque année depuis 2011.



Gouvernance

Nous avons constaté des progrès dans la culture et l'inclusion, ces deux aspects relevant de nos dirigeants et faisant partie intégrante de notre stratégie d'affaires. Notre Conseil de la culture et de l'inclusion, qui se compose de plus de 20 hauts dirigeants issus de tous les secteurs de l'entreprise, se réunit au moins une fois par trimestre pour guider nos efforts et les faire progresser.



engagement tenir à cœur respect excellence

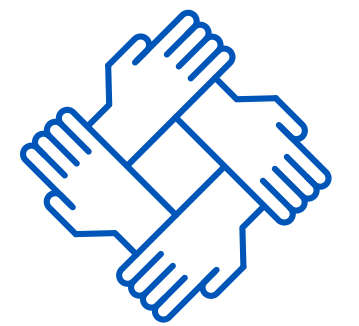
valeurs ÊTRE



être authentique



bâtir la confiance



créer des liens

principes DE LA CULTURE BLEUE

Groupes de ressources pour les employés

Depuis 2018, la stratégie de Loblaw en matière de culture et d'inclusion est guidée par des collègues qui font partie de quatre groupes de ressources pour les employés (GRE) axés sur l'équité : Capables à Loblaw, Célébrez vos racines à Loblaw, La Fierté à Loblaw et Voyez grand Femmes à Loblaw. Chacun de ces GRE dispose d'un parrain appartenant à la haute direction, d'un financement et d'un groupe actif de collègues qui s'identifient comme faisant partie de la communauté, et de certains alliés. En outre, chaque division opérationnelle a son propre comité pour faire progresser la culture et l'inclusion. En 2023, ces GRE ont organisé des événements pour le Mois de l'histoire des Noirs, la Journée internationale des femmes, la Journée de la visibilité transgenre, la Fierté, la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, le Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées, et plus encore. Le Jour de l'inclusion annuel a réuni tous les GRE et c'est notre nouveau Président et chef de la direction, Per Bank, qui en a donné le coup d'envoi, en soulignant l'importance de la culture et de l'inclusion pour notre entreprise.



Objectifs en matière de représentation

Nos réalisations en matière de diversité sont en partie attribuables à l'approche collaborative que nous avons adoptée pour déployer notre stratégie en matière de culture et d'inclusion dans tous les secteurs de l'entreprise. Notre équipe de direction cherche à faire progresser l'équité dans l'ensemble des processus d'affaires, tels que la planification de la relève et le développement du personnel. En vue d'atteindre notre objectif d'être l'employeur le plus diversifié et le plus inclusif au Canada, nous serons transparents sur nos progrès visant à atteindre nos objectifs en matière de représentation.

En 2023, nous sommes restés concentrés sur nos objectifs de pointe en matière de représentation et sur notre engagement d'informer les gens au sujet de la culture et de l'inclusion dans presque toutes les communautés du Canada grâce à notre vaste réseau d'équipes en magasin. En 2023, nous avons assisté à des progrès significatifs qui nous placent en bonne voie d'atteindre nos objectifs de 2024. En ce qui concerne l'avenir, nous nous préparons en vue de notre prochaine phase d'objectifs en matière de culture et d'inclusion, qui sera établie à compter de 2025, dès que nous aurons réalisé nos objectifs de 2024.

Indicateur ^{1,2,3}	Unité de mesure	Objectif 2024	EF 2023	EF 2022 ⁴	EF 2021
Pourcentage de femmes siégeant au Conseil d'administration	%	40 %	42 %	45 %	42 %
Pourcentage de femmes aux postes de direction ⁵	%	40 %	39 %	38 %	38 %
Pourcentage de femmes aux postes de gestion ⁶	%	43 %	46 %	47 %	44 %
Pourcentage de membres des minorités visibles siégeant au Conseil d'administration	%	25 %	17 %	18 %	17 %
Pourcentage de membres des minorités visibles aux postes de direction ⁵	%	25 %	28 %	26 %	24 %
Pourcentage de membres des minorités visibles aux postes de gestion ⁶	%	30 %	32 %	30 %	26 %
Nombre total de collègues qui ont suivi deux cours en lien avec la DÉI	nombre	200 000	166 400	122 100	16 500

1 Le recensement de 2021 de Statistique Canada indique que les femmes représentent 50 % et les membres des minorités visibles 26 % de la population canadienne.

2 Les données d'auto-identification sont recueillies par le biais de notre système d'information des RH tout au long de l'année, les informations relatives à la race et à l'origine ethnique étant recueillies sur une base volontaire. Au terme de 2023, 65 % des gestionnaires et 90 % des dirigeants ont volontairement divulgué leur race ou leur origine ethnique.

3 Comprend uniquement les effectifs de la société.

4 Pour assurer la cohérence dans l'application des définitions utilisées, certains chiffres de 2022 ont été ajustés.

5 Les postes de direction comprennent les postes de vice-président et échelons supérieurs.

6 Les postes de gestion comprennent les postes de directeur principal, directeur, gestionnaire principal, gestionnaire, directeur de CD, directeur de magasin et directeur adjoint de magasin.



Équité en matière de genres et avancement des femmes

Voyez grand Femmes à Loblaw s'efforce de donner aux femmes de tous horizons les moyens nécessaires afin qu'elles puissent réaliser tout leur potentiel et évoluer professionnellement chez Loblaw.

Depuis l'établissement de nouveaux objectifs en 2020, la représentation des femmes aux postes de direction et de gestion a augmenté de 5 % et 3 %, respectivement. Ces résultats sont en partie attribuables au travail effectué pour intégrer la diversité, l'équité et l'inclusion aux programmes d'embauche et de développement des talents.

- Nous surveillons et supprimons les préjugés dans nos programmes de gestion des talents. Ainsi, en 2023, 45 % des cadres du programme de relève se sont identifiés comme étant des femmes, tout comme 44 % des meilleurs talents.
- Nous avons pris des mesures dans le cadre de nos programmes de recrutement et de rétention afin d'augmenter le nombre de femmes dans les groupes STIM (science, technologie, ingénierie et mathématiques) au sein de notre organisation. En 2023, les femmes représentaient 37 % de l'équipe des Services numériques Loblaw et 38 % de l'équipe Technologie et analytique Loblaw.
- L'importance que nous accordons aux nouveaux talents nous permet de constituer un bassin plus diversifié en termes de genre. En 2023, 50 % de nos stagiaires et 63 % des récipiendaires de bourses d'études de Loblaw s'identifiaient comme étant des femmes.
- Notre réseau de parents et personnes aidantes offre de l'aide et des ressources aux parents et aux personnes aidantes, ou aux personnes qui pensent devoir le devenir. De plus, nous offrons des salles d'allaitement dans nos principaux bureaux pour les personnes en ayant besoin.
- L'équité salariale entre les sexes demeure une priorité pour notre organisation. En 2023, nous avons atteint avec succès un jalon important en parvenant à un écart salarial nul pour des postes similaires. Cette réalisation est le fruit de plusieurs années d'examen diligents et de la mise en œuvre de plans d'action visant à améliorer la rémunération des femmes lorsqu'il y avait des écarts. Aujourd'hui, notre engagement à l'égard de l'égalité demeure. Au cours des prochaines années, nous allons mettre au point des outils permettant d'évaluer de façon proactive l'incidence des décisions salariales sur les écarts entre les sexes de façon à demeurer vigilants en matière d'équité des genres.
- À la fin de l'année 2023, l'écart moyen de rémunération entre les hommes et les femmes, tous postes confondus, pour nos collègues de la société s'élevait à 4,57 %, ce qui représente une amélioration continue par rapport à l'écart de 5,73 % observée en 2022. Cette baisse constante témoigne de notre engagement indéfectible à favoriser une rémunération juste et équitable pour nos collègues.
- En 2023, nous avons mis à l'honneur nos collègues lors d'un événement organisé à l'échelle de l'entreprise à l'occasion de la Journée internationale des femmes, ainsi que dans la rubrique « Pleins feux sur les collègues » de nos bulletins trimestriels et dans le cadre de notre troisième remise annuelle du Prix Voyez grand Femmes à Loblaw, où nous avons reconnu des lauréates de l'ensemble du pays.
- À la fin de l'année, 50 % de l'effectif total de notre société s'identifiaient comme étant des femmes, dont 53 % provenant des magasins détenus par la société.

Shivali Sharma, pharmacienne propriétaire chez Shoppers Drug Mart^{MD} à Edmonton, est consciente du fait que des femmes fortes construisent des communautés fortes. Avec le soutien de tout son district, Shivali a organisé un événement à l'occasion de la Journée internationale de la jeune fille, au cours duquel des produits de première nécessité et des articles de beauté ont été offerts à de remarquables jeunes femmes de l'école Braemar, un établissement d'enseignement qui offre aux mères adolescentes la possibilité d'obtenir leur diplôme d'études secondaires tout en s'occupant de leurs petits. La force, la persévérance et le dévouement dont font preuve les élèves de l'école Braemar pour créer une vie meilleure pour elles-mêmes et leur famille ont été une source d'inspiration pour toutes les personnes présentes.

Cet événement n'a pas seulement mis en évidence le dévouement de Shivali et de ses collègues quant à l'amélioration des communautés marginalisées, il a également favorisé la création de liens solides entre les membres de l'équipe. Les efforts extraordinaires déployés pour organiser cet événement marquant soulignent à la fois l'engagement de Shoppers Drug Mart/Pharmaprix à l'égard de l'investissement communautaire et l'importance de faire une différence au sein des communautés marginalisées.



Antiracisme et célébration de la diversité culturelle

Célébrez vos racines met de l'avant les nombreuses origines culturelles que l'on retrouve au sein de notre entreprise et fait la promotion de l'importance du multiculturalisme à tous les niveaux de notre organisation. Depuis 2020, la représentation des membres des minorités visibles ou des groupes racialisés a augmenté de 7 % aux postes de direction et de 11 % aux postes de gestion.

- Nous sommes ouverts à accueillir une nouvelle génération de collègues aux origines ethniques plus diversifiées : en 2023, 76 % des stagiaires et 44 % des récipiendaires de bourses d'études de Loblaw se sont identifiés comme étant des Autochtones ou membres d'une minorité visible ou d'un groupe racialisé.
- Nous surveillons et éliminons les préjugés de nos programmes de gestion des talents. Ainsi, en 2023, 35 % des meilleurs talents et 35 % des personnes faisant partie du plan de relève des cadres se sont identifiés comme étant membres d'une minorité visible ou d'un groupe racialisé.
- Afin de soutenir la diversité de nos collègues et de nos communautés, nous avons aménagé des salles de réflexion dans certains de nos centres de services aux magasins. Plusieurs de nos magasins se sont également doté d'un espace pour la méditation et la prière.



- Les collègues Noirs représentent 3 % de notre main-d'œuvre. En 2023, nous avons poursuivi notre partenariat avec la Black Business and Professional Association (BBPA) afin d'éliminer les obstacles auxquels sont confrontées les entreprises détenues par des Noirs par l'entremise de nos programmes de fournisseurs, ainsi que de la commandite du concours Rise Up destiné aux entrepreneures Noires et des Prix Harry Jerome décernés par la BBPA. Nous avons également offert du coaching professionnel à 15 collègues Noirs issus de tous les secteurs de l'entreprise en 2023.
- À la fin de l'année, 26 % de l'effectif total de notre entreprise se sont volontairement identifiés comme appartenant à une minorité visible.

Moses Ojemakinde a immigré au Canada en 2006 dans l'espoir d'y poursuivre sa carrière de pharmacien. Toutefois, ses certifications nigériennes n'étaient pas reconnues lorsqu'il est arrivé à Calgary avec sa famille. Après trois ans d'études et de travail de nuit au poste de marchandiseur chez Shoppers Drug Mart^{MD}, Moses est enfin devenu pharmacien autorisé en 2009.

En 2015, l'occasion s'est présentée pour Moses de devenir pharmacien propriétaire d'une pharmacie Shoppers Drug Mart^{MD} située à Strathmore. Ayant lui-même fait face à des difficultés en raison de son manque d'expérience au Canada, Moses souhaite aider les nouveaux arrivants. Il a formé de nombreux nouveaux pharmaciens et estime que tout le monde mérite d'avoir une chance de démontrer ses aptitudes et son potentiel.

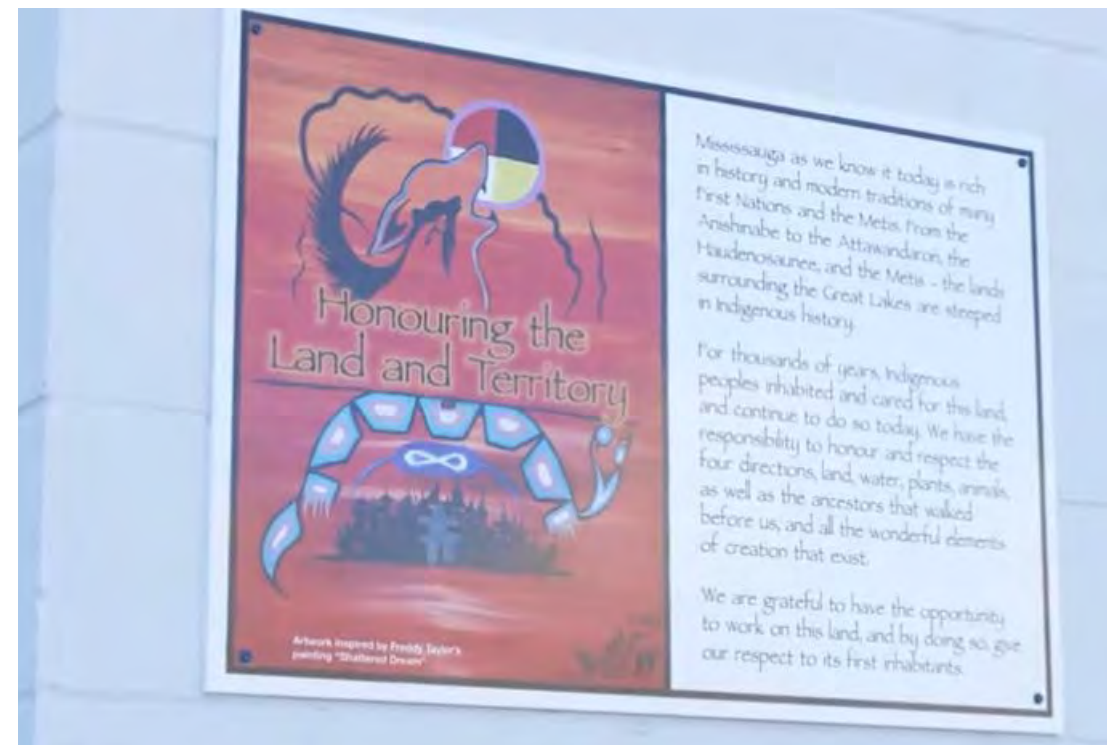
Moses tire une immense fierté de la façon dont lui et sa famille ont prospéré au Canada. Ses enfants ont de belles carrières, tandis qu'il est heureux de pouvoir à nouveau se réaliser en tant que pharmacien, une profession qu'il adore.



Réconciliation et inclusion des peuples autochtones

En tant que fière entreprise canadienne, nous reconnaissons notre responsabilité et la possibilité qui s'offre à nous de favoriser la réconciliation et l'inclusion des peuples autochtones.

- Dans le cadre de nos efforts soutenus pour promouvoir la diversité et l'inclusion, nous avons déployé un programme de formation portant sur l'inclusion des Autochtones et collaboré avec nos équipes de recrutement pour élaborer des stratégies et éliminer les obstacles à l'emploi dans le but de combler l'écart et d'augmenter la représentation des collègues autochtones au sein de l'effectif de la société, qui se situe actuellement à environ 1 %.
- En 2023, nous avons concentré nos efforts sur nos engagements et nos initiatives portant sur la vérité et la réconciliation : renforcer la notion d'alliance inclusive à l'aide d'éducation, promouvoir l'embauche de personnes autochtones, favoriser le bien-être et le développement économique des peuples et des communautés autochtones.
- Afin de soutenir et de célébrer les réalisations des femmes autochtones, nous avons de nouveau commandité le Prix des femmes autochtones en leadership du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA), et nous continuons de travailler étroitement avec cet organisme pour renforcer la représentation des entreprises autochtones au sein de notre réseau de fournisseurs.



- Nos réunions débutent par la reconnaissance du territoire dans le but de favoriser la compréhension et le respect des terres sur lesquelles nous habitons. Nous avons également posé des plaques de reconnaissance du territoire dans 230 magasins en 2023.

Loblaws a remis 175 000 \$ en dons destinés à l'accès à des denrées d'urgence à quatre organismes autochtones dans le cadre de son partenariat avec Banques alimentaires Canada. Ces dons viendront en aide aux Canadiens vulnérables qui ont besoin de denrées alimentaires d'urgence. La bande Mi'kmaq de la péninsule Nord a reçu 40 000 \$ pour créer des paniers de provisions et réapprovisionner ses cuisines communautaires.

La Première Nation Behdzi Ahda a reçu 55 000 \$ pour s'approvisionner en viandes et en légumes frais. La banque alimentaire de Cold Lake Food Bank Society a reçu 20 000 \$ pour se procurer les denrées périssables nécessaires à la préparation de repas équilibrés, et la municipalité de Cambridge Bay a bénéficié d'un don de 65 000 \$ pour étendre son programme de banque alimentaire d'urgence.

Laurie Reed, gérante du rayon beauté d'un magasin Shoppers Drug Mart^{MD} à Thunder Bay, a organisé l'événement inaugural Love Yourself pour aider les survivantes des pensionnats et les victimes de violence domestique à retrouver un sentiment d'estime de soi et à se sentir belles et bien dans leur peau - une expérience que beaucoup n'avaient jamais vécue. Laurie a abordé les thèmes de l'amour, de la compassion et de la prise en charge de soi dans les moments difficiles. Cinquante femmes âgées de 23 à 93 ans ont profité d'un dîner, de séances de méditation, de cérémonies de guérison aquatique, ainsi que de conseils en matière de soins de la peau et de maquillage. Chaque femme a reçu deux sacs remplis de produits et une carte-cadeau de 50 \$ de Shoppers Drug Mart^{MD}. Plusieurs participantes ont appelé le magasin de Laurie et lui ont envoyé des lettres pour exprimer à quel point l'événement avait été significatif pour elles. « Certaines ont dit qu'elles n'avaient jamais ressenti autant d'amour dans leur vie et qu'elles ne s'étaient jamais senties aussi belles », raconte Laurie. En raison de l'énorme demande suscitée par cet événement, un rassemblement encore plus important est en cours de préparation pour l'année prochaine, avec le soutien d'un généreux don de 5 000 \$ de la Shoppers Foundation for Women's Health.



Espaces inclusifs 2SLGBTQIA+

La FIERTÉ à Loblaw entend créer un espace positif où les collègues, tous genres et orientations sexuelles confondus, se sentent bien accueillis et capables d'être eux-mêmes afin de pouvoir contribuer pleinement.

En 2023, nous avons continué à promouvoir l'alliance inclusive nos collègues 2SLGBTQIA+ grâce à des pratiques d'affaires inclusives, à des investissements communautaires et à des séances de formation, dont la formation « Être un allié ». Nous avons également développé un guide sur la transition de genre à l'intention de nos collègues et de leurs gestionnaires. Ces formations ont pour but de créer un milieu de travail accueillant et solidaire pour tout le monde, peu importe l'orientation sexuelle ou l'identité de genre.

- En 2023, 2 % des cadres et 1 % de notre main-d'œuvre se sont volontairement identifiés comme étant des personnes 2SLGBTQIA+; moins de 1 % se sont identifiés comme étant des personnes transgenres ou non binaires.
- Nous avons mis en œuvre plusieurs initiatives visant à créer un espace plus inclusif pour les collègues et les clients, notamment en encourageant les collègues en magasin à inscrire leurs pronoms sur leur insigne, en installant une affiche « toilettes inclusives » dans l'ensemble de nos magasins et en modifiant nos applications internes de manière à faciliter les changements de nom des collègues en transition.
- Nous avons souligné le Mois de la fierté en hissant le drapeau de la fierté au-dessus de nos bureaux partout au pays.
- Nous avons soutenu la campagne de la Fierté de Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}, « Vent de fierté », en distribuant un guide de la fierté contenant des ressources et du matériel pédagogique, et en versant 25 000 \$ à Pflag Canada provenant d'une partie des profits de la vente des produits Quo Beauty^{MD} associées à la célébration de la Fierté.



Bobby Gale (iel/iels), directrice, Plateformes analytiques et de données chez Loblaw, illustre bien l'engagement de l'entreprise à l'égard de la diversité et de l'inclusion. Après ses débuts en magasin en 2006, Bobby a progressivement gravi les échelons au sein de l'organisation. En 2011, iel a obtenu un poste de bureau, où iel fait une différence de par son leadership transformationnel.

Après avoir révélé être de genre fluide, Bobby a posé des gestes courageux pour promouvoir l'inclusivité dans l'ensemble de l'entreprise. Iel a fait des représentations pour l'adoption de toilettes inclusives dans tous les bureaux et l'ajout des pronoms dans les signatures de courriel et sur les porte-noms.

L'équipe que dirige Bobby reflète la diversité qu'iel défend. Composée de 66 % de femmes et de membres aux parcours académiques variés, le succès que l'équipe de Bobby est à l'image qu'iel projette. En 2023, le courage et la capacité de Bobby à recruter des alliés ont été reconnus publiquement lorsqu'iel a reçu un prix Next Generation Leader décerné par Catalyst.



Promouvoir l'inclusion des personnes handicapées

CAPABLES à Loblaw fait office de porte-voix et de centre de soutien pour l'embauche de personnes handicapées. Ce groupe surveille le degré de représentation et d'accessibilité au sein de l'entreprise, célèbre les capacités uniques des personnes handicapées et sensibilise les gestionnaires quant à l'embauche et la gestion de ces personnes.

En 2023, nous avons continué d'étendre nos efforts pour embaucher davantage de personnes handicapées dans nos magasins dans le cadre de notre partenariat avec « Prêts, disponibles et capables ».

À la fin de l'année, 2 % des gestionnaires et moins de 1 % de nos effectifs se sont identifiés volontairement comme étant des personnes handicapées.

Afin de nous assurer que nos lieux de travail soient accessibles, nous avons maintenu notre formation portant sur les mesures d'adaptation en milieu de travail et l'étiquette en matière de handicap. De plus, nous sommes fiers d'offrir à nos collègues des cours sur la langue des signes américaine à nos collègues, sous la direction de la Société canadienne de l'ouïe.

Nous avons poursuivi notre travail de sensibilisation et d'éducation auprès de nos collègues en 2023, en organisant des événements à l'échelle de l'entreprise à l'occasion du Mois national de la sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées et du Mois de sensibilisation à la santé mentale, en mai. Chacune de ces initiatives comprenait la distribution de ressources numériques pour nos collègues en vue de renforcer l'inclusion et le sentiment d'appartenance des collègues des magasins détenus par la société, des employés des magasins franchisés et des établissements détenus par des pharmaciens propriétaires, sans oublier les clients. Afin d'offrir une expérience plus inclusive, nous avons maintenu deux programmes pilotes visant à offrir une expérience plus accessible en magasin :

- Nous avons implanté la technologie de boucle auditive¹ afin d'offrir une expérience plus inclusive aux clients et aux collègues qui utilisent des appareils auditifs.
- Nous avons instauré un service de réservation qui permet aux clients handicapés de prendre rendez-vous pour bénéficier d'une assistance personnelle lorsqu'ils magasinent.



¹ Cette technologie permet de filtrer les bruits ambiants afin de n'entendre que la voix de son interlocuteur.

Au magasin Real Canadian Superstore^{MD} d'East Village, Les Alexander est épaulé par Vecova, un organisme offrant des services de soutien aux personnes handicapées. Vecova aide les personnes qui sont confrontées à des obstacles à l'emploi à trouver un travail gratifiant; pour Les, on lui a adjoint un travailleur de soutien, Brent, qui l'aide à accomplir ses tâches.

Les aime son travail, mais son but est de devenir plus autonome. Il aimerait parvenir un jour à travailler efficacement sans l'aide de Brent. Or, il existe un petit appareil en forme de stylo qui pourrait l'aider à atteindre cet objectif.

Cet appareil s'appelle OrCam Read et il peut réciter n'importe quel type de caractères imprimés. Les n'a donc plus besoin d'aide pour lire les étiquettes ou les formulaires. Le Real Canadian Superstore^{MD} en a récemment acheté un dans l'espoir de faciliter les choses pour Les compte tenu de son handicap, et cela a changé la donne.

Grâce à cet appareil qui est attaché à un cordon qu'il porte autour du cou tout au long de son quart de travail, Les se sent plus autonome et apte à assumer lui-même ses responsabilités.



Nos collègues

Code de conduite des collègues

Nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires s'attendent à des normes élevées de la part de notre organisation. Nous demandons à nos collègues de faire preuve en tout temps d'intégrité, de professionnalisme et de responsabilité afin de répondre à ces attentes. Notre [Code de conduite des collègues](#) jette les bases d'une collaboration respectueuse, transparente et équitable, et reflète nos valeurs ÊTRE : Engagement, Tenir à cœur, Respect et Excellence. Tous les collègues doivent respecter à la fois l'esprit et la lettre du Code.

Formation des collègues et développement professionnel

Nous croyons que nos collègues constituent notre meilleur atout et nous nous engageons à l'égard de leur croissance et de leur développement. Nos programmes de développement des talents, qui comprennent des ateliers, des séances de coaching, des évaluations et des expériences immersives à l'extérieur de l'entreprise, sont conçus de façon à soutenir les collègues à différentes étapes de leur carrière. Ces programmes couvrent généralement une période de 3 à 12 mois et portent essentiellement sur de l'apprentissage lié au développement de compétences professionnelles et au rôle de gestionnaire. Nous offrons également des ateliers sur des sujets en lien avec le leadership, ainsi qu'un solide programme de développement des dirigeants fondé sur notre modèle de comportement de leadership, les principes de notre culture et nos valeurs ÊTRE. Grâce à l'Académie, notre plateforme d'apprentissage entièrement intégrée, nos collègues et employés ont également accès à plus de 3 500 cours de formation facultatifs et obligatoires qui leur permettent d'étoffer leurs connaissances en lien avec leur poste actuel ou d'acquérir de nouvelles compétences en vue d'évoluer professionnellement. Cette plateforme harmonisée nous permet de répertorier tous les cours de formation suivis par nos collègues et employés. En 2023, les collègues et employés ont suivi plus de trois millions de cours de formation virtuels ou en personne, ou à leur propre rythme. Nous continuerons à investir dans l'apprentissage numérique et mobile, à lancer de nouveaux programmes de développement des compétences et à étendre notre empreinte au niveau du développement des gestionnaires d'un océan à l'autre.

Les possibilités de développement que nous offrons constituent l'un des avantages les plus reconnus de travailler chez Loblaw et nous sommes déterminés à soutenir les collègues dans leur avancement professionnel chez nous. Nous offrons des milliers d'emplois dans les secteurs de l'alimentation, des soins de santé, de la mode, des services bancaires, du commerce électronique, de la technologie, des données et analyses, de la chaîne d'approvisionnement et des entrepôts, de la construction et l'immobilier, des médias, des finances, du marketing, des marques, des biens de consommation et plus encore. Nous encourageons les collègues, avec l'appui de leur gestionnaire, à prendre en main leur cheminement de carrière et leur développement professionnel en créant de solides plans de développement individuel qui ciblent la réalisation de leurs objectifs de développement professionnel et personnel. D'autres programmes, comme notre vitrine de talents interentreprise, fournissent une plateforme pour encourager la mobilité à l'interne et muter les personnes exceptionnelles dans différentes divisions opérationnelles et fonctions de soutien, leur permettant ainsi de développer leur carrière en acquérant diverses expériences professionnelles.

m³

meilleur moi
meilleur nous
meilleur Loblaw

Encore meilleur³

En 2023, nous avons continué d'offrir notre atelier sur le façonnement de notre culture, le concept m³, qui signifie « Meilleur moi, meilleur nous, meilleur Loblaw ». En 2024, afin de donner un coup d'accélérateur à la culture et à l'inclusion, nous lançons un nouvel atelier qui se fonde sur les progrès que nous avons réalisés et présente de nouveaux concepts portant sur l'alliance inclusive, la sécurité psychologique, l'empathie et la compassion. Encore meilleur³ vise à favoriser un milieu de travail positif. En 2024, nous allons déployer l'atelier en personne Encore meilleur³ pour les équipes des magasins, des CD et des centres de services aux magasins.

Formation sur l'inclusion

La formation est un élément crucial de nos efforts visant à créer un environnement plus empathique et plus inclusif au sein de notre organisation. Cela comprend notamment une formation spécifique sur les thèmes suivants : la lutte contre la discrimination, le harcèlement sexuel, l'accessibilité et les mesures d'adaptation, le service à la clientèle inclusif et le leadership inclusif. En 2023, plus de 166 000 de nos collègues ont suivi deux cours portant sur les sujets de DÉI fondamentaux : bâtir une culture d'inclusion et être un allié; nous sommes donc en bonne voie d'atteindre notre objectif de 200 000 collègues formés d'ici la fin de 2024.

Programme de bourses d'études de Loblaw

Depuis 2011, Loblaw octroie une aide financière aux collègues et employés méritants qui suivent des études postsecondaires. En 2023, 200 étudiants ont reçu une bourse de 2 000 \$ pour leurs études. Les bourses d'études sont accordées en fonction de la réussite scolaire, du potentiel de leadership et de l'engagement communautaire. En offrant ces bourses, Loblaw cherche à alléger le fardeau financier de l'éducation et à permettre aux étudiants de poursuivre leurs objectifs scolaires.



Recrutement et rétention des talents

Pour être les meilleurs, nous devons embaucher les meilleurs et aussi les garder. Nous avons fait de notre entreprise une destination de premier choix pour les personnes qui entrent sur le marché du travail. Nous offrons des possibilités de carrière intéressantes dans notre entreprise, notamment dans les secteurs de la technologie, des données et analyses, du commerce électronique, de la pharmacie, des finances, de la chaîne d'approvisionnement et plus encore. Pour attirer les talents et former nos collègues de façon à ce qu'ils deviennent des dirigeants performants, nous accordons une grande importance à la formation et au développement; nous investissons dans notre culture d'entreprise et créons des expériences différenciées pour notre main-d'œuvre de demain. Ces efforts nous aideront à conserver nos meilleurs talents et à attirer des candidats possédant des compétences supérieures pour nous aider à obtenir des résultats d'affaires probants.

En 2023, plus de 86 900 collègues des magasins détenus par la société et employés de magasins d'alimentation franchisés ont été embauchés dans l'ensemble de notre réseau. Notre taux de recrutement des talents affiche une légère croissance s'établissant à 1,07 %. En 2023, le taux de roulement involontaire était de 7,2 % et celui du roulement volontaire de 47,9 % pour les collègues de la société.

Congés parentaux égaux et prestations complémentaires

En 2023, nous avons annoncé qu'à compter du 1^{er} janvier 2024, notre politique de congé parental et de prestations complémentaires s'appliquerait aussi bien aux parents qui ne donnent pas naissance à un enfant qu'à ceux qui donnent naissance. Cette mesure reconnaît la diversité des familles et soutient les parents qui ont des enfants dans le cadre d'une adoption ou d'une maternité de substitution, en plus d'encourager le partage des responsabilités et le temps consacré à la formation des liens familiaux.

Congé de deuil

Dans le cadre de nos efforts continus pour soutenir nos collègues pendant les périodes de deuil personnel, nous avons pris d'importantes mesures en 2023 en vue d'étendre notre politique de congé de deuil. Nous avons officiellement reconnu les fausses couches, conscients des profonds effets émotionnels et physiques qu'elles peuvent avoir sur les personnes touchées et sur leurs proches. En outre, nous avons élargi notre politique pour y intégrer les membres de la famille choisie afin de faire en sorte que toutes les formes de liens familiaux soient respectées et que les collègues reçoivent le soutien voulu pendant les périodes difficiles.

Prestations d'assurance-maladie supplémentaires

Notre programme d'avantages sociaux pour les collègues de la société non syndiqués, Mes Avantages sociaux, est un programme d'avantages sociaux flexible qui permet aux collègues de personnaliser leur protection chaque année afin de répondre à leurs besoins uniques en matière de santé et de bien-être, ainsi qu'à ceux de leur famille. En 2023, sans coût supplémentaire pour nos collègues, nous avons investi dans une protection équitable complémentaire qui comprend un soutien additionnel en matière de santé mentale pour les collègues et leurs personnes à charge, une nouvelle couverture pour les soins d'affirmation de genre pour les collègues transgenres et leurs personnes à charge, et un soutien pour les traitements de fertilité pour les collègues. Loblaw compte également discuter des possibilités d'offrir cette protection dans le cadre des programmes d'avantages sociaux gérés par un syndicat ou les propriétaires de magasin.



Mesures d'adaptation pour les observances culturelles

En 2023, nous avons activement encouragé nos collègues et employés à communiquer avec leurs équipes de direction pour veiller à ce qu'ils puissent profiter d'options de travail flexible afin de faciliter l'observance de leurs célébrations culturelles. Ce plan a été conçu pour honorer les moments culturels importants qui ne sont pas forcément reconnus officiellement comme des jours fériés au Canada. Il convient de noter que cette initiative a permis à nos collègues et employés de prendre part à ces observances sans avoir à piger dans leur banque de jours de vacances.

Notre programme d'échange de quarts de travail offre aux collègues une souplesse et une autonomie grâce auxquelles ils peuvent concilier harmonieusement leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Dans le cadre d'un poste en magasin ou au centre de distribution, ce programme permet de prendre un quart de travail supplémentaire, d'échanger des quarts de travail, de condenser une semaine de travail, etc., conformément aux ententes syndicales. Dans le cadre d'un poste à un centre de services aux magasins, il permet de prolonger les heures de travail ou de travailler chez soi pendant une fin de semaine ou un jour férié afin de compenser le congé.



Expérience inclusive pour les clients et les collègues

Nous utilisons plusieurs tactiques pour créer une expérience inclusive pour nos clients, nos employés et nos collègues. L'ajout des pronoms sur les porte-noms et dans les signatures de courriel contribue à favoriser un environnement dans lequel tout le monde se sent reconnu et respecté, tandis que les épinglettes indiquant les langues parlées rendent la communication plus efficace en supprimant les barrières linguistiques tout en favorisant la sensibilité culturelle. Les boucles auditives assurent une accessibilité essentielle pour les personnes malentendantes, qui peuvent ainsi participer pleinement aux discussions ou aux activités.

Engagement des collègues

Nous menons dans toute notre organisation un sondage semestriel sur l'engagement, communément appelé « Dire les choses comme elles sont », afin de recueillir des commentaires qui nous permettent de comprendre comment vont nos collègues et de prendre des mesures en vue d'améliorer leur expérience. Le sondage mesure l'engagement, l'efficacité du leadership, la culture, l'inclusion et le sentiment d'appartenance, l'approche axée sur le client, la conformité et l'éthique, le bien-être et plus encore. Nous demandons également aux participants d'identifier eux-mêmes leur genre, leur ethnicité, leur orientation sexuelle et leur handicap afin de comparer les résultats globaux des groupes marginalisés par rapport aux groupes majoritaires. Depuis que nous avons commencé à mesurer ces écarts en 2020, nous constatons une amélioration au niveau de l'engagement, de l'efficacité du leadership et du sentiment d'appartenance chez les femmes et les minorités visibles. L'établissement d'un plan d'action a lieu une fois par an et constitue une activité collaborative entre les gestionnaires et leurs équipes. En 2023, notre taux d'engagement global d'entreprise était de 79 %. Les secteurs de l'alimentation au détail, de la pharmacie au détail et de la chaîne d'approvisionnement ont obtenu des taux d'engagement respectifs de 76 %, 83 % et 71 %. Soulignons que la référence moyenne en matière d'engagement des employés dans le secteur de la vente au détail est de 78 %¹.

¹ D'après la base de données Qualtrics sur la moyenne de l'engagement des employés dans le secteur de la vente au détail au mois d'avril 2023.

Relations avec les collègues

Loblaws possède l'un des effectifs comptant le plus de syndiqués au Canada. Dans l'ensemble de notre réseau de vente au détail et de notre chaîne d'approvisionnement, environ 79 % de nos collègues bénéficient de conventions collectives négociées avec les syndicats locaux, souvent affiliés aux syndicats nationaux et internationaux. Nous avons plus de 370 conventions collectives. Tout au long de chaque négociation, nous visons à obtenir des contrats de travail raisonnables avec des programmes de rémunération qui comprennent des salaires concurrentiels, des soins de santé et des prestations de retraite de qualité, tout en veillant à ce que nos activités demeurent concurrentielles. En 2023, le taux horaire moyen de nos collègues à temps plein et à temps partiel des magasins détenus par la société et des centres de distribution se situait à 19,80 \$. Avec les avantages sociaux, le taux horaire moyen était de 26,60 \$. Ajoutons que 80,79 % des collègues travaillant dans les magasins détenus par la société et les centres de distribution gagnent un salaire supérieur au salaire minimum provincial.

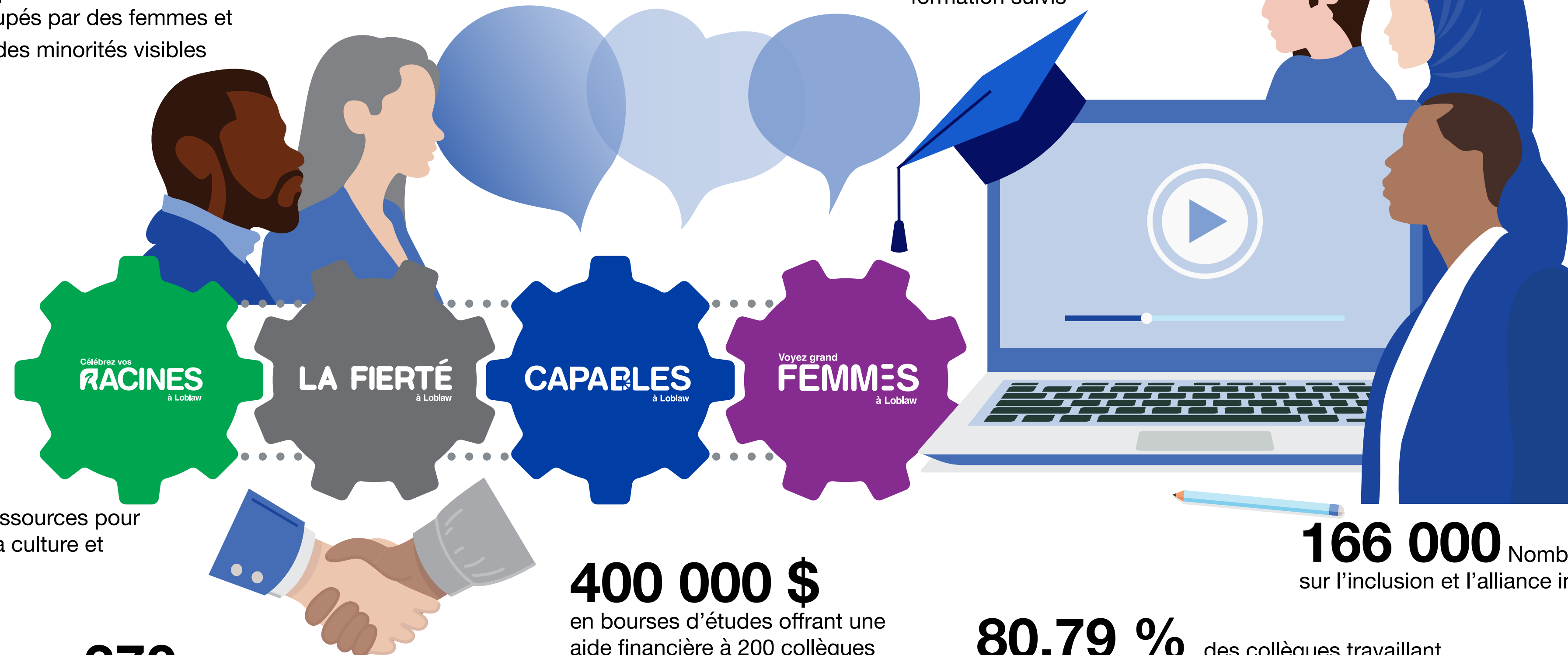
Soutenir notre personnel

39 % des postes de direction sont occupés par des femmes et **28 %** par des minorités visibles

79 % Taux d'engagement des collègues de l'ensemble de l'entreprise

3 millions + Nombre de cours de formation suivis

46 % des postes de gestion sont occupés par des femmes et **32 %** par des minorités visibles



4 groupes de ressources pour les employés sur la culture et l'inclusion

370 conventions collectives

400 000 \$ en bourses d'études offrant une aide financière à 200 collègues

166 000 Nombre de collègues formés sur l'inclusion et l'alliance inclusive depuis 2021

86 900 Nombre de collègues et employés embauchés

80,79 % des collègues travaillant dans les magasins détenus par la société et les centres de distribution gagnent un salaire supérieur au salaire minimum provincial

Santé et sécurité

Nous nous engageons à offrir et à maintenir des conditions de magasinage et de travail sécuritaires pour les collègues, les employés et les clients. La santé et la sécurité sont intégrées à toutes les facettes de ce que nous faisons au quotidien. Nous donnons à tous les collègues une formation sur la santé et la sécurité, y compris une séance d'orientation, de la formation pour les nouveaux employés et une formation sur le système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT). Nous offrons également des formations adaptées aux opérateurs de chariots élévateurs motorisés, aux intervenants en premiers soins et aux gestionnaires. Nous veillons à que les collègues aient les outils nécessaires pour faire leur travail efficacement en toute sécurité. Nos comités mixtes de santé et sécurité (CMSS) et nos représentants en santé et sécurité travaillent en collaboration avec nos collègues et nos gestionnaires pour assurer la sécurité du lieu de travail. Ces comités fournissent à nos équipes de direction de précieux commentaires et des recommandations à mettre en œuvre. Nous établissons des attentes claires, suivons de près notre programme de santé et de sécurité et travaillons avec nos collègues pour réduire les blessures et les accidents.



Indicateurs en matière de santé et de sécurité

Nous assurons le suivi de tous les indicateurs en matière de santé et de sécurité au niveau de l'entreprise pour bien comprendre les enjeux, les tendances et les possibilités d'amélioration. Dans le cadre de notre programme de conformité, nous répertorions les blessures en milieu de travail, y compris les blessures graves, les arrêts de travail, les soins de santé et les blessures nécessitant des premiers soins. Nous faisons également le suivi des visites réglementaires et des directives émises, de la conformité du CMSS (réunions et inspections) et de la formation obligatoire. La conformité aux éléments clés de notre programme de santé et de sécurité est mesurée au moyen de vérifications et de visites régulières sur le terrain par nos partenaires en santé et sécurité. L'une des façons dont nous évaluons notre rendement en matière de sécurité est de mesurer la fréquence des accidents et celle des arrêts de travail au sein de l'entreprise. La fréquence des accidents est une mesure courante de l'industrie, qui correspond au nombre moyen de travailleurs blessés pour cent employés, alors que la fréquence des arrêts de travail est une mesure du nombre de blessures avec arrêt de travail pour cent employés.

Indicateurs	2023	2022 ¹	2021 ¹
Total des réclamations pour blessures	3 274	3 431	3 610
Fréquence des accidents ²	5,73	6,31	6,58
Fréquence des arrêts de travail ³	2,82	3,04	3,15
Total des décès	0	0	1

¹ Remarque : Les indicateurs de l'année précédente sont susceptibles de changer légèrement par rapport aux déclarations de l'année précédente en raison de la résolution des procédures d'appel en cours.

² Fréquence des accidents - mesure de l'industrie qui représente le nombre total d'accidents pour 100 employés à temps plein.

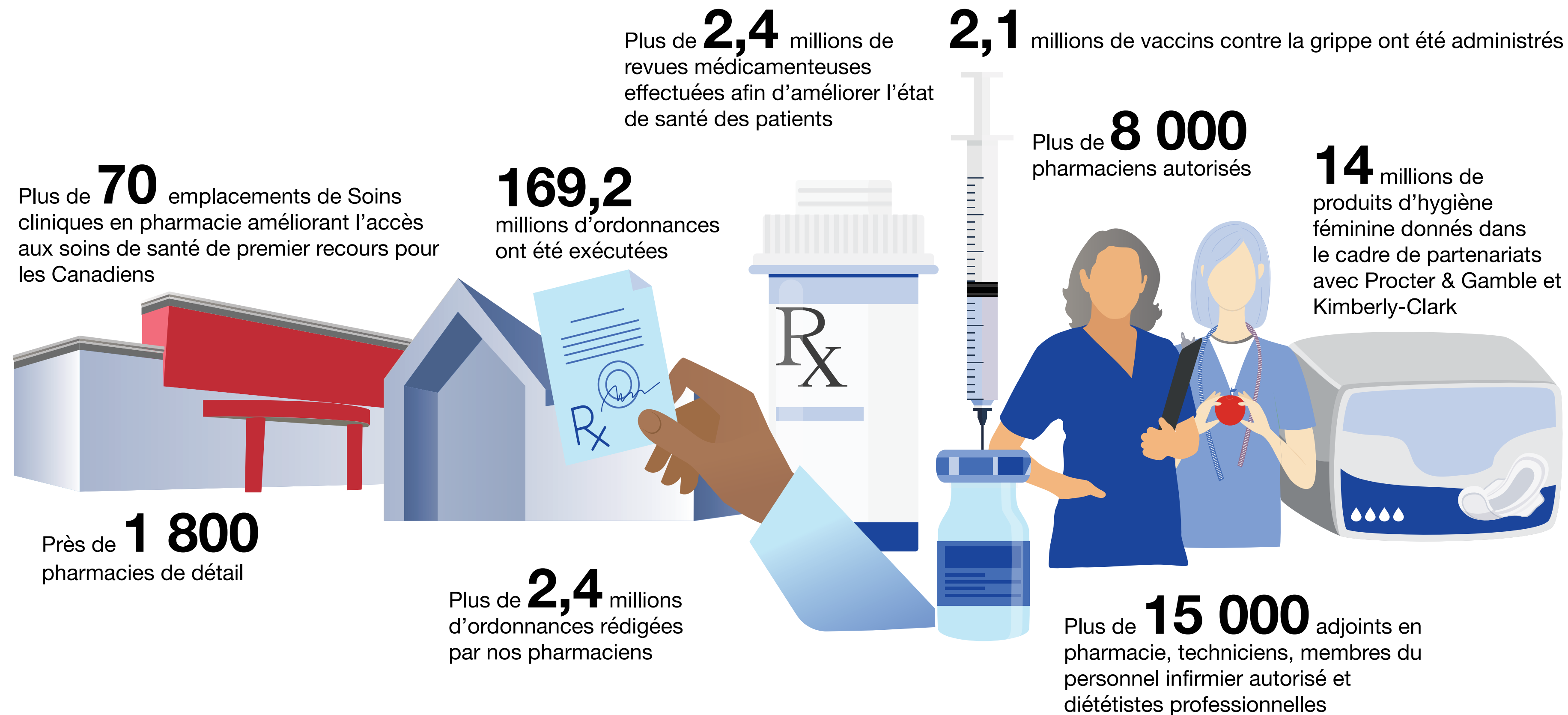
³ Fréquence des arrêts de travail - mesure de l'industrie qui représente le nombre total d'accidents entraînant un arrêt de travail pour 100 employés à temps plein.

Demandez Angela

En 2023, nous étions fiers de nous associer avec Services aux victimes Toronto (VST) pour mettre en place le programme « Demandez Angela » dans 230 de nos magasins. Ce programme permet aux personnes qui se sentent en danger ou menacées de demander une aide immédiate aux collègues, en toute discrétion. Elles peuvent ainsi aborder les collègues dans nos magasins en prononçant la phrase « Demandez Angela » pour signaler qu'elles ont besoin d'aide et obtenir un soutien rapide et confidentiel. Afin d'assurer la mise en œuvre homogène de ce programme, VST et Loblaw ont mis au point un outil de formation en ligne concis et convivial accessible à tous les collègues des magasins participants.

Accès aux soins

Nous souhaitons rendre les soins de santé de qualité plus pratiques et accessibles à des millions de Canadiens au quotidien grâce à notre réseau de pharmacies, de magasins et d'autres entreprises de soins de santé.



Opiïdes

L'abus d'opioïdes continue de frapper les familles et les communautés partout au Canada. Afin de contribuer à la lutte contre la crise des opioïdes ici, chez nous, nous continuons à offrir aux clients une formation sur le Naloxone pour les aider à prévenir les surdoses. Les trousse de Naloxone sont offertes gratuitement par les gouvernements provinciaux. Nous nous engageons à lutter contre l'abus et le mauvais usage des opioïdes dans nos communautés et offrons un traitement confidentiel de la dépendance aux opioïdes.

Diététistes

Nos diététistes professionnelles jouent un rôle important pour aider nos clients à gérer certains problèmes de santé, comme les maladies chroniques, au moyen de l'alimentation. Nous offrons des services de nutrition individuels et virtuels pour favoriser leur santé et leur bien-être. En 2023, nos diététistes professionnelles ont réalisé plus de 9 500 consultations nutritionnelles, aidant les clients à faire des choix plus judicieux et éclairés en vue d'adopter un mode de vie plus sain. Les services de diététistes sont également proposés dans l'appli PC Santé^{MC}.

Appli PC Santé^{MC}

Grâce à notre présence dans les secteurs des soins de santé et de la pharmacie, ainsi qu'à l'appli PC Santé^{MC}, nous aidons nos clients à s'occuper d'eux et à rester en bonne santé. Grâce à l'appli PC Santé^{MC}, nous offrons des services gratuits de soins de santé virtuels par l'intermédiaire d'un réseau d'experts en soutien, d'infirmières et infirmiers autorisés, de diététistes professionnelles et de pharmaciens autorisés (dans certaines provinces seulement). Depuis son lancement en 2020, l'appli PC Santé^{MC} a été téléchargée plus de 1,9 million de fois. Ces services sont offerts par les ressources et les professionnels de Loblaw, ainsi que par des partenaires externes.



Lifemark Health Group

Comptant plus de 5 800 cliniciens, experts médicaux et employés hautement qualifiés travaillant dans plus de 340 établissements d'un océan à l'autre, Lifemark Health Group est un chef de file canadien dans le domaine des soins de santé communautaires et des services d'évaluation médicale. À titre d'une des plus grandes entreprises de physiothérapie au Canada, Lifemark offre des services de réadaptation multidisciplinaire, notamment la physiothérapie, la massothérapie, l'ergothérapie et plus encore, et effectue 3,4 millions de visites de patients par an.



Wellwise

Détenue par Shoppers Drug Mart/Pharmaprix^{MC}, Wellwise est le plus grand détaillant canadien de produits et services de soins de santé à domicile permettant de vieillir chez soi. En 2023, Wellwise^{MC} a aidé 250 000 Canadiens à acheter des produits de soins de santé à domicile dans 40 établissements et auprès de notre magasin en ligne.



MediSystem

Ayant accès à plus de 1 300 magasins Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD}, MediSystem offre des services pharmaceutiques personnalisés et très accessibles aux personnes âgées dans les maisons de retraite et les établissements de soins de longue durée. Nous livrons quotidiennement des médicaments à plus de 54 000 personnes âgées résidant dans des maisons de soins infirmiers et de retraite depuis nos 10 sites d'exploitation partout au pays.



Services de soins de santé

Pour répondre au besoin d'accès aux soins d'un nombre croissant de Canadiens, nous avons ouvert 74 emplacements de soins cliniques en pharmacie. Ces cliniques offrent toute une gamme de services de soins de santé, notamment l'évaluation et le traitement des problèmes de santé courants, ainsi que la prise en charge des maladies chroniques. Les services ont permis d'augmenter l'accès aux soins de première ligne dans les communautés de l'ensemble du pays.

Services optiques

Grâce à nos plus de 175 centres optiques situés un peu partout au Canada, nos quelque 165 opticiens et optométristes partenaires offrent une variété de services, notamment des examens de la vue et l'ajustement de lunettes et de lentilles de contact, et aident les Canadiens en procédant au dépistage précoce et au suivi des affections oculaires.

Observance des traitements médicamenteux

Notre réseau de pharmaciens joue un rôle essentiel pour aider nos patients souffrant de maladies aiguës et chroniques à gérer leurs médicaments dans le cadre de divers programmes visant à améliorer l'observance thérapeutique et leur état de santé général. La non-observance des traitements médicamenteux peut entraîner des effets néfastes sur la santé du patient et avoir une incidence négative plus importante sur notre système de santé.

Notre réseau de pharmaciens offre des services tels que la vaccination, la revue médicamenteuse et la prise en charge des maladies chroniques, jouant ainsi un rôle de premier plan en matière de soins primaires et préventifs.

En 2023, nous avons procédé à plus de 2,4 millions de revues médicamenteuses, contribuant ainsi à améliorer l'état de santé des patients.

Notre pharmacie numérique, une plateforme de gestion des ordonnances, contribue elle aussi à soutenir l'observance thérapeutique des patients grâce aux renouvellements automatiques et aux notifications envoyées aux patients. Nous offrons également des options d'organisation des médicaments qui permettent aux patients et à leurs personnes aidantes de gérer leurs soins correctement et plus facilement.

Investissement dans nos communautés

En 2023, avec l'aide de nos clients, de nos collègues, de nos employés et de nos partenaires d'affaires, nous avons recueilli et versé (y compris les dons en nature) la somme record de 180 millions \$ à la recherche et aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif d'un bout à l'autre du Canada.

Certification Entreprise généreuse

Pour la 32^e année consécutive, nos contributions communautaires nous ont valu la certification d'Entreprise généreuse d'Imagine Canada. Nos diverses activités de bienfaisance ont une incidence positive sur nos communautés, en mettant l'accent sur la santé des enfants, des femmes et de l'environnement.



Rabais sur les cartes-cadeaux

5 245 000 \$

Le Programme communautaire d'achats en gros de cartes-cadeaux offre des incitatifs permettant à divers groupes communautaires et caritatifs tenant des activités qui profitent au public de réaliser des économies.

WWF-Canada

450 000 \$

Une partie des recettes provenant de la vente de sacs réutilisables a été versée pour soutenir divers programmes de restauration et de conservation de l'environnement.



Secours en cas de catastrophe et intervention humanitaire

Contribution de l'entreprise : 330 000 \$

Collecte de fonds : 380 000 \$

Ce montant est constitué des contributions annuelles de l'entreprise et des collectes de fonds en magasin visant à soutenir les activités d'intervention de nos partenaires dans les situations de crise, tant à l'échelle nationale qu'à l'étranger. Ce montant comprend les fonds recueillis et versés aux communautés touchées par les feux de forêt par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne.

Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes

Contribution de l'entreprise : 1 959 000 \$

Collecte de fonds : 11 209 000 \$

Grâce à la Fondation, les organismes de bienfaisance favorisant la santé des femmes sont soutenus par des dons, par des collectes de fonds organisées par les pharmaciens propriétaires et par des événements à l'échelle nationale.



Autres collectes de fonds d'entreprise

1 113 000 \$

Nos dons caritatifs sont axés sur des initiatives stratégiques nationales qui cadrent avec la raison d'être de notre entreprise : aider les Canadiens à « Vivre bien, vivre pleinement^{MC} ».

Collectes de fonds en magasin

1 062 000 \$

Nous offrons à nos magasins les ressources nécessaires pour financer des événements et des projets qui viennent en aide à leur communauté.

Donnez un peu, aidez beaucoup^{MD}

1 220 000 \$

La campagne Donnez un peu, aidez beaucoup^{MD} est une collecte de fonds nationale en magasin qui jumelle les magasins à un organisme de bienfaisance local et permet aux clients de faire des dons lors de leur passage à la caisse.

L'Armée du Salut

3 559 000 \$

Grâce à la générosité de nos clients, les fonds recueillis dans les magasins de Loblaw participants ont été remis à l'Armée du Salut dans le cadre de sa campagne annuelle des Marmites de Noël, qui aide à nourrir, vêtir et loger les personnes dans le besoin pendant les Fêtes et toute l'année.



Banques alimentaires et organismes de récupération des aliments

Contribution de l'entreprise : 1 284 000 \$

Dons en nature : 117 714 000 \$

Collecte de fonds : 13 201 000 \$

Ce montant est composé des dons de l'entreprise, des collectes de fonds menées dans le cadre de nos collectes nationales de denrées alimentaires annuelles ainsi que des dons de produits que font nos magasins aux banques alimentaires et aux organismes de récupération des aliments tout au long de l'année pour rendre la nourriture accessible à ceux qui en ont besoin.



Fondation pour les enfants le Choix du Président

Contribution de l'entreprise : 2 000 000 \$

Collecte de fonds : 20 180 000 \$

Après 34 années consacrées à soutenir les enfants du Canada, la Fondation pour les enfants le Choix du Président s'est fixé l'objectif ambitieux de nourrir un million d'enfants par an d'ici 2025. Collectivement, grâce aux contributions généreuses de nos clients, de nos collègues et de nos fournisseurs, nous visons à faire du Canada « un pays où les enfants peuvent aller loin, pas souffrir de la faim ».



Engagement communautaire



Nourrir plus de familles^{MC}

Conformément à notre volonté de faire progresser l'équité sociale, nous avons lancé en 2022 notre nouvel engagement, par l'intermédiaire de notre programme Nourrir plus de familles^{MC}, qui vise à faire don de plus de 450 millions de kilogrammes de denrées alimentaires à des organismes de bienfaisance communautaires d'ici 2028. Au nombre des activités du programme Nourrir plus de familles^{MC}, citons des campagnes de sensibilisation et de collecte de fonds au profit de banques alimentaires et d'organismes de récupération des aliments, ainsi qu'un effort soutenu pour jumeler chaque magasin du réseau de Loblaw qui vend des produits alimentaires avec un organisme de bienfaisance local capable de redistribuer ces denrées avant qu'elles ne soient périmées. Depuis le lancement de ce programme en 2022, plus de 33 millions de kilogrammes de denrées alimentaires ont été remis à des organismes de bienfaisance du Canada.



Fondation pour les enfants le Choix du Président

La Fondation pour les enfants le Choix du Président administre le plus important programme caritatif de nutrition en milieu scolaire. Les élèves qui participent aux programmes Enfants FORTSmidables^{MC} de la Fondation bénéficient de repas et de collations offerts sur une base régulière ainsi que de programmes d'éducation en matière d'alimentation. En 2018, Loblaw s'est engagée à recueillir et à verser 150 millions \$ d'ici 2027 en appui à la mission de la Fondation, qui est d'éliminer cet obstacle qu'est la faim et qui nuit à l'éducation des enfants et d'enseigner aux élèves les compétences nécessaires pour cultiver les aliments et les cuisiner. Depuis l'annonce de cet engagement, nous avons mobilisé notre réseau de magasins, de fournisseurs, de collègues et de clients, et recueilli plus de 111 millions \$. En 2023 en particulier, nous avons réaffirmé notre soutien avec le lancement de la journée « Un achat. Un don. », qui nous a permis de recueillir 2 millions \$ au profit de la Fondation pour les enfants le Choix du Président.

Ce soutien financier a aidé la Fondation à rejoindre durant l'année scolaire plus de 990 000 élèves à l'échelle nationale, contribuant ainsi à son objectif de nourrir plus d'un million d'enfants par an d'ici 2025.



Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes

Depuis plus de dix ans, Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} soutient les organismes de bienfaisance et les organismes favorisant la santé des femmes partout au Canada. Début 2023, nous avons célébré le changement d'image de marque du programme AIMEZ VOUS de Pharmaprix^{MC}, renommé Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes^{MC}, qui met davantage l'accent sur la promotion de l'équité en matière de santé des femmes. La Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes investira 50 millions \$ d'ici 2026 pour rendre les soins plus équitables et accessibles pour toutes les femmes au Canada.

En 2023, la Fondation Pharmaprix pour la santé des femmes a versé plus de 11 millions \$ en soutien à plus de 370 organismes œuvrant pour la santé des femmes dans l'ensemble du Canada. À l'occasion des événements de la Course pour les femmes de 2023, plus de 24 000 participants ont permis de recueillir 2,9 millions \$ au profit d'organismes canadiens qui œuvrent à améliorer l'accès des femmes aux soins en santé mentale et aux programmes de soutien.



Partenariats universitaires de Shoppers Drug Mart^{MD}

Représentant un investissement total de 16,5 millions \$ de 2020 à 2026, ces partenariats ont pour but de favoriser des changements majeurs dans le secteur des soins de santé. Ils renforcent le carrefour que forment l'éducation, la recherche et l'innovation inclusive. Les partenariats favorisent la progression de la formation en pharmacie, la recherche afin de pouvoir élargir le rôle des pharmaciens, ainsi que l'innovation dans la prestation des soins de santé. En attribuant des bourses d'études et des fonds pour la recherche dans des domaines vitaux comme le traitement des dépendances, les soins de première ligne, la santé environnementale et la pérennité de la main-d'œuvre, ces initiatives visent à rendre le secteur des soins de santé plus inclusif, résilient et visionnaire.

Soutien supplémentaire aux communautés

La Banque PC a renouvelé son soutien à la Scarborough Health Network Foundation par une contribution de 50 000 \$ à la campagne Love Scarborough, dans le but d'offrir des soins de santé équitables et accessibles à la communauté. Cette contribution s'inscrit dans le cadre d'une promesse de don plus vaste de la Banque PC, qui entend verser 250 000 \$ à la Fondation d'ici 2025.

Soutien aux nouveaux Canadiens

En tant que plus grand détaillant de produits alimentaires et pharmaceutiques du pays, nous avons la responsabilité de donner un coup de pouce aux nouveaux Canadiens. Cet engagement consiste à reconnaître et à soutenir la diversité qui enrichit le Canada au moment d'accueillir de nouveaux résidents. En développant des produits et services qui répondent à ces besoins, nous veillons à ce que les nouveaux arrivants se sentent bien accueillis et soutenus tout au long de leur parcours.

Notre engagement à établir une relation plus profonde avec les nouveaux arrivants ne se limite pas à offrir un assortiment varié de produits importés. Nous nous efforçons de rendre nos magasins accessibles en les établissant dans des endroits pratiques, conscients que la proximité joue un rôle crucial dans la décision d'adopter un magasin « principal ». Nous allons plus loin en offrant des services de soins de santé dans plusieurs langues dans nos emplacements de soins cliniques en pharmacie, conformément à notre objectif de devenir un partenaire de confiance pour les nouveaux arrivants qui découvrent le système de santé canadien.

Favoriser l'équité et l'inclusion

Cette année, nous avons lancé le programme de dons communautaires de Loblaw. Ce programme est fondé sur une approche centralisée et coordonnée visant à favoriser l'équité sociale dans les communautés que nous desservons. Au cours des quatre prochaines années, Loblaw consacra un million \$ pour soutenir cinq organismes de bienfaisance partenaires, choisis par nos groupes de ressources des employés de la DÉI. Les organisations sélectionnées attribueront le financement aux programmes qui ciblent directement les secteurs critiques cadrant avec leur mission.

Voici les partenaires du programme de dons communautaires de Loblaw de 2023 à 2026 :



- Fondation de l'hôpital de réadaptation pour enfants Holland Bloorview – campagne Dear Everybody et fonds Room to Grow



- Black Business and Professionals Association – concours Rise Up



- Fondation canadienne des femmes (FCF) – programme de lutte contre la violence fondée sur le genre



- FIERTÉ au travail – programmes de leadership THRIVE et FLOURISH



- Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) – Outil de mise en contact pour les entreprises autochtones et Programme de mise en contact pour les entreprises des jeunes Autochtones

Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD}

En 2023, l'Université de Toronto à Mississauga a reçu la mention Meilleur projet de l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD} lors de l'exposition nationale Enactus Canada qui a eu lieu en mai. Les étudiants ont créé une plateforme qui permet aux utilisateurs d'acquérir des compétences sur les outils de suivi et de planification des budgets, des dépenses et des épargnes. Compte tenu de ce succès, PC Finance^{MD} a renouvelé son soutien à Enactus Canada en consacrant 25 000 \$ au renouvellement de l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD}, lequel permet aux étudiants universitaires qui ont l'esprit d'entrepreneuriat d'accéder aux ressources dont ils ont besoin pour créer des programmes d'éducation financière afin de s'attaquer aux problèmes sociaux du Canada. Six équipes d'Enactus ont été sélectionnées pour participer à l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD} pour l'année universitaire 2023-2024. Chacune de ces équipes a également été jumelée avec un conseiller d'équipe d'Enactus de PC Finance^{MD} pour appuyer le lancement et la mise en œuvre de leur projet sur une période de six mois. Les équipes d'Enactus doivent remplir un rapport final présentant leur projet d'autonomisation communautaire et ses répercussions connexes, et une équipe se verra décerner le prix du « Meilleur projet » de l'Accélérateur de projet Résilience de PC Finance^{MD} lors de l'exposition nationale d'Enactus Canada en mai 2024.

Catastrophes naturelles et intervention humanitaire

Lorsqu'une catastrophe survient, nous faisons ce qu'il faut pour nos communautés. Nos collègues et nos employés se sont mobilisés pour apporter du soutien et financer des programmes de secours pour les organisations dans le besoin. Nous sommes un partenaire de l'Alliance pour les interventions d'urgence de la Croix-Rouge canadienne (CRC), ce qui signifie que nous collectons rapidement des produits et des fonds pour fournir des ressources aux équipes de la Croix-Rouge qui offrent une aide humanitaire essentielle à la suite d'urgences météorologiques et sanitaires. Cette année, nous avons assisté à un nombre de feux de forêt sans précédent dans des régions du pays qui ne semblaient pourtant pas susceptibles d'être touchées. Outre les contributions de la société d'un montant total de 330 000 \$, la générosité de nos clients et de nos collègues nous a permis de recueillir 380 000 \$ supplémentaires. Ces fonds ont contribué aux efforts de reprise après sinistre de la Croix-Rouge canadienne dans les communautés de l'ensemble du pays, comme l'approvisionnement d'urgence en produits alimentaires et la recherche d'hébergement pour les personnes déplacées à la suite des feux de forêt.



Soutien aux personnes touchées par les feux de forêt

Lorsque les feux de forêt se sont déclenchés en Alberta, notre priorité était de garantir la sécurité et le bien-être de nos collègues, de nos employés et de nos clients. Au fur et à mesure que les ordres d'évacuation étaient levés, nos centres de distribution d'Edmonton et de Calgary ont réagi rapidement pour aider les banques alimentaires locales. Travaillant à l'unisson, ils ont obtenu et livré des fournitures essentielles comme des produits alimentaires, de l'eau et des produits d'hygiène qui ont permis d'aider des centaines de personnes évacuées pendant qu'elles attendaient de pouvoir regagner leur communautés en toute sécurité. Malgré les difficultés causées par les évacuations répétées dans certaines régions, nos magasins locaux sont restés ouverts afin de procurer les services essentiels aux premiers intervenants. En outre, nos magasins ont uni leurs efforts pour offrir des repas gratuits aux premiers intervenants qui effectuaient un travail incroyable.

En collaboration avec Deuxième Récolte, nos centres de distribution ont donné plus de 2 000 kg d'articles indispensables pour aider les membres des communautés autochtones de Fort Resolution, Lutselk'e, Behchoko et Colville Lake, qui avaient été déplacés ou qui n'avaient pas accès aux magasins d'alimentation à cause des feux de forêt de l'été 2023.

En partenariat avec L'Oréal Luxe (division de L'Oréal Canada), Shoppers Drug Mart^{MD}/Pharmaprix^{MD} a annoncé un partenariat avec Arbres Canada visant à lutter contre la destruction dévastatrice des récents feux de forêt qui ont touché l'ensemble du pays en plantant plus de 8 000 arbres. Pour chaque article rechargeable ou de recharge acheté en juillet 2023, un arbre était planté dans les Territoires du Nord-Ouest. Cette initiative a été entreprise en étroite collaboration avec les communautés des Premières Nations, dans le but de restaurer l'habitat de la faune et de rajeunir les écosystèmes.

Aperçu de la gouvernance	54
Confidentialité et cybersécurité	55
Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement	57
Droits de la personne	58
Collaboration et amélioration continue	62
Sécurité des aliments et des produits	63
Bien-être des animaux	65
Assurer la fiabilité de nos divulgations ESG	66
À propos des énoncés prospectifs	67

Gouvernance



Aperçu de la gouvernance

Notre Conseil d'administration et l'équipe de direction adhèrent à de solides pratiques de gouvernance conçues pour assurer le maintien de normes élevées de surveillance, de responsabilité, d'intégrité et d'éthique tout en favorisant la croissance à long terme et en se conformant aux lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprise des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Nos pratiques en matière de gouvernance se reflètent dans l'application de nos politiques et pratiques. Notre site Web d'entreprise contient des renseignements supplémentaires et des documents sur la gouvernance : les codes de conduite des collègues et des fournisseurs, la politique de divulgation, la politique en matière de vote majoritaire, une description du poste de Président et chef de la direction, ainsi que les mandats du Conseil et de chacun de ses comités. [Voir ici pour plus d'informations sur notre gouvernance d'entreprise.](#)

Conseil d'administration

Notre Conseil d'administration peut compter sur une équipe qui se démarque par son leadership, qui amène une diversité de points de vue et qui dispose d'un sens des affaires exceptionnel en lien avec nos objectifs stratégiques et opérationnels. Son mandat consiste à superviser le programme de gestion des risques de l'entreprise, ainsi que notre engagement à l'égard des enjeux ESG et d'autres sujets traités dans ce rapport.

En date du 30 avril 2024, le Conseil d'administration comptait 10 administrateurs. Deux d'entre eux sont « indépendants », selon la définition du Règlement 52-110 – Comité d'audit. Galen G. Weston, qui n'est pas indépendant, est Président du Conseil. Reconnaisant l'importance d'une supervision indépendante étroite du Conseil d'administration, ce dernier a nommé un administrateur indépendant au poste d'administrateur principal. L'administrateur principal s'assure que le Conseil d'administration agit de manière indépendante par rapport à la direction et agit à titre de personne-ressource indépendante auprès des administrateurs. La vision du Conseil d'administration concernant le rôle d'un administrateur principal indépendant a été approuvée par des organismes de gouvernance d'entreprise de premier plan.

Parmi les quatre comités du Conseil d'administration se trouve le Comité des risques et de la conformité. Le Conseil d'administration a délégué à ce comité la supervision quotidienne des programmes de conformité juridique et réglementaire ainsi que d'éthique de la société, du programme de gestion des risques de l'entreprise, des enjeux ESG, des changements climatiques, des initiatives relatives aux droits de la personne et des questions relatives aux technologies de l'information (y compris la cybersécurité), la sécurité alimentaire, la sécurité des médicaments, la santé et la sécurité au travail, ainsi que d'autres questions.

Outre le Comité des risques et de la conformité, le Comité d'audit est responsable de surveiller l'intégrité des états financiers de la société et des communications publiques associées, ainsi que de la communication des informations en matière d'ESG. Ce faisant, le Comité d'audit examine l'administration par la direction des contrôles internes de la société sur l'information financière, les contrôles en matière de divulgation, y compris ceux relatifs à l'ESG, la fonction d'audit interne, ainsi que les transactions avec les parties liées.

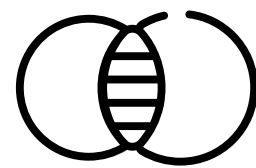
Pour obtenir de plus amples renseignements sur nos pratiques de gouvernance, veuillez consulter notre [Circulaire de sollicitation de procurations par la direction.](#)

Confidentialité et cybersécurité

Grâce aux nouvelles technologies et aux données, nous prenons de meilleures décisions et améliorons les expériences des clients. La confiance est essentielle pour assurer l'adhésion à cette nouvelle économie numérique. Nous devons constamment et soigneusement tenir compte des attentes légales, éthiques et sociétales en lien avec nos actions. Les Canadiens doivent avoir confiance en notre façon de traiter et de gérer leurs données. Nous gagnons et conservons leur fidélité et leur confiance en protégeant avec vigilance les données personnelles et les intérêts de nos clients et de nos patients, tout en utilisant les données de manière responsable.

Confidentialité

Dans de nombreux secteurs de notre entreprise, nous gérons et tenons à jour les renseignements personnels et les renseignements médicaux personnels de nos clients, de nos patients et de nos collègues/employés. Ces renseignements sont essentiels à notre entreprise et nous sommes conscients de la responsabilité inhérente à la collecte, à l'utilisation et au partage de ces renseignements. Les principes suivants guident notre approche :



Nous ferons preuve de transparence à l'égard de nos pratiques en matière de confidentialité et de la façon dont nous traitons les renseignements personnels.



Nous utiliserons les renseignements personnels de nos clients afin de rehausser leur expérience client.



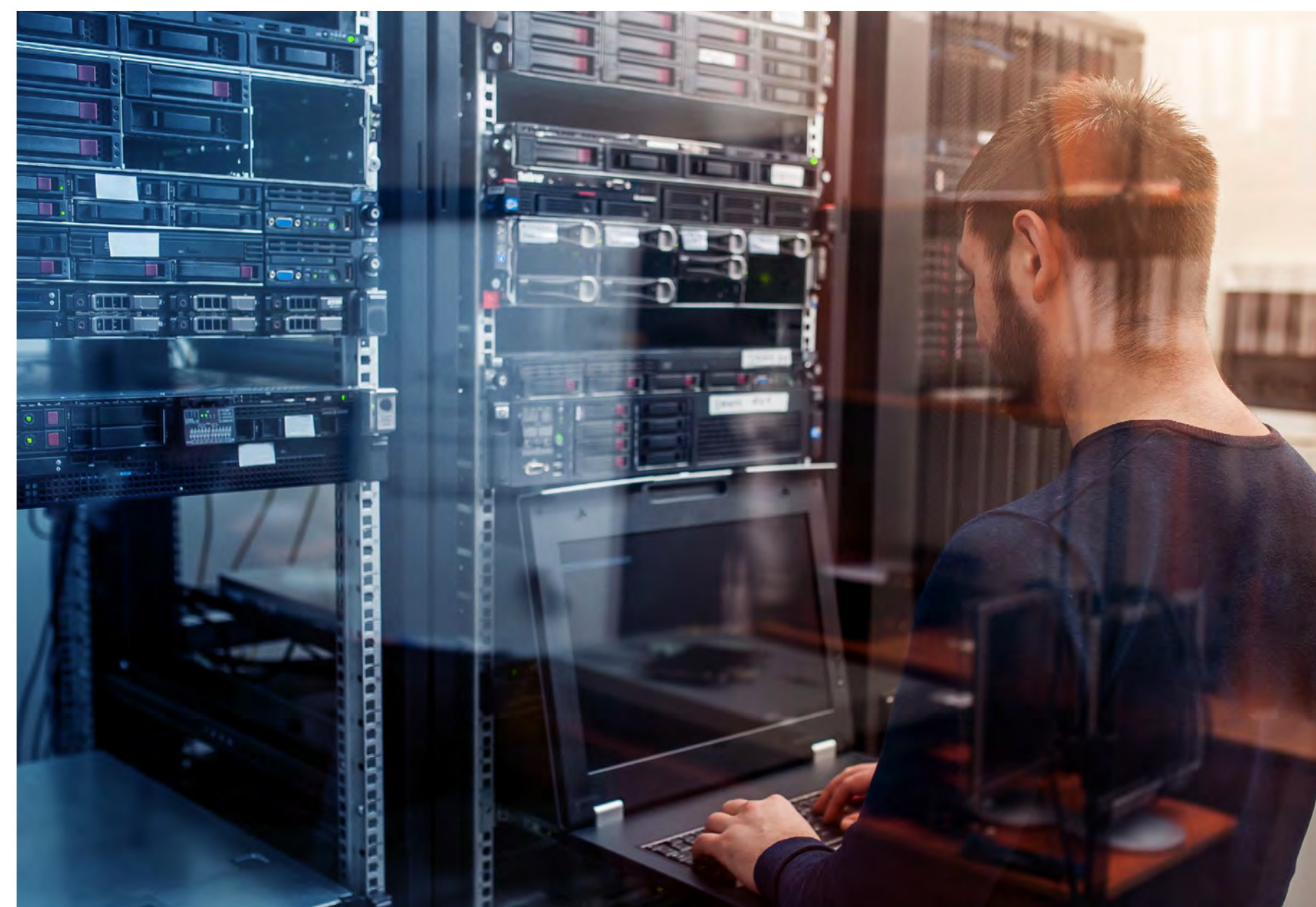
Nous protégerons les renseignements personnels et les traiterons de façon responsable.

Nous nous engageons à être clairs sur la manière dont les renseignements personnels sont utilisés et à veiller à ce que les détails de notre approche soient facilement accessibles et compréhensibles. Pour ce faire, nous publions nos politiques de confidentialité sur notre site Web d'entreprise, où nous décrivons les mesures que nous prenons pour protéger les renseignements personnels et nous expliquons également la manière dont les clients peuvent poser des questions et faire part de leurs préoccupations en matière de confidentialité. Nous nous engageons également à développer des processus qui augmentent la protection de la vie privée et à intégrer des mesures de protection dans notre stratégie d'affaires, notre culture et nos activités courantes.



Surveillance

Le Bureau de la fiducie des données de Loblaw met de l'avant des programmes formels pour évaluer si les pratiques de gestion des données sont gérées de manière responsable, conformément aux lois sur la protection de la vie privée, ainsi qu'aux politiques, normes et procédures de Loblaw. Nous avons mis en œuvre un processus de revue des initiatives liées aux données et travaillons à l'évolution des stratégies et des processus de gestion de la confidentialité et des données afin de tenir compte des progrès technologiques qui pourraient avoir des répercussions sur la vie privée. Nous supervisons les enquêtes sur les atteintes réelles ou présumées à la vie privée et y répondons de manière appropriée. Nous passons aussi régulièrement en revue nos politiques et protocoles de protection de la vie privée, et les mettons à jour pour garantir leur pertinence et leur cohérence avec les technologies, les lois et les meilleures pratiques qui sont en constante évolution, ainsi qu'avec les attentes changeantes de nos clients.



Ressources supplémentaires

[Politique relative au respect de la vie privée de Loblaw](#)

[Respect de la vie privée dans les programmes de fidélité](#)

[Avis relatif au respect de la vie privée pour la santé](#)

[Avis relatif à la publicité personnalisée](#)

[Services financiers le Choix du Président^{MD} – Avis relatif au respect de la vie privée](#)

[Assurance PC^{MD} – Avis relatif au respect de la vie privée](#)

Cybersécurité

Nous protégeons nos systèmes et nos renseignements de plusieurs façons, notamment par la sensibilisation et la formation des collègues et employés, par des informations et une surveillance des risques potentiels tout au long de l'année, par des tests et la maintenance des systèmes de sécurité, par des plans d'urgence en cas de compromission des systèmes ou des renseignements, et par la protection des données, y compris l'authentification des comptes pour améliorer la sécurité et minimiser le risque d'accès non autorisé. Notre politique de cybersécurité et notre politique sur l'utilisation acceptable fournissent d'autres directives internes sur la gestion de la sécurité des données. Nous exploitons un programme de gestion des fournisseurs qui nous permet de surveiller les fournisseurs clés qui traitent des renseignements ou des systèmes critiques, et d'évaluer leurs programmes et contrôles de sécurité. Notre programme de cybersécurité est revu et mis à jour pour tenir compte des nouvelles technologies, des risques et des besoins commerciaux. Il est soumis à des vérifications internes, externes et réglementaires, en utilisant les pratiques exemplaires du secteur pour les éléments suivants : sensibilisation et formation, évaluations de la cybersécurité, tests de pénétration, analyse comparative et suivi de la maturité des contrôles de cybersécurité, et exigences PCI DSS (Norme de sécurité sur les données de l'industrie des cartes de paiement).

Responsabilité de la chaîne d'approvisionnement

Nous nous approvisionnons avec intégrité. Depuis des années, nous nous efforçons d'accroître la transparence et la traçabilité au niveau des marchandises, des partenaires et des pratiques au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Afin de conserver la confiance de nos parties prenantes, nous comptons sur notre réseau de fournisseurs pour qu'ils s'engagent à comprendre nos normes élevées en termes d'intégrité, de valeurs et de principes d'exploitation. Grâce à divers programmes et politiques, nous tenons nos fournisseurs responsables et utilisons des certifications environnementales et sociales pour confirmer nos attentes et une validation par des tiers que nos normes d'approvisionnement sont appliquées de manière cohérente.

Code de conduite des fournisseurs

Nous reconnaissons notre responsabilité quant au respect et à la protection des droits de la personne des clients, des collègues et des employés dans nos magasins et nos installations au niveau national, et des travailleurs – y compris les travailleurs migrants ou temporaires – employés au sein de notre réseau de chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent les droits de la personne dans le cadre de leurs activités et notre [Code de conduite des fournisseurs](#) prévoit des normes qui protègent les droits de la personne, respectent les normes en vigueur en matière d'emploi et de travail, et assurent des conditions de travail sécuritaires aux travailleurs. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils communiquent ces attentes à leurs contractants, agents, sous-traitants et sous-agents, y compris les organismes de placement qui participent à la fabrication de marchandises ou à la prestation de services pour Loblaw, et qu'ils surveillent leur respect des principes du Code de conduite des fournisseurs.

Notre Code de conduite des fournisseurs met l'accent sur les droits et les protections des travailleurs au sein de la chaîne d'approvisionnement, et plus particulièrement sur l'importance de protéger leurs droits et de leur offrir des conditions de travail sécuritaires. Cela comprend les politiques interdisant le travail des enfants, le travail forcé et la traite des travailleurs, ainsi que toute forme de discrimination, d'intimidation, d'abus, de harcèlement ou de violence envers les travailleurs. De plus, il exige le respect des lois sur la liberté d'association des travailleurs et le droit de négocier collectivement leurs conditions d'emploi, notamment la rémunération et les heures de travail.

Le Code de conduite des fournisseurs exige l'existence d'un mécanisme de grief ou d'une procédure de plainte pour permettre aux travailleurs de signaler leurs préoccupations sur le lieu de travail. Notre Code de conduite des fournisseurs est géré par notre Service de la conformité et de l'éthique; il est révisé chaque année et mis à jour au besoin.

Ligne Action-Intégrité (LAI)

La Société dispose d'une ligne Action-Intégrité exploitée par un fournisseur de services tiers. Cet outil permet de signaler de manière confidentielle et anonyme les activités suspectes, les pratiques contraires à l'éthique, les comportements discriminatoires ou irrespectueux, les non-conformités ou suspicions de non-conformité aux lois, aux règlements, à nos codes de conduite, et aux politiques et procédures de l'entreprise. Notre LAI est accessible publiquement sur le site Loblaw.ca pour nos collègues et employés au sein de notre réseau, ce qui comprend nos réseaux de franchisés et de pharmaciens propriétaires, tous les fournisseurs et tiers apparentés et leurs travailleurs. Les signalements peuvent être soumis en ligne (www.integrityactionline.com/fr) de manière anonyme en français, en anglais ou en espagnol, ou par téléphone en composant un numéro sans frais (1-800-525-7868) en français, en anglais, en mandarin, en cantonais, en pendjabi, en espagnol et en coréen.

Il est strictement interdit d'exercer des représailles contre les personnes qui signalent un incident en toute bonne foi, y compris les employés, les collègues ou les travailleurs, ce qui renforce notre engagement consistant à offrir un environnement sûr pour effectuer un signalement.

Les signalements reçus par l'intermédiaire de la LAI sont gérés par le Service de la conformité et de l'éthique et font l'objet d'une enquête, le cas échéant. La supervision de la gouvernance de la LAI est assurée par le Comité des risques et de la conformité du Conseil d'administration; le comité est informé des incidents notables ou de toute tendance ou tout thème émergent nécessitant une attention particulière. Ceux-ci peuvent être à l'origine de changements dans les politiques et les processus de l'organisation.

Le message est simple : si vous avez un enjeu, dites-le. Notre engagement à l'égard d'une conduite éthique et conforme est inébranlable. Nous offrons régulièrement des communications et des campagnes ciblées sur divers canaux au sein de notre organisation afin de promouvoir et de souligner l'importance de s'exprimer. Nous avons pris des mesures pour démystifier le processus de signalement afin de faire en sorte qu'il soit clair, simple et accessible à tous.





Droits de la personne

Loblaw s'engage à faire progresser l'équité sociale, en portant une attention particulière à la protection des droits de la personne dans sa chaîne d'approvisionnement mondiale et en assurant la transparence de ses efforts à cet égard pour nos clients.

Nos clients ont confiance que les produits que nous vendons dans nos magasins proviennent de fournisseurs qui offrent des conditions de travail sécuritaires, éthiques et équitables à leurs employés. Il s'agit pour nous d'une priorité commerciale qui est traitée dans [Notre position sur les droits de la personne](#). Compte tenu de notre envergure, nous reconnaissons notre responsabilité quant au respect et à la protection des droits de ceux qui travaillent directement pour Loblaw, ainsi que de nombreux travailleurs, y compris les travailleurs migrants et temporaires, employés au sein de notre chaîne d'approvisionnement élargie. En acceptant formellement notre Code des fournisseurs, nos fournisseurs attestent qu'eux-mêmes ainsi que tous leurs contractants, agents, sous-traitants et sous-agents, entendent respecter les droits de la personne dans le cadre de leurs activités.

En octobre 2023, Loblaw a élaboré et lancé une formation obligatoire portant sur les droits de la personne destinée à certains postes des centres de services aux magasins. La portée de cette formation est axée sur nos politiques et nos pratiques de diligence raisonnable pour traiter l'esclavage moderne, en plus de faire connaître nos obligations en vertu de la législation, d'identifier les principaux facteurs de risque des violations des droits de la personne, de signaler les problèmes liés aux droits de la personne et de respecter nos exigences officielles en matière de divulgation. La formation sur les droits de la personne aide à préparer nos collègues à respecter notre responsabilité collective en matière de respect et de protection des droits de la personne.

Notre programme sur les droits de la personne continue d'évoluer en s'appuyant sur la rétroaction et les apprentissages clés de nos collègues, de nos clients, des parties prenantes internes et externes, et des investisseurs. Nous pourrions ainsi continuer de faire évoluer notre approche à l'égard des droits de la personne.

Rapport sur l'esclavage moderne

En 2024, nous avons publié notre Rapport sur la Loi sur l'esclavage moderne de 2023, qui énonce les mesures prises par Loblaw au cours de l'exercice financier 2023 pour prévenir et réduire le risque du travail forcé ou du travail des enfants au sein de nos activités et de notre chaîne d'approvisionnement.

L'engagement de Loblaw à prévenir et à réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants s'applique à notre réseau de magasins et d'installations à l'échelle nationale, à nos partenaires d'affaires et à notre réseau de chaîne d'approvisionnement à l'échelle mondiale.

Diligence raisonnable en matière de droits de la personne

La réalisation d'une évaluation de la diligence raisonnable en matière de droits de la personne au sein d'une organisation est l'un des principes clés des Principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne pour évaluer les répercussions négatives sur les droits de la personne.

En 2022, Loblaw s'est associée à un expert tiers et à un chef de file en durabilité et en services de chaîne d'approvisionnement, ELEVATE, pour mener une évaluation de la diligence raisonnable des droits de la personne afin d'évaluer nos procédures et politiques en matière de droits de la personne et d'approvisionnement responsable envers les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de la personne. En partenariat avec ELEVATE, un processus en plusieurs étapes (comprenant l'évaluation de l'état actuel, l'analyse des lacunes, l'évaluation des risques de la chaîne d'approvisionnement et l'engagement des parties prenantes) a été utilisé pour identifier les occasions de renforcer les politiques et les processus à l'échelle de l'entreprise, y compris notre chaîne d'approvisionnement internationale.

Par l'entremise de ce processus, la direction s'est concentrée sur cinq (5) risques importants : (1) le travail forcé; (2) le travail des enfants; (3) la discrimination, le harcèlement et l'abus; (4) les moyens de subsistance; et (5) la santé et la sécurité au travail, qui informeront le travail continu que Loblaw fera pour les droits de la personne et l'approvisionnement responsable.

Déclaration sur les risques importants pour les droits de la personne

Les risques importants sont définis comme étant les risques qui ont les plus grandes répercussions potentielles sur les droits de la personne à la suite des activités ou des relations d'affaires de la société. Selon les principes directeurs des Nations unies, les risques importants ne tiennent pas compte des mesures d'atténuation que nous pouvons prendre en tant qu'entreprise sur des problèmes particuliers; ils sont plutôt axés sur les problèmes susceptibles de survenir en raison de la nature de nos activités.

Vous trouverez ci-dessous une brève description des cinq (5) risques importants.

1

Travail forcé :

Situations dans lesquelles les personnes sont forcées à travailler en ayant recours à la violence ou à l'intimidation, ou encore à des moyens plus subtils comme des dettes accumulées, la rétention de pièces d'identité ou des menaces de dénonciation aux autorités d'immigration.

2

Travail des enfants :

Travail qui est dangereux et néfaste pour les enfants sur le plan mental, physique, social ou moral, ou encore qui nuit à la scolarité des enfants en les privant de la possibilité d'aller à l'école, en les obligeant à quitter l'école prématurément ou en exigeant qu'ils tentent de combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement long et difficile. La Convention de l'Organisation internationale du travail établit des exigences d'âge minimal pour de nombreux pays, lesquelles varient selon la réglementation locale.

3

Discrimination, harcèlement et abus :

La discrimination désigne tout traitement inégal, direct ou indirect, fondé sur différents motifs, dont la race, l'ethnicité, le sexe, la langue, la religion, l'opinion politique ou autre, l'origine nationale ou sociale, la propriété, le statut de naissance ou tout autre statut (comme l'orientation sexuelle ou l'état de santé, par exemple le VIH/sida). Le harcèlement et l'abus comprennent, entre autres, la violence, les châtiments corporels, les mauvais traitements ou les traitements dégradants, le harcèlement physique ou sexuel, ou les abus psychologiques, physiques, verbaux ou sexuels.

4

Moyens de subsistance :

Les moyens de subsistance comprennent les conditions liées au nombre maximal d'heures de travail, aux journées de congé, aux salaires équitables, à la sécurité d'emploi, à la sécurité sociale et aux avantages sociaux. Le droit à un niveau de vie suffisant exige, au minimum, que tout le monde jouisse du droit aux moyens de subsistance nécessaires, ce qui comprend une alimentation, une nutrition, des vêtements et un logement adéquats, et les conditions de prise en charge nécessaires lorsqu'elles sont requises.

5

Santé et sécurité au travail (SST) :

Protection des travailleurs contre l'exposition aux risques à court et à long terme au travail afin de réduire les blessures et les maladies en milieu de travail et de favoriser le bien-être des travailleurs.

Nous avons évalué ces risques importants en ce qui a trait à nos activités et nous avons élaboré et continuerons de mettre en œuvre des stratégies d'atténuation adaptées, le cas échéant.

Étude d'impact sur les droits de la personne – Brocolis et choux-fleurs

Alors que Loblaw poursuit son parcours en matière de droits de la personne et travaille sur des stratégies d'atténuation des risques importants, elle s'engage à mener des études d'impact sur les droits de la personne afin de comprendre les risques au sein de sa chaîne d'approvisionnement et de remédier aux actions sous son contrôle, ainsi qu'à collaborer avec d'autres partenaires de l'industrie, gouvernements et ONG pour les actions qui nécessitent un engagement plus important de l'industrie.

En 2023, nous avons fait appel à Ergon Associates, une société chef de file en matière de main-d'œuvre et de droits de la personne, et commencé une étude d'impact sur les droits de la personne dans le cadre de notre plan d'atténuation des risques importants. Cette étude portait sur la production de brocolis et de choux-fleurs dans notre chaîne d'approvisionnement, vendus sous forme d'articles individuels ou d'ingrédients dans les produits à valeur ajoutée, comme des fleurons, des mélanges de légumes et des salades emballées, qu'ils soient vendus comme des produits de marques nationales ou de nos marques contrôlées. Ces catégories de produits ont été classées par ordre de priorité et sont étroitement associées à nos principaux facteurs de risques relatifs aux droits de la personne. À la connaissance de Loblaw, aucune étude d'impact sur les droits de la personne n'a été effectuée pour ces produits dans notre zone d'exploitation à ce jour (y compris par d'autres détaillants).

La portée de l'étude comprend le Mexique, les États-Unis (Arizona, Californie) et le Canada dans le but d'identifier et de résoudre les problèmes potentiels liés aux droits de la personne dans le cadre d'activités critiques de la chaîne d'approvisionnement, comme l'agriculture primaire, le traitement et l'emballage des produits. Cette étude, qui devrait être achevée en 2024, est réalisée dans le cadre d'un examen approfondi de la documentation, d'un engagement solide avec les parties prenantes et les titulaires de droits, et d'un travail de terrain effectué sur les sites des fournisseurs.

Ce travail fournira de précieux renseignements à l'entreprise, notamment une compréhension approfondie des répercussions potentielles sur les droits de la personne et leurs causes sous-jacentes, une meilleure visibilité de la chaîne d'approvisionnement, et les mesures recommandées pour traiter les impacts négatifs possibles et y remédier.

Loblaw reconnaît le rôle essentiel que jouent les études d'impact sur les droits de la personne dans la promotion de l'approvisionnement éthique, le développement de chaînes d'approvisionnement durables et la démonstration d'investissements responsables et de la diligence raisonnable. En fin de compte, ces mesures protègent nos intérêts commerciaux et renforcent notre engagement à l'égard de pratiques éthiques.



Vérifications des usines et de la conformité de la chaîne d'approvisionnement

Depuis dix ans, Loblaw dispose d'une équipe composée de gestionnaires de la conformité des vérifications et de vérificateurs des installations de production, l'équipe principale étant située à Toronto et complétée par des équipes sur le marché et sur le terrain en Chine, au Bangladesh, en Thaïlande, au Vietnam, au Cambodge et en Inde. Ensemble, elles veillent à ce que les évaluations des conditions de travail soient effectuées conformément à nos normes, et à ce que nos produits proviennent d'usines approuvées.

Les infractions au Code de conduite des fournisseurs sont signalées à notre Service de la conformité de la chaîne d'approvisionnement et acheminées au Service de la conformité et de l'éthique, au besoin. Nous évaluons la gravité des infractions afin de déterminer les plans de mesures correctives appropriés pour régler les problèmes de non-conformité. Des infractions graves ou répétées peuvent entraîner la radiation permanente des usines ou fournisseurs en question. Nous collaborons avec nos fournisseurs afin de nous assurer qu'ils respectent nos exigences en matière de vérification des usines et qu'ils continuent de se conformer à nos normes.

Vérifications de la conformité des installations

Nos vérifications et notre programme de vérification de la conformité sont conçus pour confirmer que les fournisseurs qui approvisionnent Loblaw en marchandises respectent notre Code de conduite des fournisseurs. Nous passons continuellement en revue le programme de surveillance des fournisseurs afin de déterminer si la portée du programme doit être étendue et dès que de nouvelles considérations relatives à notre chaîne d'approvisionnement sont portées à notre attention.

Avant de se procurer des marchandises auprès d'un fournisseur, Loblaw a fait vérifier les usines, les installations de traitement, les fermes, les installations d'emballage ou d'autres installations situées à l'extérieur du Canada et des États-Unis pour (1) les produits de marques contrôlées de Loblaw ou (2) les produits dont Loblaw est l'importateur officiel.

Une fois l'approvisionnement commencé, Loblaw met en œuvre des processus de vérification des conditions de travail, notamment des évaluations des risques d'incendie, de sécurité et structureaux (le cas échéant). Les installations situées dans les pays désignés comme étant à haut risque, comme l'Asie du Sud-Est, nécessitent une évaluation des risques d'incendie, de sécurité et structureaux avant que Loblaw ne commence à s'approvisionner auprès de l'installation. Le programme de vérification de Loblaw renforce les droits et la sécurité des travailleurs en évaluant et en confirmant les facteurs suivants, entre autres :

- le travail est volontaire
- les travailleurs ne sont pas exploités
- les heures de travail sont conformes aux lois et aux normes locales
- les travailleurs sont rémunérés correctement
- les installations respectent les normes d'emploi (y compris l'âge minimum)
- les installations sont conformes aux lois et règlements en matière de santé et de sécurité

Les vérifications initiales et annuelles de la conformité des installations sont généralement effectuées par des experts tiers à l'aide d'un cadre des meilleures pratiques de la vérification. Dans certains cas, lorsque les fournisseurs nous remettent des vérifications de la conformité des installations à l'aide d'un autre cadre mondial acceptable, l'équipe principale effectue un examen d'équivalence pour s'assurer que la vérification répond à nos normes. Les équipes de vérification sur le marché effectuent des suivis en personne au moyen de vérifications de réhabilitation, de vérifications d'informations supplémentaires et de vérifications de mesures correctives.

Si une vérification révèle un problème de conformité, comme le travail des enfants, le travail forcé ou servile, ou des situations de santé et de sécurité mettant la vie en danger, Loblaw suspend sa relation avec cette installation (ou ce fournisseur). Loblaw collaborera avec les fournisseurs pour déterminer si une correction satisfaisante du problème de conformité est possible et mettra fin aux relations avec les fournisseurs qui ne sont pas en mesure ou qui refusent de remédier à la non-conformité.

Conformément au programme de conformité de la chaîne d'approvisionnement de Loblaw, en 2023, Loblaw a effectué environ 1 400 vérifications de la conformité des installations (usines) au sein de notre chaîne d'approvisionnement et radié définitivement six installations. Un registre de ces résultats est également tenu à jour par notre fournisseur tiers de services de conformité.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des résultats du programme de vérification et nous continuerons de déclarer nos progrès chaque année.

Toutes les infractions et suspensions temporaires qui n'ont pas entraîné de radiations ont été résolues ou sont en voie de l'être, à notre satisfaction.

Indicateur	2023	2022	2021
Nombre de fournisseurs	~600	~700	~800
Nombre d'installations ¹	~1 250	~1 400	~2 000
Vérifications effectuées	~1 400	~1 200	~1 000
Radiations définitives	6 ²	10 ³	3 ⁴

¹ Les installations ne comprennent pas celles qui ont été inactives ou bloquées pendant une période de trois ans ou plus. Les chiffres du tableau ci-dessus reflètent cette nouvelle approche en 2022.

² Les radiations en 2023 étaient liées à la non-conformité aux exigences du Code des fournisseurs pour l'un ou plusieurs des thèmes suivants : contrats non autorisés, tentative de corruption, suspicion de travail des enfants, suspicion de pratiques discriminatoires et problèmes de sécurité structurelle/incendie du bâtiment.

³ Les radiations en 2022 étaient liées à la non-conformité pour l'un ou plusieurs des thèmes suivants : suspicion de travail des enfants, tentatives de corruption et problèmes de sécurité structurelle/incendie du bâtiment.

⁴ Les radiations en 2021 étaient liées à la non-conformité pour l'un ou plusieurs des thèmes suivants : contrats non autorisés et tentatives de corruption.

Collaboration et amélioration continue

Nous avons pris des mesures importantes pour améliorer la transparence au sein de notre chaîne d'approvisionnement internationale, particulièrement en ce qui concerne la fabrication de vêtements et l'approvisionnement en matériaux. Nous travaillons en collaboration avec des marques de vêtements, des organismes non gouvernementaux et des groupes de travail de premier plan à l'échelle internationale en vue d'améliorer les conditions de travail dans l'industrie, au profit de millions de travailleurs du textile dans le monde entier.

En 2021, nous avons renforcé notre degré de transparence et de divulgation en indiquant l'[emplacement des usines de niveau 1](#) sur notre site Web d'entreprise. Nous sommes convaincus qu'en fournissant cette information aux consommateurs et à nos parties prenantes partenaires, nous pouvons mieux coordonner nos efforts et contribuer à rendre plus durable l'industrie des vêtements.

Soutien de l'Accord

En 2013, nous étions l'un des membres fondateurs de l'Accord sur la sécurité incendie et la sécurité des bâtiments au Bangladesh (l'« Accord »). En 2023, nous avons renouvelé notre appui en signant l'Accord international pour la santé et la sécurité dans l'industrie du textile et de l'habillement (International Accord for Health and Safety in the Textile and Garment Industry) (« l'Accord international »), qui comprend les caractéristiques clés suivantes :

- Un engagement visant à mettre l'accent sur le programme de santé et de sécurité au Bangladesh, et sur la mise en place d'un mécanisme crédible de conformité et de responsabilité à l'échelle de l'industrie.
- Un engagement à étendre le travail de l'Accord international d'après des études de faisabilité au sein d'autres marchés.
- Une option permettant d'élargir le champ d'application de l'Accord afin de prendre en compte la diligence raisonnable en matière de droits de la personne. Un processus d'arbitrage simplifié facultatif pour faire appliquer les modalités de l'Accord.

Régions d'approvisionnement restreint établies par Joe Fresh^{MD}

Notre engagement à l'égard de pratiques d'approvisionnement éthique constitue une partie intégrante de nos activités. Joe Fresh^{MD} interdit et n'utilisera pas sciemment du coton provenant d'une région associée au travail forcé ou au travail des enfants, comme l'Ouzbékistan, le Turkménistan et la région autonome ouïgoure du Xinjiang (XUAR) en Chine, y compris des produits textiles utilisant du coton ouzbek, turkmène et XUAR sous quelque forme que ce soit. Ces restrictions régionales sont explicitement décrites dans nos ententes avec les fournisseurs pour notre secteur de vêtements et de chaussures Joe Fresh^{MD} et obligent ces derniers à confirmer chaque année qu'ils ne se procurent pas de matériaux auprès de ces régions.



Conformité

La conformité est un élément clé de la confiance que les parties prenantes accordent à Loblaw. Nous respectons systématiquement les obligations prescrites par les nombreuses lois et réglementations qui s'appliquent à notre entreprise, ainsi que les normes de conduite établies par notre Conseil d'administration. Notre engagement en matière de conformité signifie que nos collègues comprennent les attentes et les risques associés à leur travail. Nos politiques et nos formations favorisent un comportement éthique et conforme, et notre culture encourage les collègues à s'exprimer et à agir lorsque cela s'avère nécessaire. Nous mettons à la disposition des fournisseurs et des collègues notre ligne Action-Intégrité (LAI), qui les encourage à signaler les activités suspectes, les pratiques contraires à l'éthique, et les cas de non-conformité aux lois et règlements avérés ou présumés.

Sécurité des aliments et des produits

Sécurité des aliments

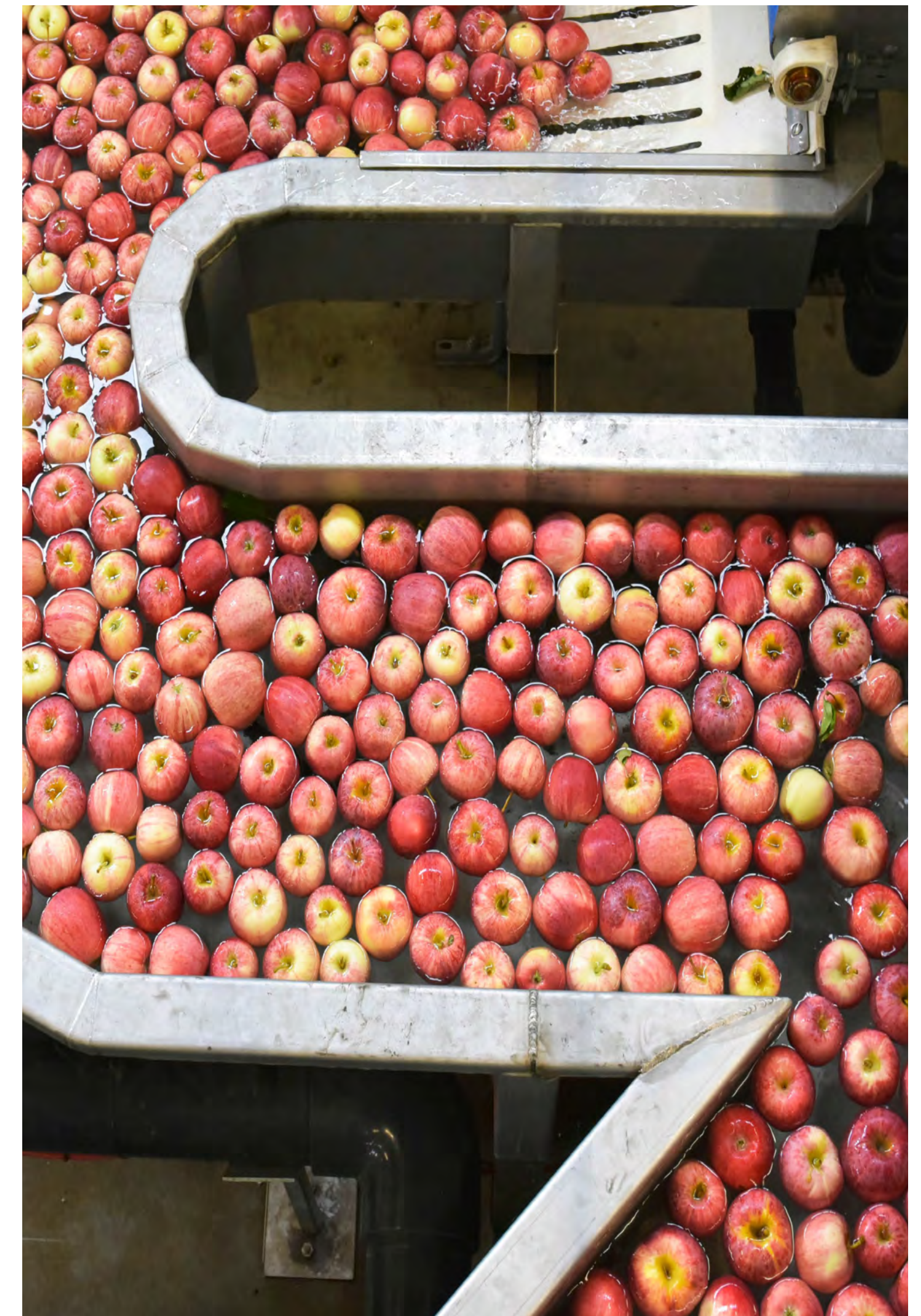
Nous sommes le plus important détaillant en alimentation au Canada. La sécurité des aliments, l'assurance de la qualité et la conformité réglementaire sont des éléments fondamentaux chez Loblaw. Nos directeurs et propriétaires de magasin, nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement et nos nombreux fournisseurs maintiennent des normes strictes en matière de sécurité des aliments qui sont conformes aux exigences réglementaires. Nos équipes de l'assurance de la qualité et de la sécurité des aliments gèrent, passent en revue et mettent à jour nos normes au besoin, afin de garantir la mise en place de programmes rigoureux d'assurance de la qualité et de sécurité des aliments.

En tant qu'importateurs de produits alimentaires, nous disposons de systèmes de gestion des données robustes qui garantissent la conformité et la surveillance des certifications et de la traçabilité requises par la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Nos produits de marques contrôlées et leurs spécifications sont établis, testés et évalués à différentes étapes du cycle de vie du produit, de leur conception à leur lancement et après. Des normes strictes en matière de sécurité et de qualité des produits donnent à nos clients l'assurance que nos produits sont sûrs, de qualité constante et proviennent de fournisseurs certifiés.

En cas de problème avec un produit, nos programmes nous permettent d'enquêter rapidement sur le produit, de l'évaluer et, au besoin, de le retirer de la vente et de la distribution. En cas de rappel, nous disposons de protocoles de notification fiables pour notre chaîne d'approvisionnement, nos magasins et nos clients. Les rappels de produits de marques contrôlées déclenchent un processus d'enquête auprès de nos fournisseurs, y compris l'analyse de la cause du problème et les mesures correctives.

En 2023, nous avons procédé à 17 rappels publics de produits alimentaires émanant de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA). Parmi ces rappels, 3 (18 %) concernaient nos produits de marques contrôlées et 14 (82 %) concernaient des marques nationales. Aucun de nos rappels de marques contrôlées n'a été jugé important en termes de portée ou d'impact sur les consommateurs.

En 2023, les organismes de réglementation provinciaux et fédéraux ont mené 747 inspections de sécurité des aliments dans nos installations. Aucune n'a donné lieu à une amende en raison d'une infraction grave à la sécurité des aliments, et toutes ont abouti à des résolutions rapides et satisfaisantes.



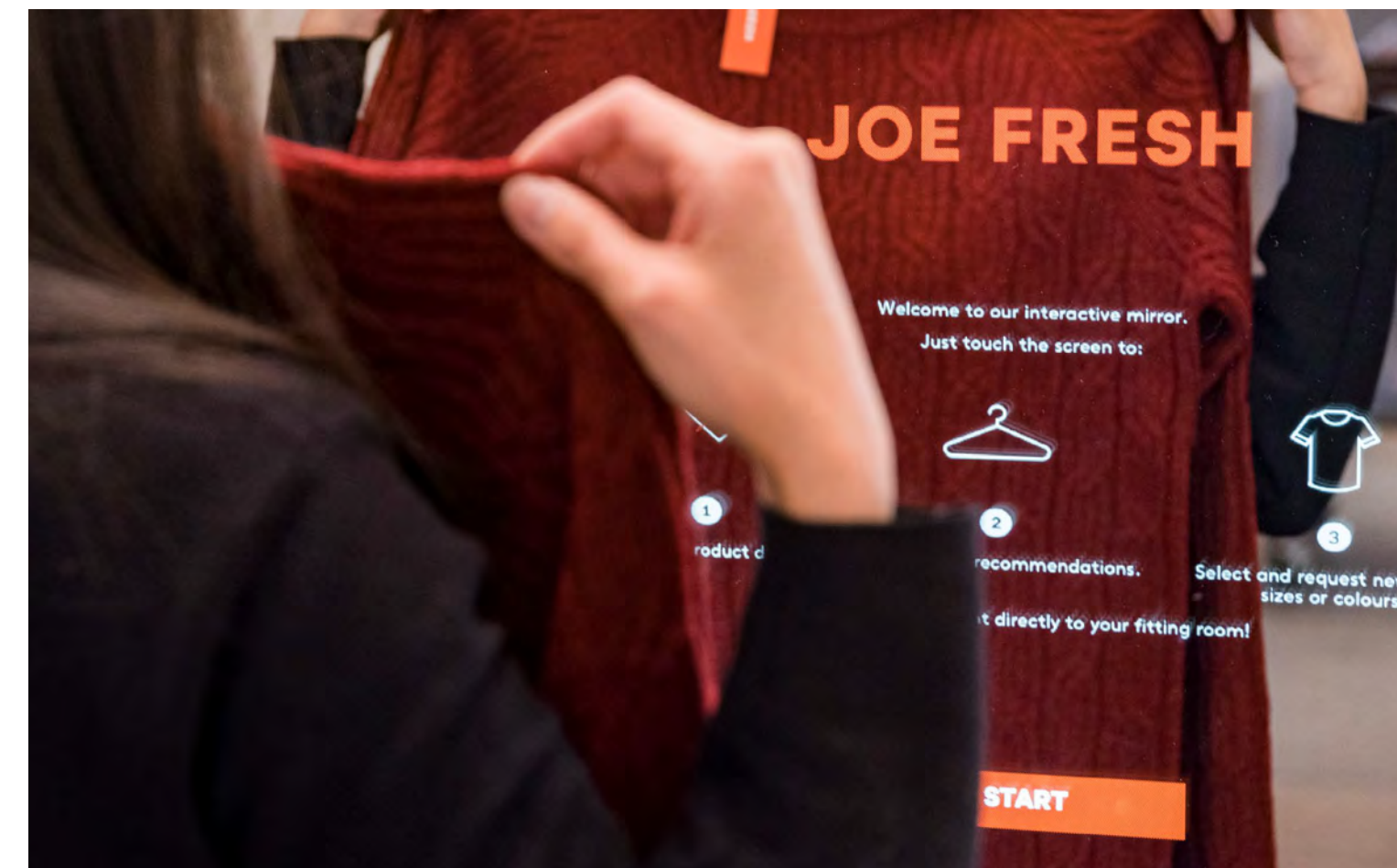
Sécurité des médicaments

Des millions de Canadiens comptent sur nous chaque jour pour leur distribuer des médicaments en toute sécurité et leur fournir des services professionnels qui les aideront à rester en bonne santé. La sécurité des patients et l'excellence clinique sont les pierres angulaires de nos activités pharmaceutiques, soutenues par des normes professionnelles élevées.

Nous soutenons nos équipes de pharmacie grâce à une gestion rigoureuse de la consignation des incidents et à un programme d'amélioration continue de la qualité. La consignation des incidents en pharmacie permet à notre organisation de savoir, d'apprendre, d'agir et de prévenir les erreurs, et de sensibiliser davantage le personnel à l'importance de consigner les quasi-incidents et les incidents en pharmacie.

En cas d'incidents en pharmacie, nous disposons de procédures normalisées d'exploitation complètes pour garantir que les mesures appropriées sont prises, l'accent étant mis sur la sécurité des patients. Le programme de consignation des incidents est soutenu par une vaste équipe d'experts internes : affaires professionnelles et réglementaires, excellence clinique, assurance de la qualité, santé et sécurité, conseil juridique, et plus encore. Des plans d'action sont élaborés pour réduire la probabilité que des incidents similaires ne se reproduisent. Les initiatives d'amélioration de la sécurité sont suivies et mesurées chaque année dans le cadre de nos mesures d'efficacité de la conformité.

En 2023, nous avons procédé à 45 rappels publics de produits pharmaceutiques. De plus, 10 rappels ont été effectués relativement à nos sites Wellwise. Aucun des rappels n'était lié à nos marques privées.



Vêtements et chaussures

Nous cherchons à surpasser les attentes des clients en matière de qualité, d'efficacité et de sécurité des produits. Les normes d'assurance de la qualité de Joe Fresh^{MD} relatives aux vêtements, aux accessoires et aux chaussures respectent ou surpassent les exigences gouvernementales en matière de sécurité applicables et notre liste de substances limitées permet de réduire les produits chimiques nocifs dans nos produits, partout où ils sont vendus. Joe Fresh^{MD} assure la sécurité et la conformité de ses produits en effectuant des essais dans des laboratoires agréés et des vérifications de la qualité qui portent sur la performance, la sécurité et la conformité réglementaire pour chaque style. Tout problème potentiel lié à la sécurité d'un produit qui est signalé par l'intermédiaire de nos divers canaux de service à la clientèle fait l'objet d'une enquête approfondie. En 2023, Joe Fresh^{MD} a effectué un seul rappel de produit.

Bien-être des animaux

Loblaw est l'un des plus gros acheteurs et vendeurs de viande, de volaille, d'œufs et de produits laitiers au Canada. Nos clients s'attendent à ce que leurs aliments soient sûrs, de grande qualité et produits de façon responsable et humaine. Les attentes des clients, combinées à l'apport des associations industrielles, aux pratiques exemplaires du secteur, aux conseils des fournisseurs et aux experts scientifiques, se reflètent dans notre Code de conduite des fournisseurs et dans nos Principes en matière de bien-être des animaux.

Pour en savoir plus, veuillez lire notre [Déclaration sur la protection des animaux](#).

Œufs provenant de poules en liberté

Nous nous engageons à ce que 100 % de nos œufs proviennent de poules élevées en liberté. En 2016, nous avons annoncé que tous nos œufs en coquille proviendraient de poules élevées en liberté d'ici 2025. Nous avons réalisé des progrès par rapport à cet objectif : Nos Œufs en coquille PC^{MD} proviennent maintenant entièrement de poules en liberté et nos Œufs de poules élevées en liberté PC^{MD} proviennent de poules pondeuses libres de leurs mouvements qui sont nourries et logées dans des granges à aire ouverte équipées de perchoirs et de pondoirs. Toutefois, en 2021, il est devenu évident que nos partenaires agricoles ne seraient pas en mesure de respecter l'échéance de 2025. Nous avons donc dès lors annoncé publiquement que l'échéance de 2025 ne serait pas respectée et réaffirmé notre engagement auprès du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage (CNSAE) et à l'égard de leurs efforts pour trouver un consensus sur les systèmes de production des œufs à l'avenir.

Nous continuons de tenir compte des conseils de nos partenaires en protection des animaux et agricoles et d'être engagés à travailler avec des fournisseurs afin d'assurer une transition complète vers des systèmes d'élevage en liberté, de manière à garantir que les œufs sont accessibles et vendus à prix abordable pour nos clients.

Notre [Déclaration sur la la protection des animaux](#) décrit les activités supplémentaires que nous mènerons en 2024 en ce qui a trait aux œufs provenant de poules en liberté. Il s'agit notamment de mettre en valeur les options d'élevage en liberté sur nos plateformes de commerce électronique, d'investir dans la promotion commerciale des œufs de poules élevées en liberté et de remplacer 100 % des œufs utilisés dans nos sandwiches et repas préparés en magasin par des œufs provenant de poules élevées en liberté (sous réserve de la disponibilité des stocks).

En 2023, la vente d'œufs provenant de poules élevées en liberté représentait environ 19,5 % des ventes de produits de marques contrôlées de la catégorie.



Fibres interdites

Joe Fresh^{MD} s'est engagée à s'approvisionner en matières plus responsables et éthiques; nous avons interdit l'inclusion de fourrure, du mohair (provenant de chèvres angora) et de l'angora (provenant de lapins angora) dans tous nos produits. Par ailleurs, nous nous engageons à étiqueter avec précision toutes les matières synthétiques susceptibles de ressembler à des sous-produits animaux.

Produits de beauté certifiés végétaliens

Nous sommes fiers d'annoncer que 100 % de nos produits de la marque Quo Beauty^{MD} sont végétaliens et non testés sur les animaux. L'organisme People for the Ethical Treatment of Animals (PETA) a certifié qu'aucun de nos produits n'est fabriqué avec des sous-produits animaux.



Truies gestantes en stabulation libre

Nous nous engageons à offrir du porc 100 % issu de truies gestantes en stabulation libre dès que ce sera réalisable. Les experts du bien-être animal s'accordent à dire que la gestation en stalle peut avoir des effets néfastes sur la santé des truies.

Nous continuons de faire des progrès dans ce domaine important et au terme de 2023, 70 % de la viande fraîche de porc des produits PC^{MD} Simplement bon^{MD} provient de truies gestantes élevées en groupe.

Assurer la fiabilité de nos divulgations ESG

Nous reconnaissons l'importance de garantir l'exactitude et la fiabilité de nos divulgations ESG. C'est pourquoi nous avons mis en place un environnement de contrôle solide pour tester et valider l'exactitude de nos divulgations ESG, ce qui soutient notre engagement en faveur de la transparence et de la responsabilité. Notre engagement à l'égard du développement durable constitue un processus continu et nous nous efforçons sans cesse d'améliorer nos pratiques et de les rendre conformes à nos valeurs et aux attentes de nos parties prenantes. Nous continuons d'améliorer et de renforcer notre environnement de contrôle afin d'assurer l'intégrité de nos activités et de répondre aux attentes des parties prenantes.

Environnement de contrôle

L'équipe de direction est responsable de l'établissement et du maintien de contrôles internes adéquats en ce qui concerne les divulgations ESG et a mis en place un environnement de contrôle qui reflète le cadre des contrôles internes à l'égard de l'information financière (CIIF). Afin d'assurer la cohérence, l'exactitude, l'exhaustivité, l'actualité, la pertinence et la conformité avec notre stratégie globale, nous avons mis en place un processus rigoureux qui s'applique à toutes les divulgations ESG. Depuis 2021, notre équipe des Finances est impliquée dans l'examen et la vérification des informations quantitatives contenues dans nos divulgations ESG à l'aide d'un cadre d'assertions financières. Le fondement de cet environnement de contrôle repose sur le modèle des trois lignes de défense. L'équipe chargée de l'intégration et de la présentation des informations ESG, en collaboration avec notre équipe de production de rapports financiers externes, exécute ce programme pour garantir que les informations contenues dans nos divulgations ESG sont fiables et prêtes à être certifiées.

Conformément au cadre du CIIF, il convient de reconnaître, lors de la conception d'un tel environnement de contrôle, qu'en raison de ses limites inhérentes, tout contrôle, quelle que soit la qualité de sa conception et de son fonctionnement, peut ne pas prévenir ou détecter les inexactitudes.

Surveillance

Le Comité d'audit du Conseil d'administration supervise la pertinence et l'efficacité des contrôles ESG applicables et examine les divulgations ESG avant qu'elles ne soient publiées. De plus, le comité d'audit examine les résultats des engagements en matière de certification.

Assurance

Au fur et à mesure que nous continuons à développer notre programme ESG, notre objectif consiste à obtenir le niveau d'assurance approprié sur nos divulgations ESG. En 2023, notre équipe de vérification interne a été chargée d'effectuer l'examen d'un sous-ensemble d'informations quantitatives basées sur le risque que nous publions dans ce rapport. En outre, la firme PricewaterhouseCoopers a été mandatée pour fournir une certification limitée en ce qui concerne nos émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 et de Scope 2 pour l'année de déclaration actuelle. Le rapport d'assurance limitée se trouve dans la [publication anticipée des divulgations des enjeux ESG prioritaires 2023](#) (pages 15 et 16). Nous continuerons à évaluer et à déterminer le niveau approprié de certification nécessaire pour nos principales divulgations ESG.

À propos des énoncés prospectifs

Le présent rapport sur les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (le « rapport ») peut contenir des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables qui reflètent les attentes actuelles de Les Compagnies Loblaw Limitée (la « Société ») concernant les événements futurs, y compris les questions environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG ») traitées dans le rapport. Bien que la Société estime que les attentes reflétées par ces informations prospectives sont raisonnables, l'évaluation des indicateurs et des risques ESG prospectifs, ainsi que des indicateurs et des risques liés aux changements climatiques, en particulier, sont de nature plus complexe et à plus long terme que les indicateurs et les risques commerciaux conventionnels. De nombreuses méthodologies prospectives sont nouvelles et en constante évolution, et les conseils fournis par les fournisseurs de méthodologies sur le calcul ou la comparabilité de ces indicateurs sont limités. En particulier, l'incertitude entourant les politiques futures liées aux changements climatiques peut contribuer à une plus grande variation des modèles de voies de transition. Les mises à jour futures des variables telles que les changements dans les émissions mondiales, les technologies disponibles ou les conditions économiques peuvent entraîner des changements au parcours zéro émission nette de la Société, ce qui entraînerait des changements dans les objectifs de celle-ci. Un certain nombre de facteurs supplémentaires, y compris des améliorations de la couverture, de la qualité et de la disponibilité des données et des méthodologies de la Société, peuvent également nécessiter des ajustements aux objectifs de base ou de zéro émission nette de 2020 de la Société. Le rapport ESG est avisé par la Global Reporting Initiative (« GRI »), le Sustainability Accounting Standards Board (« SASB ») et le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (« GIFCC »). La Société surveille régulièrement l'évolution des réglementations, des normes et des cadres provinciaux et internationaux en matière de présentation de l'information ESG pour en vérifier la pertinence et l'exploitabilité, ainsi que les attentes des parties prenantes à l'égard de ces normes. La Société évaluera périodiquement la comparabilité et la pertinence de ses indicateurs et de ses objectifs, et, le cas échéant, intégrera de nouveaux modèles, outils, perspectives et données dans l'évaluation continue qu'elle fait des enjeux ESG, y compris les changements climatiques. La Société s'attend à ce que ses divulgations ESG continuent d'évoluer à mesure que les réglementations, les normes et les cadres de production de rapports s'affinent.

Les renseignements contenus dans le présent rapport ESG reflètent ce que la Société estime être ses meilleures données disponibles et, en matière d'informations relatives aux changements climatiques, ses meilleures projections de scénarios disponibles, qui sont basées sur les renseignements les plus récents sur les émissions qui lui sont accessibles. Le cas échéant, y compris pour fixer ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre et faire des déclarations sur le climat, la Société a formulé des approximations et des hypothèses raisonnables et de bonne foi. Cependant, il existe de nombreux facteurs que la Société peut ne pas prévoir ou qu'elle pourrait être incapable de prédire avec précision. La capacité de la Société à atteindre ses objectifs ESG, y compris les questions ESG traitées dans le présent rapport, repose sur un certain nombre d'hypothèses et dépend de nombreux risques et incertitudes, dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. De ce fait, les résultats et les événements réels pourraient différer considérablement de ceux qui sont divulgués ou impliqués par de tels énoncés prospectifs et exiger que la Société ajuste ses initiatives, activités ou plans ESG pour tenir compte de l'évolution du contexte. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, la capacité de la Société à atteindre ses objectifs de réduction des gaz à effet de serre; la disponibilité, l'accessibilité à des données complètes et de grande qualité et la pertinence de celles-ci; la nécessité d'une participation active et continue des parties prenantes de la Société; l'élaboration de mesures et de méthodologies ESG cohérentes, robustes et comparables, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques; l'élaboration et le déploiement de nouvelles technologies et de solutions propres à l'industrie; la coopération internationale; l'élaboration de lois, de politiques et de règlements provinciaux, nationaux et internationaux en matière d'ESG; ainsi que les facteurs abordés dans la notice annuelle actuelle de la Société et le plus récent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs du présent rapport sont présentés dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties prenantes à comprendre les priorités, les stratégies et les objectifs ESG de la Société et peuvent ne pas être appropriés à d'autres fins. Il ne faut pas se fier indûment à l'information prospective contenue dans ce rapport. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement. Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont formulés en date de celui-ci et sont visés par les présentes mises en garde.